

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN LOISIR, CULTURE ET TOURISME

PAR  
EMILIE BELLEY-RANGER

LES ANALYSES DE TRAJECTOIRES DES DIMENSIONS DE LA PRISE DE  
RISQUE EN LOISIR EN FONCTION DE L'ÂGE CHEZ LES ADOLESCENTS ET  
LES HOMMES ENTRE 14 ET 24 ANS

JANVIER 2013

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

MAÎTRISE EN LOISIR, CULTURE ET TOURISME (MA.)

PROGRAMME OFFERT PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

LES ANALYSES DE TRAJECTOIRES DES DIMENSIONS DE LA PRISE DE  
RISQUE EN LOISIR EN FONCTION DE L'ÂGE CHEZ LES ADOLESCENTS ET  
LES HOMMES ENTRE 14 ET 24 ANS

PAR

EMILIE BELLEY-RANGER

---

Hélène Carbonneau, directeur de recherche

Université du Québec à Trois-Rivières

---

Pascale Marcotte, évaluateur

Université du Québec à Trois-Rivières

---

Lyne Douville, évaluateur

Université du Québec à Trois-Rivières

Mémoire déposé le 28 janvier 2013



## Sommaire

La prise de risque en loisir est un phénomène complexe résultant de l'interaction de multiples éléments ou dimensions de pratique. Les activités récréatives et sportives peuvent devenir porteuses de risque. De l'expérimentation à la recherche d'adrénaline en passant par la volonté de se dissocier le temps d'un instant de la routine quotidienne, voilà tout autant d'éléments représentant certaines des motivations liées à cette prise de risque. Il importe d'étudier plus à fond ce qui pousse les hommes entre 14 et 24 ans vers une prise de risque en loisir. Mieux comprendre les interrelations entre les dimensions exogènes à la personne et les dimensions endogènes est nécessaire pour clarifier les facteurs déterminants de la prise de risque.

C'est de concert avec un groupe de recherche que cette étude a été menée. Alors que l'objectif dudit groupe tourne autour de la documentation des dimensions de la prise de risque en loisir, l'objectif précis de ce mémoire revient à comprendre l'évolution de l'importance de ces dimensions en fonction de l'âge. Trois groupes d'âge ont ainsi été créés (les 14 à 16 ans, les 17 à 20 ans et les 21 à 24 ans) pour couvrir les principales phases de développement des jeunes hommes. Au total, 26 entretiens semi-dirigés ont été réalisés, regroupant des loisirs individuels, des loisirs en équipe, des loisirs récréatifs et des loisirs compétitifs afin de prendre en considération divers contextes de loisir porteurs de prise de risque.

L'analyse conjointe des entretiens avec le groupe de recherche vise à documenter les dimensions de la prise de risque tout en les approfondissant. Pour chaque dimension, des sous-dimensions furent relevées ainsi que des dimensions spécifiques. Ainsi, des dimensions exogènes et endogènes ressortent comme influençant la prise de risque en loisir. Les premières font davantage état de l'environnement de la personne, notamment le lieu de pratique et l'environnement social. Quant aux dimensions endogènes, elles réfèrent aux éléments propres à la personne, notamment à ses perceptions du risque et des blessures ainsi que le rapport que la personne entretient avec le risque. Ensuite,

l'analyse comparative, point central de ce mémoire, permet de dégager des éléments en regard avec le cadre théorique. Cette même analyse permet aussi d'observer des récurrences, soit des éléments présents à tous les groupes d'âge. De plus, des divergences concernant des éléments liés à la quête identitaire de même qu'à la distanciation de la famille vers les pairs, et une transformation de la relation avec ces derniers ont pu être dégagés, apportant une compréhension de l'aspect évolutif des déterminants de la prise de risque en loisir. L'analyse comparative permet également de mettre en lumière les changements des perceptions des blessures et des perceptions du risque des participants. En effet, celles-ci changent simultanément avec un changement de perception de l'environnement physique, social et technologique.

C'est alors que l'étude de la prise de risque en loisir permet d'esquisser des tendances selon des dimensions de pratiques ainsi que selon l'âge. Elle permet de comprendre le vécu de ces hommes, de saisir leur vision et de fournir des pistes d'intervention auprès de ceux-ci. Ce phénomène de société s'inscrit à la fois dans la promotion de valeurs culturelles, dans le développement de la personne et au sein d'enjeux sportifs. Cette complexité traduit bien ce qu'est l'être humain : un être complexe, comportant des subtilités et surtout un être qui interagit constamment avec son environnement au sens large du terme.

Mots clés : prise de risque, loisir, hommes, adolescence, adulte

## Table des matières

Sommaire .....	v
Liste des tableaux .....	x
Liste des figures .....	xi
Liste des symboles et acronymes .....	xii
Remerciements .....	xiii
Introduction .....	1
Chapitre 1 : Présentation de la problématique .....	7
1.1 Données sur les traumatismes d'origine récréative et sportive .....	9
1.2 Principal problème retenu .....	13
Chapitre 2 : Recension des écrits .....	15
2.1 Dimensions exogènes .....	17
2.1.1 Dimension de l'environnement physique .....	18
2.1.2 Dimension sociale .....	20
2.1.3 Dimension récréative et sportive à risque .....	25
2.1.4 Dimension technologique .....	26
2.2 Dimensions endogènes .....	30
2.2.1 Recherche de sensations .....	30
2.2.2 Recherche de l'expérience optimale .....	33
2.2.3 Traits de personnalité .....	34
2.2.4 Perceptions du risque .....	35
2.3 Modèles théoriques de prise de risque .....	38
Chapitre 3 : Question, objectifs de recherche et pertinences .....	41
3.1 Question de recherche .....	43
3.2 Objectifs de recherche .....	44
3.3 Pertinences sociale et scientifique .....	44

Chapitre 4 : Présentation du cadre théorique .....	47
4.1 Opérationnalisation des concepts centraux .....	49
4.1.1 Le loisir .....	50
4.1.2 Le risque .....	53
4.1.3 Le loisir à risque .....	56
4.1.4 La prise de risque en loisir .....	57
4.2 Développement de l'adolescent .....	59
4.2.1 Théories du développement identitaire .....	62
4.2.2 Théorie du développement de la pensée morale .....	64
4.2.3 Théorie du concept de soi .....	65
4.2.4 Synthèse des théories .....	68
4.3 Modèle préliminaire de la prise de risque .....	71
Chapitre 5 : Méthodologie .....	73
5.1 Description des procédures de collectes de données .....	75
5.1.1 Structure de preuve .....	75
5.1.2 Population à l'étude .....	76
5.1.3 Collecte de données .....	78
5.2 Description des procédures d'analyse et de traitements des données .....	81
5.2.1 Devis de recherche qualitative .....	81
5.2.2 Modalités d'analyse des données .....	81
5.3 Considérations éthiques .....	85
Chapitre 6 : Résultats .....	87
6.1 Présentation de l'échantillon .....	89
6.1.1 Répartition par groupes d'âge .....	90
6.1.2 Types de pratique de loisir .....	90

6.2 Résultats de l'analyse de contenu .....	93
6.2.1 Dimensions exogènes .....	93
6.2.2 Dimensions endogènes .....	110
6.3 Résultats de l'analyse comparative .....	123
6.3.1 Dimensions exogènes .....	123
6.3.2 Dimensions endogènes .....	130
6.3.3 Synthèse de l'analyse comparative .....	136
Chapitre 7 : Discussion .....	143
7.1 La discussion des résultats de l'analyse de contenu .....	146
7.1.1 Dimensions exogènes .....	146
7.1.2 Dimensions endogènes .....	149
7.2 La discussion des résultats de l'analyse comparative .....	151
7.2.1 Les récurrences .....	151
7.2.2 Le premier groupe d'âge : 14 à 16 ans .....	154
7.2.3 Le deuxième groupe d'âge : les 17 à 20 ans .....	161
7.2.4 Le troisième groupe d'âge : les 21 à 24 ans .....	167
7.3 Pistes d'analyses transversales de la prise de risque .....	172
7.4 Synthèse de la discussion .....	177
7.5 Validité de la structure de preuve .....	179
7.6 Portées et limites de la recherche .....	181
Conclusion .....	183
Références .....	189
Appendice A : Guide d'entretien du groupe de recherche .....	203
Appendice B : Formulaire de consentement .....	207

## **Liste des tableaux**

Tableau 1 La synthèse des théories de développement.....	70
Tableau 2 Les critères d'inclusion et d'exclusion de l'échantillon.....	76
Tableau 3 Les collectes des données et les méthodes d'analyse des données .....	84
Tableau 4 La répartition de l'échantillon après chacune des collectes de données .....	90
Tableau 5 La présentation de l'échantillon selon le loisir pratiqué et l'âge.....	92
Tableau 6 La synthèse des dimensions exogènes de la prise de risque .....	109
Tableau 7 La synthèse des dimensions endogènes de la prise de risque .....	122
Tableau 8 Les résultats de l'environnement physique selon l'âge.....	124
Tableau 9 Les résultats de la dimension sociale selon l'âge.....	127
Tableau 10 Les résultats de la dimension récréative et sportive selon l'âge .....	128
Tableau 11 Les résultats de la dimension technologique selon l'âge .....	130
Tableau 12 Les attentes et bienfaits du loisir selon l'âge.....	132
Tableau 13 Les perceptions du risque selon l'âge .....	133
Tableau 14 Les perceptions des blessures selon l'âge .....	133
Tableau 15 Les réactions par rapport aux blessures selon l'âge .....	134
Tableau 16 La préparation individuelle selon l'âge .....	135
Tableau 17 Le rapport envers le risque selon l'âge.....	136
Tableau 18 Les pistes d'analyses transversales de la prise de risque selon l'âge .....	173

## **Liste des figures**

Figure 1 Modèle de prise de risque chez les enfants. Tiré de « Psychological determinants of risk taking by children: an integrative model and implications for interventions» de Morrongiello, B.A. et Lasenby-Lessard, J., 2007, Injury Prevention, 13(1), pp. 20-25. [Traduction libre] .....	40
Figure 2 Modèle préliminaire de la prise de risque chez les hommes de 14 et 24 ans. ...	71
Figure 3 L'influence du changement des perceptions des risques. ....	178

## **Liste des symboles et acronymes**

MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
TORS	Traumatisme d'origine récréative et sportive
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

## Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du groupe de recherche Hélène Carboneau, Pascale Marcotte, Sylvie Miaux et David Leclerc. Vous avez su alimenter mes réflexions, m'offrir des opportunités très intéressantes. Ce fut un plaisir de travailler avec vous.

Un remerciement tout particulier à ma directrice de recherche, Hélène Carboneau. Sa grande humanité et sa capacité de miser sur les forces de chacun m'ont amenée plus loin. Tout cela m'a aidée énormément à mener de front deux réalisations majeures de ma vie ces dernières années soit, le dépôt du mémoire et la naissance de mon deuxième enfant. Merci infiniment Hélène.

Marc St-Onge qui a pris le temps de lire et d'échanger avec moi sur certains de mes chapitres de mémoire. Merci pour tes suggestions de corrections pertinentes. Julie Beauchamp avec qui j'ai pu longuement échanger et partager mes interrogations et mes angoisses en cours de rédaction. Tu es un *boost* de motivation sans pareil! Merci aussi à Marie-Ève Manseau-Young pour sa contribution fort appréciée lors d'un moment très important.

Jean Sébastien Rivest qui par sa passion, ses projets, m'a poussée à réaliser le mien. Merci pour ton calme, pour ton écoute. Merci à mes parents qui ont suivi la réalisation de ce mémoire de près. Merci Jean d'avoir lu et relu plusieurs parties de ce mémoire. Enfin, un merci tout spécial à mes deux p'tits mousses : Florence et Mathis. Merci Florence pour tes questions, ta soif d'apprendre et ta soif de découverte qui nourrissent ma curiosité. Merci à toi Mathis, pour ta bonne humeur, tes airs taquins... En souhaitant profondément que vous trouverez vous aussi des projets dans lesquels vous vous dépasserez.



## **Introduction**



Il est bien connu que le loisir peut contribuer à la santé et au bien-être des individus. Il permet d'entrer en relation avec autrui, de briser l'isolement, de s'accomplir et de donner un sens à ses expériences et à sa vie en général. Le loisir vécu par des enfants, des aînés, des travailleurs, des personnes vivant seules ou des personnes vivant avec un handicap peut contribuer au développement de la personne. De plus, le loisir comporte mille et une facettes. Le loisir couvre ainsi diverses dimensions : artistique, culturelle, sportive, etc.

Bien que le loisir sportif soit souvent prometteur d'une meilleure santé tant physique que mentale, il devient parfois porteur de risques pouvant décliner en blessures, voire en décès. À l'heure des multiples campagnes de promotion axées sur les saines habitudes de vie, notamment par un combat contre la sédentarité flagrante de nos jeunes, il apparaît paradoxal de constater que certains, bien qu'ils soient actifs, mettent leur santé physique en jeu par une prise de risque lors d'une activité récréative et sportive. D'ailleurs, des rapports gouvernementaux traitent de la problématique en appuyant de façon quantitative l'importance de cet enjeu social. Il importe aussi de mieux comprendre les dimensions amenant les individus à s'inscrire dans une prise de risque lorsqu'ils pratiquent leurs loisirs.

Plus particulièrement, il est important d'analyser les dimensions de la prise de risque en loisir selon les tranches d'âge établies comme significatives dans le développement des individus (14 à 16 ans, 17 à 20 ans et 21 à 24 ans). Une telle approche rend possible l'analyse des récurrences et des divergences entre les groupes d'âge afin d'en arriver à une compréhension holistique du phénomène. Par cette mise en lumière de la prise de risque selon l'âge, des recherches subséquentes pourront valider ce modèle puis

concevoir des pistes d'intervention axées sur la prévention des blessures et l'éducation au loisir. Cette recherche devient donc une première étape de tout un processus scientifique autour d'un projet de recherche d'une portée considérable.

Par ailleurs, il convient de préciser que le présent mémoire s'inscrit dans le groupe de recherche : « *Prise de risque en loisir chez les hommes de 14 à 24 ans : facteurs de risques et de prévention* » du Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Composé de trois professeures-chercheuses du département en loisir, culture et tourisme et d'un professionnel de recherche, ce groupe de recherche financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) s'appuie sur l'interdisciplinarité de chacun pour l'étude de la prise de risque en loisir chez les hommes. La collecte des données a été réalisée par le groupe de recherche puis ma contribution se situe notamment dans l'élaboration de la revue de la littérature, du cadre théorique ainsi que dans l'analyse des entretiens semi-dirigés et des résultats. Le groupe de recherche vise la compréhension des dimensions de pratique de la prise de risque en loisir, alors que l'objectif du présent mémoire porte davantage sur le rôle de ces dimensions en fonction de l'âge.

À travers les sept chapitres de ce mémoire, un savoir sur la prise de risque en fonction de l'âge se construit. Au premier chapitre, une problématique générale composée de statistiques éloquentes à ce sujet permet de mieux cerner la problématique ainsi que de dresser un portrait type des personnes se blessant lors d'une activité récréative et sportive. Au chapitre suivant, une recension des écrits axée sur la compréhension de la prise de risque en loisir permet de situer l'avancement des connaissances par rapport au sujet de la recherche. Elle traite des dimensions dégagées en considérant le phénomène dans sa globalité. Au troisième chapitre, le sujet se resserre autour de la question de recherche, des objectifs de la recherche, et de la pertinence sociale et scientifique de celle-ci. Au quatrième chapitre, la définition des concepts liés à la prise de risque en loisir précise le contexte de la présente recherche. S'ensuit un cadre théorique basé sur

trois théories de développement : la théorie du développement identitaire (1980), la théorie de développement de la pensée morale (Kohlberg, 1987) et la théorie du développement du concept de soi (L'Écuyer, 1994). Celles-ci permettent de mieux comprendre le développement de l'adolescent et du jeune adulte. Par la suite, un modèle préliminaire de la prise de risque est présenté. Au cinquième chapitre, la méthodologie vient camper la structure de preuve dans l'approche qualitative. La population à l'étude est spécifiée. Le mode de collectes de données du groupe de recherche est présenté et relié aux modes d'analyse de données soit l'analyse de contenu et l'analyse comparative. S'ensuit le sixième chapitre dédié à la présentation des résultats. Ceci se divise en trois sections, à savoir : la présentation de l'échantillon, les résultats de l'analyse de contenu et ceux de l'analyse comparative en fonction de l'âge. Le dernier chapitre permet la discussion des résultats de l'analyse de contenu en regard de la revue de la littérature et la discussion des résultats de l'analyse comparative par rapport au cadre théorique développé au quatrième chapitre. Enfin, la conclusion dégage les principaux éléments de la démarche et des résultats de cette recherche ainsi que les possibilités de recherches futures.



## **Chapitre 1 : Présentation de la problématique**



Ce premier chapitre permettra d'explorer la problématique associée à la prise de risque dans les activités récréatives et sportives. En effet, des données statistiques permettent de situer l'étendue du phénomène lié à la prise de risque et l'ampleur des conséquences physiques qui y sont rattachées.

### **1.1 Données sur les traumatismes d'origine récréative et sportive**

La prévalence des blessures physiques liées aux activités physiques récréatives et sportives, connues sous le nom des traumatismes d'origine récréative et sportive (TORS), est majeure (Daigle, 2004; Gagné, 2006; Tremblay, 2007). Les statistiques montrent qu'annuellement au Québec, environ 5100 personnes sont hospitalisées à la suite de TORS. De ce nombre, 175 décèderont (Tremblay, 2007). En 2009 et 2010, ce sont 671 000 personnes qui ont consulté un professionnel de la santé à la suite d'un TORS (Hamel & Tremblay, 2012). Les coûts sociaux, familiaux et individuels représentent des conséquences majeures des TORS (Deroche, Stephan, Lecocq, & Le Scanff, 2007). Elle constitue de ce fait un enjeu public patent.

Parallèlement, l'engouement social pour les activités à risque augmente (Creyer, Ross, & Evers, 2003; Langseth, 2011; Michel, 2001) depuis trois décennies, de même que l'éventail des activités offertes (Le Breton, 2002a; Michel, 2001). Pour toutes activités récréatives et sportives, il existe un risque de blessures. La gravité des risques est tributaire de nombreux facteurs tels que le lieu de pratique et la fréquence de pratique. Ces risques peuvent augmenter la prévalence des TORS (Goulet, 2000; Tremblay, 2007). Goulet (2000) définit les traumatismes comme étant une « lésion

corporelle résultant d'un transfert d'énergie dont la nature ne peut être tolérée par le corps humain. » (p. 7). À ce stade du mémoire, cette définition permet de nous situer dans l'étude des traumatismes non intentionnels dont les TORS font partie.

Au cours de la vie des hommes, on assiste à une montée de la mortalité accidentelle dans les catégories d'âge suivantes : 15-19 et 20-24 ans (Coslin, 2003). Cette tendance chute à l'intérieur de la tranche d'âge suivante (Coslin, 2003). Environ 11 % des hospitalisations pour les traumatismes involontaires chez les hommes de 12 à 24 ans découlent de traumatismes d'origine récréative et sportive (TORS) (Daigle, 2004). Dans une étude canadienne portant sur des données de 2008 et 2009, 13 % des traumatismes étaient survenus lors de la pratique d'activité physique (Haas, Poon, Waller, Sidhom, & Fortin, 2011). Dans une récente étude, les blessures concernent davantage les adolescents et les jeunes adultes de 12 à 34 ans. Toutefois, ce sont les personnes entre 18 et 24 ans qui se démarquent (Hamel & Tremblay, 2012). Les TORS représentent donc un phénomène social et médical important.

En parcourant les statistiques, Tremblay (2007) identifie que les personnes entre 12 et 24 ans se démarquent, et ce, pour deux raisons. Premièrement, ces personnes pratiquent davantage d'activités physiques comparativement aux autres groupes et les sports convoités comportent habituellement plus de risque de blessures (football, hockey, surf des neiges, etc.). De plus, certaines catégories d'activités récréatives et sportives concernent plus spécifiquement cette population. En effet, selon Daigle (2004), chez les 12-17 ans, la bicyclette en circulation et hors circulation, les chutes sportives, les collisions dans les sports et les plongeons représentent les catégories d'activités les plus à risque. Chez les 18-24 ans, les chutes sportives, les collisions dans les sports et les plongeons rassemblent les activités de loisir les plus à risque. Ces traumatismes nécessitent des soins médicaux. Les fractures, les traumas crâniens et les lésions non traumatiques en sont les conséquences physiques les plus fréquentes.

Par ailleurs, il est à noter que chez les hommes de 18 ans et moins, les taux d'hospitalisations pour les TORS et les décès par traumatismes non intentionnels sont plus élevés dans les petites villes (moins de 10 000 personnes) et dans les zones rurales (Gagné, 2006). Ainsi, les quatre régions québécoises les plus touchées sont l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Mauricie-Centre-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Gagné, Leduc, Maurice, & Patry, 2009). Toutefois, Hamel et Tremblay (2012) observent que les TORS surviennent plus fréquemment en milieu urbain qu'en milieu rural. Puis le quart de ces blessures sont décrites comme sévères (Hamel & Goulet, 2006; Hamel & Tremblay, 2012). Par blessures sévères, il est entendu des fractures, des dislocations, des traumatismes cérébraux, des lésions aux organes internes et des blessures multiples. Peu importe le groupe d'âge, les hommes (31 %) sont plus fortement touchés que les femmes (23 %) (Hamel & Goulet, 2006). Les coûts sociaux sont énormes parce qu'en plus de devoir consulter un spécialiste, les pratiquants blessés sont généralement limités dans leurs activités quotidiennes (Rainville, Goulet, Tremblay, & Maurice, 2010b). Cette période s'étend de quelques jours à quelques semaines (Hamel & Goulet, 2006). Pour les blessures recensées lors d'une consultation médicale, Rainville et ses collègues (2010b) notent que dans le cas du surf des neiges, 92,2 % des blessures sont survenues lors de pratique libre. Dans le cas de la planche à roulettes, 85 % des répondants ayant consulté un professionnel médical affirment que la blessure est survenue lors de figure ou de saut. Fait intéressant, dans la moitié des situations, le lieu de pratique était un parc de planche conçu à cet effet (Rainville, Goulet, Tremblay & Maurice, 2010a).

Les coûts sociaux demeurent importants au fil des ans. Goulet (1998) affirme qu'en 1993, le coût économique total des blessures et des décès a atteint 294,4 millions de dollars. Une autre donnée intéressante regroupe quatre loisirs et concerne la province de Québec. En 2004, les dépenses relatives aux chutes en patin, en ski, en planche et en patin à roues alignées s'élevaient à 60 millions de dollars (Sauve-Qui-Pense, 2009). Ces montants incluent les coûts directs (consultation d'un professionnel de la santé, soins de

santé, coroner, transport ambulancier, etc.) et les coûts indirects (perte de production liée à une incapacité temporaire ou permanente) (Rainville et al., 2010b). La perte de production s'étend de quelques jours à quelques semaines (Hamel & Goulet, 2006). Il va sans dire qu'il est nécessaire de mieux comprendre le phénomène afin de proposer subséquemment des solutions susceptibles de réduire les TORS.

Parmi les TORS, les commotions cérébrales dans le milieu sportif sont bien souvent sous-déclarées et donc sous-diagnostiquées (Williamson & Goodman, 2006). Ces commotions se présentent surtout au hockey et au football américain, deux sports lors desquels le contact entre joueurs est permis et fréquent. Il est convenu que ces traumatismes à la tête ont des conséquences sur la mémoire et le niveau d'attention, le jugement, les conduites sociales, les réflexes, l'équilibre, la coordination et la dépression (Cantin, J. F., McFadyen, B. J., Doyon, J., Swaine, B., Dumas, D., & Vallée, M., 2007; Kutcher & Eckner, 2010; Ptito, Chena, & Johnstonb, 2007; Sean Echlin, Tator, Cusimano, Cantu, & Taunton, 2010). Répétées, ces commotions peuvent provoquer à long terme la maladie d'Alzheimer (Guskiewicz, K. M., Marshall, S. W., Bailes, J., McCrea, M., Cantu, R. C., & Randolph, C., 2005). Par le biais des commotions cérébrales, on se rend compte que les TORS ne sont pas uniquement le cas des loisirs récréatifs, mais bien aussi des loisirs compétitifs.

Néanmoins, certaines données demeurent encourageantes. En effet, il semble que les TORS diminuent au Québec. « Le nombre de décès a diminué de 31 %, passant de 200 décès pour la période 1990-1992, à 138 décès par année en moyenne de 2002 à 2004. » (Tremblay, 2007, p. 20). L'auteur insiste sur l'importance du phénomène et sur la nécessité de poursuivre les recherches et les actions pour mieux comprendre les dynamiques en cause concernant la prise de risque en loisir menant aux TORS. Il est indispensable de connaître le point de vue des participants et de connaître leur vécu afin d'en tirer un savoir sur la prise de risque selon l'âge. Il est de plus nécessaire de s'interroger sur les facteurs amenant ces hommes vers de telles conduites dans la

pratique de leurs loisirs. Une telle approche est essentielle afin de mieux comprendre la réalité et augmenter la sécurité en loisir. De ces connaissances, des interventions pourront être développées ultérieurement afin de diminuer le nombre de traumatismes d'origine récréative et sportive. Le groupe de recherche avec lequel je collabore s'intéresse à cette question. Par contre, les évidences énoncées plus haut quant aux possibles différences entre les sous-groupes d'âge visés par ce modèle justifient la pertinence de comprendre également l'évolution de la prise de risque avec l'âge.

## **1.2 Principal problème retenu**

La problématique choisie traite de l'évolution des facteurs de risque en fonction de l'âge. Ceci permet de comprendre quels sont les facteurs de risque qui évoluent entre 14 et 24 ans et de découvrir les ressemblances et les différences entre les groupes d'âge.



## **Chapitre 2 : Recension des écrits**



Afin de mieux comprendre le problème de recherche, il est primordial d'explorer l'état des connaissances scientifiques. Une recension des écrits a permis de dégager des éléments qui ont été regroupés en deux dimensions de la pratique du loisir qui influencent l'individu dans sa prise de risque, à savoir 1) les dimensions exogènes et 2) les dimensions endogènes. Les dimensions de l'environnement physique, sociales, récréatives et sportives, ainsi que technologiques composent l'ensemble des dimensions exogènes à l'individu. Ce groupe influence les dimensions endogènes (recherche de sensations, recherche d'expérience optimale, traits de personnalité et perception du risque). Cette recension met en lumière diverses études dont nombre d'entre elles qui présentent comme caractéristiques d'être centrée sur un loisir. Ces loisirs seront énumérés à titre d'exemple. Les prochaines sections décriront plus en détail ce qui compose chacune des dimensions.

## **2.1 Dimensions exogènes**

Les dimensions exogènes rassemblent les dimensions relatives à l'environnement de la personne. Il est question de la dimension de l'environnement physique (terrain de pratique), de la dimension sociale (engouement social vers la prise de risque, masculinité du risque et influence sociale), de la dimension récréative et sportive (intensité et fréquence) et de la dimension technologique (médias, médias sociaux et équipement de protection). La prochaine section vise à recenser les écrits de la littérature relatifs à chacune des dimensions exogènes.

### **2.1.1 Dimension de l'environnement physique**

La première dimension retenue concerne l'environnement physique dans lequel s'inscrit la pratique récréative et sportive. Trois éléments en lien avec l'environnement physique ressortent dans la littérature en lien avec la prise de risque, à savoir les disparités géographiques, l'état du terrain et la réappropriation de l'environnement.

Tout d'abord, tel que mentionné précédemment, Gagné (2006) considère les disparités géographiques comme un facteur de prise de risque. Les personnes vivant en milieu rural présentent une mortalité plus accrue en ce qui a trait aux traumatismes non intentionnels. Toutefois, il est à noter que les activités récréatives et sportives font partie des traumatismes non intentionnels qui englobent divers traumatismes tels que les traumatismes routiers et les intoxications.

Le type de terrain ainsi que l'état de celui-ci composent eux aussi la dimension de l'environnement physique puisque le terrain donne à l'individu des informations sur l'environnement physique entourant sa pratique (Hasler et al., 2010; Paquette, Lacourse, & Bergeron, 2009). Dans le cas des loisirs alpins, on retrouve par exemple, l'état de la neige, la visibilité liée à la météorologie (Hasler et al., 2010) et l'avènement des parcs à neige qui semble être relié à un plus grand nombre de blessures à la tête et au cou (Hagel, Goulet, Platt, & Pless, 2004). Les auteurs expliquent cette tendance par la présence des modules incitant aux sauts. De plus, l'achalandage dans les parcs à neige est soulevé comme hypothèse pour expliquer les blessures nombreuses. Il semble que les terrains aménagés favorisant les sauts soient en lien avec la prise de risque selon ces auteurs. Il est à noter que dans une enquête portant sur les blessures en planche à roulettes, la moitié des accidents répertoriés sont survenus dans un « skatepark » (Rainville, Goulet, Tremblay, & Maurice, 2010a). Comme quoi les terrains aménagés ne sont pas exempts de risque et même de blessures chez les pratiquants.

Alors que certains pratiquants se consacrent à la pratique dans un terrain spécialement aménagé, d'autres choisissent de pratiquer leurs loisirs en terrain non prévu à cet effet (Adès & Lejoyeux, 2004; Green & Singleton, 2006). Ceci est attribuable à l'attrait du milieu brut quant à la pratique du loisir. L'exemple du parkour revient de nombreuses fois dans la littérature. Cette discipline demande au pratiquant de se servir du mobilier de la rue tels des rampes, des murs et des escaliers en procédant à des sauts ou des tractions afin de parcourir le tracé (Miller & Demoiny, 2007). Le parkour est donc basé sur l'exploitation du mobilier urbain et des édifices et constitue un bon exemple de la réappropriation de l'environnement physique (Cazenave, 2007; Cazenave & Michel, 2008). Dans ce cas, l'environnement devient davantage une source de défi (Ameel & Tani, 2012). Les participants du parkour, nommés traceurs, ne suivent pas les codes implicites relevant de l'urbanisme. En fait, ils utilisent le mobilier urbain en mettant à profit leur imagination pour créer leur propre chemin (Guss, 2011; Saville, 2008). Le tout se doit d'être fluide et esthétique. Au même titre, la planche à roulettes est aussi vue comme une forme de réappropriation de l'espace urbain (Courty, 2007). Ainsi,

(...) des adolescents transforment des espaces apparemment fonctionnels, hostiles à l'expression artistique et ludique, en des territoires privilégiés : les entrées de musées, les escaliers, les espaces surveillés, les tunnels de métro, autant de lieux que peu imaginaient transformables en territoire de création ou de jeux. (Lachance, 2011, p. 26).

Selon la littérature, la redéfinition de la vocation première du terrain semble être un attribut indéniable des activités récréatives et favorise la prise de risque. De plus, l'environnement physique de la pratique est plus répertorié concernant les activités récréatives. L'exemple du parkour, de la planche à neige et de la planche à roulettes revient régulièrement. Ces lieux de pratique, par leur aménagement, sont porteurs de risque, tandis que plusieurs participants sortent de ces lieux aménagés pour étendre leur pratique en des lieux voués à d'autres fonctions. Le mobilier urbain devient parfois un lieu de pratique privilégié pour les participants qui voient alors ces constructions urbaines comme un défi, et leur pratique comme une façon de se réapproprier le lieu.

### 2.1.2 Dimension sociale

La dimension sociale de la pratique des loisirs rassemble les éléments rattachés au contexte dans lequel l'individu évolue et qui sont susceptibles de modifier son comportement. Quatre éléments composent cette dimension : l'engouement social, les perspectives sociales, la masculinité du risque et l'influence sociale. L'engouement social vers les activités à risque est fortement présent dans les médias, et ce, peu importe leur forme. Il est intéressant de constater que, parallèlement à cet emballement, les perspectives sociales sont mises en évidence par plusieurs auteurs qui polarisent le goût social du risque et la société sécurisée, et que d'un autre côté, elles mettent en lumière les valeurs prônées par la société. De plus, la propension vers le risque est généralement sexuée, les hommes y sont davantage représentés. L'influence sociale témoigne quant à elle, du changement de comportement d'individus à la suite des interactions qu'ils entretiennent avec autrui. Les prochaines sections décriront plus en détail ces quatre éléments.

#### 2.1.1.1 *Engouement social*

Depuis quelques décennies, on assiste à une augmentation du nombre de loisirs à risque : le loisir à risque devient protéiforme (Langseth, 2011; Le Breton, 2002a; Michel, 2001). Les épreuves en nature telles que les raids, les « vias ferratas » et les épreuves de survie, ainsi que la popularité croissante des épreuves d'endurance telles que les triathlons « iron-man » témoignent de cet engouement social. Les sports à risque et les sports de rue émergents voient leur popularité se renforcer (Rhea & Martin, 2010). De plus, il semble que les adolescents et les jeunes adultes sont de moins en moins portés vers des pratiques en club ou en association (Vieille Marchiset & Cretin, 2006), mais davantage vers une pratique auto organisée. Ces mêmes auteurs ont observé que ce délaissement des activités en club ou en association est possiblement corrélé avec la popularité des activités physiques à risque. Il y a donc un consensus entourant la popularité croissante des activités récréatives et sportives perçues comme risquées. Cette

popularité s'accompagne évidemment d'un nombre impressionnant d'adeptes et aussi d'un nombre croissant d'activités proposées.

#### *2.1.1.2 Perspectives sociales*

Deux perspectives sociales tentent à leur façon d'expliquer le phénomène lié à la prise de risque. La première concerne un paradoxe entre l'engouement social croissant pour les loisirs à risque et la société qui tend, de son côté, à sécuriser de plus en plus notre mode de vie. Quant à la seconde, elle traite davantage de la personnification des valeurs culturelles.

En premier lieu, Attali et Saint-Martin (2010) soutiennent qu'un paradoxe existe entre la société du risque et l'idéologie sécuritaire. Selon cette théorie, le pratiquant d'activités physiques à risque désire sortir du cadre sécuritaire pour vivre le risque de façon intentionnelle. Cette vision sociale du risque cadre dans la perspective de compensation de la prise de risque (Langseth, 2011). Elle permet à l'individu de fuir la routine et la bureaucratie de la société moderne. En fait, la prise de risque redonne à la personne confinée dans une routine et dans une sécurité tant professionnelle que familiale, une occasion d'expression de soi et une impression de vivre à nouveau. La prise de risque se retrouve intimement liée à une réaction envers un mode de vie et une société perçue comme étant excessivement sécuritaire (Langseth, 2011; Soulé & Corneloup, 2007). Comme l'explique Le Breton (2002a), l'écart se creuse entre la volonté sociale et politique de réduire le risque et le désir de vivre le risque individuellement, entre autres par une prise de risque durant les activités de loisirs. Plus précisément, les individus provenant des classes sociales moyennes et supérieures vivent de la prise de risque de façon plus prononcée.

En second lieu, Langseth (2011) met de l'avant la perspective adaptative en soutenant que la participation à des loisirs à risque correspond à un code culturel de la société moderne : « La participation dans les sports à risque peut être vue comme une tentative

d'établir un équilibre entre les contraintes sociales au quotidien et les impératifs culturels dans la modernité » (traduction libre) (Langsteh, 2011, p.640). En effet comme l'explique Langseth (2011), certaines valeurs telles que l'individualisme, la créativité, la réalisation de soi et la recherche d'excitation sont prônées dans la société actuelle. Par sa prise de risque, le participant personnifie ces valeurs. Celles-ci deviennent un indicateur de l'individualité et d'expression valorisée socialement. Par individualisme, cet auteur entend la volonté derrière le comportement; cette dernière fait partie de cet individualisme.

Ces deux approches s'avèrent complémentaires au sein de l'étude des comportements à risque. Alors que les personnes se retrouvent régies par une routine et des demandes sociales contraignantes, et que de l'autre côté la valorisation de l'individualisme est prônée, les activités à risque représentent pour certains une solution en permettant de sortir de ce cadre restreignant tout en se réalisant soi-même (Langseth, 2011). Au-delà de l'apparente opposition de ces perspectives, il apparaît que toutes deux sont liées à la prise de risque, elles deviennent complémentaires.

#### *2.1.1.3 Masculinité du risque*

Ces perspectives sociales, bien qu'elles s'appliquent tant aux hommes qu'aux femmes, concernent plus particulièrement les hommes. En effet, plusieurs études confirment que le sexe du pratiquant s'avère un des facteurs déterminants des comportements à risque dans les activités de loisir. Les hommes seraient davantage engagés que les femmes dans l'ensemble des conduites et comportements à risque (Bonino, Cattelino, & Ciairano, 2005; Hachet, 2001; Michel, Purper-Ouakil, & Mouren-Simeoni, 2006; Paquette et al., 2009). Il en est de même pour les loisirs se pratiquant dans la rue (Zeijl, du Bois-Reymond, & te Poel, 2001) et lors des loisirs en centre sportif (Finch, Otago, White, Donaldson, & Mahoney, 2011). Ce consensus se projette aussi vers la mortalité accidentelle (Gagné, 2006; Le Breton, 1991) et les blessures graves (Haas et al., 2011). Malgré la participation de plus en plus marquée des femmes dans

certaines pratiques à risque, ce sont néanmoins les hommes qui prennent des risques plus importants (Penin, 2006) et qui se blessent davantage (Hamel & Tremblay, 2012).

L'explication mise de l'avant concerne la volonté d'affirmer sa masculinité (Soulé & Corneloup, 2007; Terret, 2004). Ceci est probablement dû en raison de l'identité masculine qui est littéralement valorisée dans l'adoption des pratiques de loisirs à risque (Penin, 2006; Rojek, 2006). En effet, par le biais de cette valorisation sociale, le pratiquant fait l'apprentissage de l'identité masculine socialement acceptée (Lizé, 2004). Car, en plus d'apprendre à se comporter selon des normes sociales, la prise de risque procure l'admiration des pairs (Penin, 2006). Le pratiquant est donc estimé de ses pairs et jouit d'une réputation enviable, ce qui contribue à le maintenir au sommet d'une hiérarchisation virile.

Outre la valorisation sociale de la masculinité et l'affirmation d'une identité masculine, d'autres éléments peuvent expliquer cette tendance accrue des hommes vers le risque. La perception du risque et la façon dont la prise de risque se réalise diffèrent entre les hommes et les femmes. Certains auteurs s'entendent en effet pour affirmer que la perception du risque (Slovic, 2000) diffère entre les hommes et les femmes. Les hommes ont tendance à sous-estimer les risques alors que les femmes les estiment plus fortement. Cette importance accrue accordée au risque par les femmes est susceptible d'influencer les pratiques à risque de celles-ci (Michel, 2001). Également, la prise de risque des hommes et des femmes se fait de façon très différente. Alors que les hommes extériorisent leur prise de risque lors de leurs pratiques de loisir, les femmes ont pour leur part tendance à intérieuriser le risque, à le retourner contre soi par des troubles de l'alimentation ou par des tentatives de suicide plus fréquentes que chez les hommes (Assailly, 2007; Le Breton, 2002b, 2005; Touati, 2006).

Plusieurs avenues permettent de comprendre la forte représentation des hommes dans les activités récréatives et sportives à risque. Outre les statistiques témoignant d'une forte surreprésentation des TORS telle que vue au premier chapitre, la tendance à

prendre des risques expose cette tendance. Les hommes semblent percevoir le risque de façon bien différente des femmes, ce qui nous amène à comprendre ce qui les pousse à de telles pratiques. De plus, certains hommes tentent par cette pratique de répondre à une valorisation sociale de la masculinité et d'obtenir l'admiration des pairs. La masculinité du risque va plus loin que la prévalence des blessures; elle prend son sens dans des différences liées au genre, et en réponse à des normes sociales.

#### *2.1.1.4 L'influence sociale*

Ce n'est pas les hommes de tous âges qui sont surreprésentés dans la prise de risque, mais bien plus spécifiquement les jeunes hommes et les adolescents. En effet, les pratiques à risque sont caractéristiques du loisir pratiqué par de nombreux adolescents (Green & Singleton, 2006; Soulé & Corneloup, 2007). Les jeunes optent en faveur d'une prise de risque en loisir pour plusieurs raisons : besoin de ressentir des sensations fortes, d'explorer le monde avec les pairs, de tester leurs limites corporelles, de se démarquer du modèle parental par le biais des loisirs et de provoquer des réactions chez l'entourage (Assailly, 2007; Hachet, 2001). La notion de pairs devient intéressante en ce qu'elle permet de mesurer l'influence du groupe sur l'individu par l'apparition de comportements observables. L'influence sociale se trouve basée sur le changement de comportement ou de pensée et s'opère après à une relation avec autrui (Fiske, 2008). Cette notion de relation interpersonnelle est très importante dans la pratique de loisir. Dans une étude portant sur la sécurité en milieu aquatique, il a été vu que les adolescents accordent une plus grande importance aux pairs que les adolescentes et que ceux-ci prennent davantage de risque en cours de loisir avec leur pairs (Moran, 2009). Cette influence se traduit bien souvent par un besoin d'appartenance sociale (Fiske, 2008). Il a été vu que la satisfaction à l'égard de la relation avec les pairs est corrélée à un engagement soutenu dans une pratique à risque (Shoham, Rose, & Kahle, 2000). Il est intéressant de savoir si la prise de risque s'effectue dans une pratique individualisée ou si elle s'insère dans le cadre d'une structure de groupe au sein de laquelle l'influence sociale tient une place prépondérante.

À l'opposé, dans l'exemple du parkour, l'existence du groupe permet une cohésion entre les participants tout en respectant leurs différences dans leurs pratiques. En effet, une place importante est accordée à la personne et sa créativité. C'est le partage de champs d'intérêts communs tout en maintenant les différences individuelles. Le groupe a pour fonction le développement de la pratique et le partage de l'espace de pratique (Guss, 2011). Le parkour vient donc nuancer les prémisses de l'influence sociale en maintenant une philosophie préservant l'individualité lors d'une pratique en groupe. Il devient donc important de situer l'importance du groupe de pairs dans un contexte de pratique et dans une philosophie de pratique propre à certaines activités récréatives et sportives.

### **2.1.3 Dimension récréative et sportive à risque**

Cette dimension renvoie aux caractéristiques de la pratique sportive, à savoir l'intensité et la fréquence du comportement à risque (Bonino et al., 2005), car elles jouent un rôle considérable dans la prise de risque. Il est important de comprendre que chaque prise de risque peut être modérée ou peut amener à des comportements pathologiques. L'intensité de la pratique diffère selon la fréquence, l'objectif de pratique de type compétitive et l'occasion d'enseignement du loisir (Zuckerman, 2007). Ce même auteur conclut que la prise de risque évolue avec l'activité, l'expérience acquise et l'évaluation en cours de pratique. Dans un rapport gouvernemental récent, Hamel et Tremblay (2012) concluent en faveur d'une incidence entre la fréquence et les blessures. En effet, les personnes pratiquant leur loisir plus de trois fois par semaine ont davantage de probabilités de se blesser. Concernant les sports alpins, certains auteurs relient la variable de l'estimation de la vitesse aux blessures (Hasler et al., 2010). En effet, ils attribuent la sous-estimation de la vitesse à la probabilité de blessures. Dans une étude portant sur la planche à neige, deux aspects sont indiqués comme étant la vitesse et la recherche d'esthétisme dans les figures, augmentant ainsi le risque de blessures (Rainville et al., 2010a). De même, plus un individu prend des risques fréquemment, plus

celui-ci recherche une augmentation de la sensation, et plus la recherche de danger et d'aventure est grande (Michel et al., 2006). Michel et ses collègues (2009) affirment que ce profil mène possiblement vers des activités physiques et sociales risquées ou des comportements de désinhibition.

Alors que l'intensité et la fréquence composent la dimension récréative et sportive, le type de loisir peut aussi s'ajouter comme une caractéristique de cette dimension. En effet, la prise de risque dans les activités traditionnelles (ex. football, hockey) et les activités physiques non traditionnelles (parkour, planche à roulettes) peut différer selon certains écrits scientifiques (Lasenby-Lessard & Morrongiello, 2011; Rhea & Martin, 2010). Selon Hamel et Tremblay (2012), les activités les plus susceptibles de blessures rassemblent les sports de combat, les sports traditionnels tels le hockey, le football et le soccer ainsi que la planche à neige. Il devient donc nécessaire de considérer ces pratiques de loisir sous l'angle de la prise de risque.

#### **2.1.4 Dimension technologique**

La dimension technologique inclut les médias traditionnels et sociaux et l'équipement de protection. Dans un contexte social d'engouement pour les loisirs à risque, les médias jouent un rôle considérable par la télévision, les films, internet, les magazines, etc. Alors que cet engouement augmente, la variété des activités augmente également, ainsi que le nombre d'accidents mortels (Creyer et al., 2003). Les médias de masse jouissent d'un pouvoir d'influence incomparable et montrent différents styles de vie, dont ceux à haut risque (Le Breton, 2005; Miller & Demoiny, 2007). Alors que les adolescents bénéficient d'une plus grande autonomie par rapport à leurs parents, les célébrités (musique, sport) et les pairs voient leur niveau d'influence augmenter (Giles & Maltby, 2004). Par la télévision, les films, les magazines ou internet, les médias inspirent les jeunes avec des émissions telles que « Jackass » (Adès & Lejoyeux, 2004; Fischer, Greitemeyer, Kastenmüller, Vogrincic, & Sauer, 2011; Le Breton, 2007). Le

sensationnalisme véhiculé suggère des modes de comportements à risque et il les banalise, en plus d'afficher de nouvelles formes d'héroïsme sportif dont les enfants et les adolescents s'inspirent. Ceci permet « d'affirmer sa virilité et assurer sa réputation auprès d'un groupe de pairs » (Le Breton, 2007, p. 268). Tout en encourageant la prise de risque, les médias stigmatisent les comportements sécuritaires (Le Breton, 2005) et dressent un portrait type du pratiquant. Dans cette optique, les conduites à risque sont souvent vues comme étant une affirmation de soi, une preuve de courage, et renvoient à une image de virilité (Le Breton, 2002a) telle que mentionnée lors de la section portant sur la masculinité du risque.

Outre l'apport des médias, il convient de reconnaître que la présence des médias sociaux a nettement changé le portrait de la vie quotidienne des individus d'aujourd'hui. Les adolescents et jeunes adultes utilisent les médias sociaux quotidiennement et y investissent beaucoup de leurs temps (Ahn, 2011). Les médias sociaux font partie de la réalité des jeunes générations d'aujourd'hui. En effet, une grande majorité des jeunes possèdent maintenant un téléphone portable, un véritable outil photographique et vidéo. Ceci permet à chacun une diffusion rapide, voire immédiate, de ses prouesses pour les pairs et pour le public tout en lui procurant une rétroaction tout aussi instantanée (Tisseron, 2011). Les clichés et les films sont le portrait de l'image que l'adolescent veut projeter de lui-même, un support à sa construction d'identité (Lachance, 2011). Les réactions des pairs sont dorénavant possibles en cours comme en dehors de la pratique. Le cyberespace est vu comme un lieu de rassemblement des jeunes et duquel des expérimentations sont partagées (Lachance, 2011). Ce même auteur affirme que l'utilisation des médias sociaux permet de répondre au désir d'être vu et d'exister pour les pairs. De ce fait, l'utilisation de médias sociaux peut certainement influencer l'importance de la pression des pairs par l'élargissement du réseau social du pratiquant et du public potentiel : les médias sociaux et l'influence sociale sont en constante interrelation. De plus, l'apprentissage par les pairs semble être de plus en plus présent

sur les médias sociaux. Ce changement éducatif transfère le rôle de l'apprentissage des adultes vers les pairs (Tisseron, 2011).

Certes, l'utilisation d'équipements de protection réduit le risque de blessures (Deroche et al., 2007; Hagel, Pless, Goulet, Platt, & Robitaille, 2005a; Russell, Christie, & Hagel, 2010; Verhagen, van Stralen, & van Mechelen, 2010). Hagel et ses collègues (2005b) ont trouvé que le port du casque réduit le risque de blessures de 29% à 56% dans une étude portant sur le ski alpin et la planche à neige, tandis que Russel et ses collègues (2010) mentionnent 35%. Néanmoins, d'autres facteurs doivent être pris en compte tels que la façon de porter le casque, l'état du casque, la vocation première du casque, etc. Dans le même ordre d'idée, Abernethy et Bleakley (2007) ajoutent que même si l'équipement de protection aide à réduire les blessures, la prévention des blessures ne devrait pas se limiter du port d'équipement de protection chez les adolescents. Dans une étude portant sur la perception qu'ont les adolescents du casque en ski et en planche, Peterson et Brooks (2010) concluent que les adolescents attribuent le port du casque au niveau de difficulté de l'activité et que l'influence des pairs est cruciale en faveur ou en défaveur au port du casque. Car il est mieux perçu de porter un casque lorsque ses amis en portent également. Chez certains individus, le port d'équipements de protection les incite à adopter des comportements à risque plus importants. Ce phénomène, le *risk compensation*, procure à l'individu un sentiment de protection, voire d'invincibilité. Ceci influencera la perception du risque du pratiquant en cours de pratique du loisir. Ce phénomène est présent à tous les âges et concerne une panoplie de loisirs (Lasenby-Lessard & Morrongiello, 2011). Les enfants considérés « chercheurs de sensations » présentent davantage de *risk compensation* que les autres enfants (Lasenby-Lessard & Morrongiello, 2011; Morrongiello & Lasenby-Lessard, 2007). De plus, lors d'une étude au hockey, le fait de porter l'équipement de protection se trouve relié à une plus grande agressivité de la part des joueurs (Biasca, Wirth, & Tegner, 2002). Hasler et ses collègues (2010) observent que les participants qui ont été blessés porteraient moins le casque que les personnes sans blessure. Par contre, certains auteurs n'abondent pas dans

le même sens. En effet, dans une étude portant sur le ski alpin et la planche à neige, la prise de risque est attribuée à la recherche de sensation et non au port du casque (Ruedl, Abart, Ledochowski, Burtscher, & Kopp, 2012). De même, Hagel et ses collègues (2005a; 2010) ajoutent qu'aucune relation n'est trouvée entre le port du casque et les blessures. Ce point de vue est partagé par plusieurs auteurs (Russell et al., 2010; Scott et al., 2007). Le phénomène de *risk compensation* ne fait donc pas l'unanimité dans la littérature scientifique. Un débat non résolu est installé entre les études en faveur du phénomène de *risk compensation* et celles dont les résultats montrent l'inverse.

En somme, les facteurs technologiques influencent certainement l'individu dans sa prise de risque. En plus de véhiculer des messages incitant au risque et de participer à la popularisation croissante des activités dites émergentes, ils permettent aussi à l'individu de prendre part à cette médiatisation du risque par le biais des médias sociaux. Les internautes interagissent de plusieurs façons, soit en consultant du contenu électronique portant sur la prise de risque, soit en commentant du contenu ou soit en partageant du contenu. Cette réalité électronique change la façon d'apprendre, de partager, de forger son identité. Elle devient incontournable dans l'étude de la prise de risque. Enfin, l'influence du port d'équipement de protection joue un rôle sur le risque de blessure et la perception du risque, bien qu'il n'y ait pas de consensus scientifique autour du *risk compensation*.

## 2.2 Dimensions endogènes

Malgré l'importance des éléments des dimensions exogènes, les dimensions endogènes sont prépondérantes dans la prise de risque. Ainsi, bien que le contexte soit indispensable dans l'étude de la prise de risque, les dimensions propres à la personne revêtent une importance capitale puisqu'elles mettent l'accent sur des éléments psychologiques et sur la prise de décision du pratiquant. Plusieurs chercheurs ont tenté à leur façon d'expliquer ces comportements. La recherche de sensation est une idée maîtresse de cette dimension. L'échelle de recherche de sensations de Zuckerman (2007), la *Sensation Seeking Scale*, tend à mesurer les personnalités sujettes à une prise de risque accrue. De même, la recherche de l'expérience optimale véhiculée par Csikszentmihalyi (2004) fait référence à l'engouement vers certaines pratiques récréatives et sportives. D'autres traits de personnalité (personnalité antisociale, refus de l'ennui, etc.) ainsi que les perceptions du risque en loisir influencent considérablement la prise de risque.

### 2.2.1 Recherche de sensations

Zuckerman (1994) conceptualise la recherche de sensations en invoquant la volonté de l'individu à prendre des risques afin d'obtenir de la nouveauté et de vivre une expérience. L'échelle de Zuckerman, la « *Sensation Seeking Scale* », comporte quatre dimensions : la recherche de sensations et d'aventure, la recherche d'expérience, la désinhibition et la sensibilité à l'ennui. Les personnes qui obtiennent des résultats élevés dans les quatre dimensions sont considérées comme des chercheurs de sensations. Ces personnes occupent des emplois demandant des prises de décisions rapides, des défis et des risques (pilotes, fondateurs d'entreprise, pompiers, etc.), elles conduisent plus rapidement, préfèrent les mets épicés, boivent plus d'alcool, etc. Les amateurs de sensations seraient plus sensibles à la monotonie et d'emblée plus créatifs que la moyenne des gens (Zuckerman, 1994). La dimension concernant la prise de risque en

activité physique concerne la recherche de sensations et d'aventure. Il est convenu que les chercheurs de sensations sous-estiment leur prise de risque même dans les activités pour lesquelles ils ont peu d'expérience. Il existe un lien entre des activités à risque et la recherche de sensation. En effet, les personnes pratiquant des sports risqués comme le parachutisme, la plongée sous-marine, ou la descente en ski alpin sont des personnes obtenant de plus hauts résultats sur l'échelle des chercheurs de sensations (Zuckerman, 2007). Selon cet auteur, ces pratiquants d'activités à risque ont aussi une confiance évidente en leur équipement, ce qui réduit la perception du risque.

De plus, il est considéré que les comportements sécuritaires sont corrélés négativement avec l'impulsivité et la recherche de sensations (Paquette et al., 2009). L'impulsivité, aussi caractérisée par un manque de planification (Magid, MacLean, & Colder, 2007), demeure un facteur de risque alors que l'anxiété en est un inhibiteur (Zuckerman, 2007). Concrètement, ces pratiquants pensent à leur action une fois la prise de risque enclenchée. De plus, la conséquence positive prédomine dans leurs pensées (Hovath & Zuckerman, 1992).

La littérature fait ressortir, à l'intérieur d'une population adolescente, deux profils de preneurs de risque : les adolescents pour lesquels les activités à risque représentent une recherche de plaisir, de sensation agréable et les adolescents qui adoptent des comportements à risque pour exprimer un mal d'être, des difficultés morales ou sociales (Michel, 2001). D'autres formes de loisir néfastes ou nuisibles pour la personne et la collectivité ne sont pas retenues (Bellefleur, 2002; Rojek, 1999, 2005). Selon Rojek (1999), le loisir fait partie d'un ensemble de facteurs pouvant mener à certaines activités criminelles ou certaines actions de désinhibition qui sont toutes liées à la transgression des limites sociales. L'auteur rassemble ces loisirs en trois formes de loisir déviants, soit les formes envahissantes, méphitiques et sauvages (Rojek, 1999, 2005). La forme envahissante traite d'une forme de loisir qui amène tranquillement la personne à se retirer de la vie courante. Tout en se retirant progressivement, la personne adopte des

habitudes individuelles de loisirs. Ce type de loisir concerne la consommation de drogue et d'alcool. La forme méphitique concerne les actions dirigées vers autrui et visant l'atteinte d'autrui telles que les crimes. Enfin, la forme sauvage prend forme dans la transgression des règles sociales, notamment par le vandalisme et le piratage informatique. Dans la présente étude, les comportements à risque d'ordre pathologique tels que la déviance, le suicide et les loisirs déviants ne sont pas retenus, car l'objet de cette recherche porte précisément sur la compréhension de facteurs de la prise du risque dans la pratique récréative sportive vécue par les hommes de 14 à 24 ans.

Concernant certaines divergences d'interprétation scientifiques, les travaux de Zuckerman sont critiqués par le sociologue Le Breton (2002a). Il pose un regard critique sur la théorie de la recherche de sensations, affirmant que Zuckerman néglige l'analyse des aspects sociaux et culturels des pratiques en se concentrant uniquement sur les aspects psychophysiologiques :

les modèles biologiques sont cependant impuissants à rendre compte de la signification personnelle et sociale du jeu délibéré avec le risque, comme dans son évitement, dans la mesure où ils prétendent enracer ces conduites dans la physiologie, c'est-à-dire une « nature » humaine (...). (Le Breton, 2002a, p. 146)

Le Breton nuance l'importance des facteurs endogènes de la prise de risque. Il mise sur une vision globale de la prise de risque et rejette une vision cantonnée dans une perspective physiologique. Néanmoins, les deux approches apportent des éléments intéressants pour une meilleure compréhension de ce phénomène. La complémentarité des approches doit être mise de l'avant car l'être humain est complexe et les phénomènes y étant liés le sont aussi. Considérer l'individu dans sa prise de risque en constante interaction avec son environnement permet une vision plus juste et plus éclairée.

## 2.2.2 Recherche de l'expérience optimale

Lors de la recherche de sensations, la prise de risque ne représente pas toujours la finalité, mais bien le moyen d'accéder au niveau d'excitation désiré. Cette excitation qui prend la forme d'enchantement au sein d'activités personnelles ou professionnelles est mieux connue sous le nom d'expérience optimale. Elle est souvent vécue lors de loisirs, de passions, et peu importe la nature des activités pratiquées. Celles-ci peuvent être accessibles à tous les individus, sexe, ethnie et âge confondus. Cet enchantement favorise tant la santé mentale que la santé physique. Afin de rester dans l'esprit du sujet de l'étude, une partie des travaux de Csikszentmihalyi (2004) est retenue, à savoir l'expérience optimale par le corps. Elle se résume à des sentiments exaltants lors de la pratique d'activité physique. L'engagement dans cette tâche et les émotions vécues représentent l'expérience optimale, laquelle présente huit caractéristiques essentielles. Selon Csikszentmihalyi (2004), le participant vit une expérience optimale lorsqu'il fait face à un défi à sa mesure; lorsqu'il est concentré sur sa tâche; lorsque son engagement est total; lorsque le but à atteindre est clair; lorsque la rétroaction est imminente; lorsqu'il a un sentiment de contrôle sur ses actes et sur ses gestes; lorsque la préoccupation de soi disparaît à l'accomplissement de la tâche et; finalement, lorsque la perception de durée est altérée.

L'expérience optimale devient une motivation intrinsèque primordiale dans la continuation d'une passion. Dans le cas de cette étude en *base-jumping* : « la pratique d'un sport induisant de fortes sensations a une influence importante sur l'état émotionnel des sportifs avant et après le saut » (Michel, Cazenave, Delpouve, Purper-Ouakil, & LeScanff, 2009, p. 75). Cela serait grandement bénéfique pour les individus vivant cette émotion puisque, selon Csikszentmihalyi (2004), elle favoriserait la croissance personnelle et la qualité de vie par une meilleure estime de soi et une réduction du stress. De même, concernant les activités récréatives et sportives, le processus technique pourrait procurer l'expérience optimale. Le parkour et les sports de glisse, par exemple,

demandent des habiletés techniques bien précises. Toujours selon la théorie de l'expérience optimale, lorsqu'elles seraient maîtrisées, le pratiquant pourrait accéder à l'enchantement par le mouvement et ainsi atteindrait l'expérience optimale.

Il serait intéressant de voir si les participants, dans leur quête d'expérience optimale, adoptent des comportements à risque afin d'y parvenir. Dans le cas des loisirs à risque, l'engagement de l'individu dans une prise de risque peut procurer des sensations intenses (Langseth, 2011). Tel qu'avancent Adès et Lejoyeux (2004), les comportements à risque visent surtout la recherche de sensations. C'est alors que l'enchantement, voire l'expérience optimale recherchée, pourrait avoir aussi son revers. Car non seulement bénéfique psychologiquement pour les pratiquants, cette recherche de l'expérience optimale pourrait aussi être associée à une prise de risque pouvant être néfaste pour leur santé.

### **2.2.3 Traits de personnalité**

Des chercheurs ont centré leur attention sur la compréhension des traits de personnalité des pratiquants des activités de loisirs à risque. C'est le cas de Rhea et Martin (2010), dont l'étude conclut que les amateurs de sports à risque présentent les traits de personnalité suivants : individus détachés, objectifs, non émotionnels, indépendants, solitaires, ouverts au changement et qui ont des résultats élevés de recherche de sensations. Allant encore plus loin, les personnalités de type borderline et antisociale semblent être prédisposées à la prise de risque (Michel et al., 2009). Celle-ci ne vient parfois pas seule, elle peut s'accompagner de comportements à risque présents dans d'autres sphères de la vie de l'individu (Paquette et al., 2009). La consommation d'alcool et de drogue et la conduite dangereuse en sont des exemples. Ceci touche autant les adolescents que les adultes pratiquant des loisirs à risque. Une tendance forte à l'ennui, et le refus d'activité routinière caractérisent aussi les chercheurs de sensations (Laffolie & LeScanff, 2007). Dans un autre ordre d'idée, la dimension de la relation

amoureuse est aussi relevée : les célibataires et les divorcés pratiquent plus de loisirs à risque que les individus en couple (Penin, 2006). L'attachement relationnel peut selon cet auteur prédire la probabilité de la prise de risque.

Il reste que la prise de risque est vécue, selon les écrits, en parallèle avec des prises de risque dans d'autres sphères de la vie des personnes. C'est donc dire que la prise de risque en loisir ne vient pas seule, et ceci répond aux études sur les traits de personnalité des individus. Cela explique que la prise de risque n'est pas l'apanage des activités récréatives et sportives, mais va bien au-delà des choix en loisirs lors des temps libres. Elle trouve sa source dans la personnalité des individus et peut probablement être accentuée ou amoindrie par l'importance des dimensions exogènes de l'individu, par exemple la dimension sociale. Ici, la critique de Le Breton sur les travaux de Zuckerman apparaît comme étant légitime puisque la complémentarité des approches permet d'aller plus loin dans l'étude de la prise de risque. Elle rend justice aux différentes approches tout en les intégrant dans un tout dynamique, rejetant les cloisons des visions pré-déterminées et mettant en lumière les interactions possibles entre les dimensions endogènes et exogènes.

#### **2.2.4 Perceptions du risque**

Par ses travaux, Zuckerman (1994, 2007) a introduit la notion de perception du risque en l'abordant par la dimension technologique, soit la confiance en l'équipement. Cet auteur relie cette notion à la recherche de sensations. Il précise que plus une personne recherche une sensation élevée dans sa pratique récréative et sportive, plus sa perception du risque diminue. Lors de la pratique d'une activité de loisir perçue comme risquée, deux personnes peuvent adopter des comportements bien différents, l'une plus sécuritaire et l'autre plus téméraire. Le comportement devient donc une manifestation visible de la perception du risque basée sur la subjectivité et la normalisation du risque et

débouche sur une prise de risque. L'âge devient aussi un paramètre à considérer dans la prise de risque puisque la perception du risque est susceptible d'évoluer avec l'âge.

La conception du risque comporte une dimension subjective importante : une perception du risque qui lui est propre et qui influence les décisions du pratiquant. Le type d'activité de loisir ne justifie pas à lui seul le risque car le comportement du pratiquant devient prépondérant dans la prise de risque (Collard, 1998). Même au sein des pratiquants, la perception du risque diffère, elle est propre à chaque individu. Cette particularité renvoie à la subjectivité du risque (Collard, 1998). Selon ces auteurs, nous ne pouvons dissocier le risque de la perception du risque, élément essentiel à la dimension psychologique. La subjectivité de chacun doit être mise en contexte afin de comprendre la dynamique de la prise de risque.

Selon Zuckerman (1994, 2007), les participants des activités à haut risque n'ont pas la même perception du risque que les non-pratiquants; en fait, leur perception est moindre. On assiste ici à une normalisation du risque. Le niveau d'expérience et de compétences s'ajoute donc aux éléments de perception du risque. Et plus la personne acquiert de l'expérience dans sa pratique, plus les craintes des conséquences du risque diminuent (Celsi, Rose, & Leigh, 1993; Creyer et al., 2003; Hovath & Zuckerman, 1992). L'individu avec une expérience plus considérable aura tendance à prendre davantage de risque (Lasenby-Lessard & Morrongiello, 2011). Celle-ci étant moindre, le pratiquant augmentera sa prise de risque pour arriver au même niveau d'excitation, un phénomène qui rejoint les travaux de Zuckerman. Creyer, Ross & Evers (2003) ont montré qu'une perception du risque faible est associée à une forte probabilité de participation à des activités à risque. De même, une personne qui a une propension élevée au risque aura plus d'occasions de pratiquer des sports à risque lorsque la perception du risque est faible. Dans une étude chez des pratiquants de soccer, le risque de blessure est corrélé avec un faible niveau de risque perçu et une perception forte des habiletés techniques (Kontos, 2004). De plus, il existe une relation inverse entre la

perception du risque et la perception des bénéfices. En effet, plus le pratiquant sous-estime les risques liés à l'activité, plus il accorde de l'importance aux bénéfices. Ceci est observé tant chez les adolescents que chez les adultes (Alhakami & Slovic, 1994; Michel, 2001). En revanche, il a été montré qu'en milieu alpin, un niveau débutant d'habiletés est corrélé à un comportement à risque plus élevé (Hildebrandt, C., Mildner, E., Hotter, B., Kirschner, W., Höbenreich, C., & Raschner, C, 2011). De même, la correspondance entre le niveau d'habiletés physiques, la préparation mentale et le niveau de danger est un élément crucial dans l'évaluation du risque (Guss, 2011).

La recherche de sensations atteint un sommet à l'adolescence pour ensuite décroître avec l'âge (Coslin, 2003). Aussi, la « mortalité accidentelle augmente avec l'âge tout au long de l'enfance, culmine chez l'adolescent et le jeune adulte pour décliner ensuite fortement » (Coslin, 2003, p. 18). Règle générale, les personnes plus âgées, plus prudentes, accordent plus d'importance au risque que les plus jeunes. Michel et ses collègues (2006) affirment que les jeunes ont donc plus de difficulté à percevoir la possibilité de conséquence négative et sont plus impulsifs (Lizé, 2004). La question de l'âge est ainsi un élément important à considérer, voire central dans l'étude des facteurs déterminants de la prise de risque.

Enfin, la perception du risque, élément fondamental lié à la prise de risque, est influencée par deux éléments. Alors que la subjectivité renvoie à la perception propre à chacun des risques; la normalisation du risque concerne le niveau d'habiletés et de compétences. Le facteur de l'âge suggère quant à lui une plus forte propension à la prise de risque chez les adolescents. La perception du risque ne peut être étudiée comme un aspect figé dans le temps, fixe et se dissociant de son contexte. Bien au contraire, les éléments présentés rendent compte de la complexité de la perception du risque en mettant l'accent sur son caractère évolutif. Il devient donc essentiel de situer les prises de risque en fonction de la perception du risque et de l'âge. Cette mise en contexte s'avère donc nécessaire.

### 2.3 Modèles théoriques de prise de risque

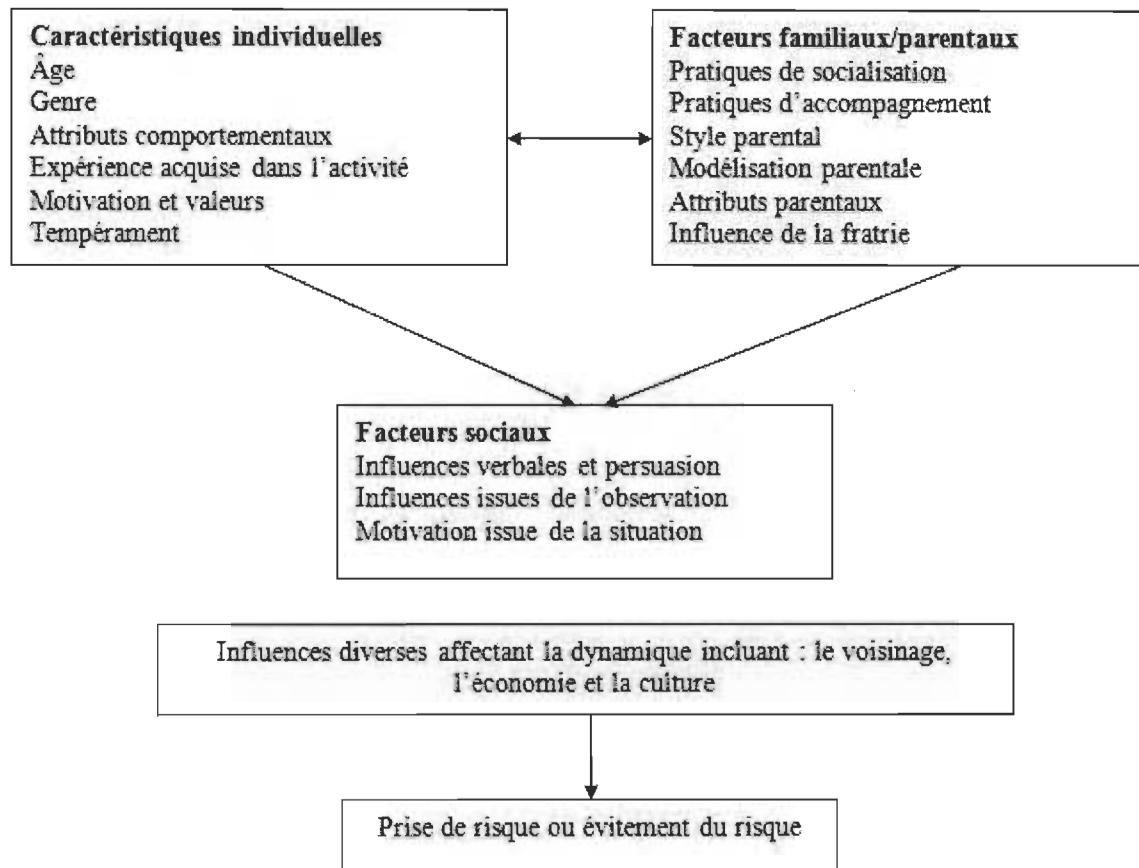
Des modèles sur les comportements à risque ont été développés et ils apportent un éclairage intéressant. Deux modèles de prise de risque ont été retenus pour guider l'élaboration du modèle préliminaire de cette étude car ils présentent une complexité trouvant sa source dans la multidisciplinarité des modèles. En effet, ils présentent des éléments liés au sujet en tant que tel et aussi à son entourage, au contexte dans lequel les personnes évoluent. Ces modèles ont donc comme qualité de rendre compte de façon plus complète de la question des conduites à risque.

Le premier modèle retenu est celui de Michel (2001). Ce modèle « interactionniste » de la vulnérabilité de l'ensemble des conduites à risque met l'accent sur la réciprocité des facteurs les uns par rapport aux autres. Cette vulnérabilité correspond à « l'identification d'un certain nombre de facteurs de risque » (Michel, 2001, p. 161). Ce modèle réunit les facteurs endogènes, psychopathologiques et les facteurs environnementaux. Dans les facteurs endogènes, les éléments tels que les différences entre les hommes et les femmes, de la recherche de sensations, les éléments reliés à l'âge comme le sentiment de vulnérabilité, la quête identitaire, les changements corporels adolescents sont intéressants. Le facteur psychopathologique n'est pas retenu puisque la portée de la présente étude ne permet pas de considérer cet élément. Puis, les facteurs psychoenvironnementaux font état de l'influence de la famille, de l'influence des pairs qui est reliée à la dimension sociale et de la pression de l'environnement sportif, en lien avec la dimension récréative et sportive. Dans ce modèle, il est possible de relier les facteurs endogènes et les traits de l'adolescence aux dimensions endogènes présentées dans le chapitre précédent. Les facteurs psychoenvironnementaux concernent davantage la dimension sociale de la pratique en se référant notamment à l'influence des pairs. Ce modèle est intéressant, quoique certaines dimensions recensées dans la littérature y soient absentes, à savoir, les dimensions environnementales et technologiques. De plus,

l'effet de l'âge n'est pas élaboré en sous-groupe. Dans ce modèle, l'adolescence est considérée comme un tout uniforme.

Puis, Morrongiello (2007) a construit un modèle de prise de risque chez l'enfant (voir Figure 1). Même si l'échantillon diffère (enfants de six à douze ans), il tend néanmoins vers une vision globale du phénomène. Comme les autres modèles, il intègre plusieurs dimensions : personnelles, familiales et situationnelles. La dimension situationnelle renvoie à la dimension sociale du chapitre précédent. L'élément scolaire y est très présent puisque l'échantillon concerne les enfants d'âge primaire. Un élément intéressant renvoie à l'idée de prise de décision du participant de prendre un risque ou de ne pas prendre de risque, ici illustré par le débouché du modèle : le comportement risqué. Ceci est en accord avec le concept du loisir, le choix de l'individu de s'impliquer dans un loisir et, bien évidemment, dans la prise de risque telle que définie précédemment dans ce chapitre. La notion de choix et de décision, semble donc centrale à l'individu qui est influencé par une diversité de facteurs. Toutefois, comme pour le modèle précédent, certains éléments de la revue de la littérature ne s'y retrouvent pas.

Il convient donc de considérer ces modèles comme assise afin de créer un modèle de prise de risque en fonction de la littérature et du cadre théorique. Ces deux modèles ont pour avantage de créer un système basé sur la diversité des influences. Tel que vu dans les modèles de Michel (2001) et de Morrongiello et Lasenby-Lessard (2007), ceci campe davantage le phénomène dans une approche multidisciplinaire. En somme, bien que des modèles de comportements à risque existent, ceux-ci ne sont pas spécifiques au contexte de la prise de risque en loisir et de l'évolution des dimensions de la pratique en fonction de l'âge. En effet, ils ne permettent pas de cerner l'évolution de l'âge et de prendre en compte l'adolescent et le jeune adulte dans un processus de développement. Voilà ce sur quoi le présent mémoire se concentre plus spécifiquement.



*Figure 1.* Modèle de prise de risque chez les enfants. Tiré de « Psychological determinants of risk taking by children: an integrative model and implications for interventions» de Morrongiello, B.A. et Lasenby-Lessard, J., 2007, *Injury Prevention*, 13(1), pp. 20-25. [Traduction libre]

### Chapitre 3 : **Question, objectifs de recherche et pertinences**



À la suite de la problématique et de la revue de la littérature, une question de recherche émerge, ainsi que les objectifs de recherche, la pertinence sociale et scientifique de l'étude. Ce chapitre est dédié à l'élaboration de ces éléments.

### **3.1 Question de recherche**

La recension des écrits présentée précédemment invite à prendre en considération l'état des connaissances de la prise de risque lors d'activités récréatives et sportives. Dans cet exercice, il est possible de poser quelques jalons dans l'avancement des connaissances spécifiquement auprès des jeunes hommes, ceux-ci étant la principale clientèle recherchant des risques qui peuvent entraîner des conséquences parfois très graves.

La recension a permis de cibler différentes dimensions de compréhension de cette recherche de risque. Les dimensions qui sont les plus documentées dans la littérature sont la dimension de la recherche de sensation (endogène) et la dimension sociale (exogène). Celles-ci ont démontré des positionnements et des lacunes par leur vision cloisonnée dans leur champ d'expertise. Il apparaît souhaitable de jumeler ces deux dimensions. Ceci permet de situer des éléments liés à la personne, et qui lui sont propres, en lien avec l'environnement dans lequel elle évolue. Par exemple, la recherche de sensations considérée dans une perspective sociale permet de considérer le rôle des valeurs sociales liées à l'individualisme et la réalisation de soi, ce qui complète les différentes approches en les bonifiant. De plus, des dimensions émergentes, comme l'apport des médias sociaux, actualise l'étude de la prise de risque et complète bien le

tableau. Aussi, des éléments issus de la revue de la littérature amène certaines notions relatives à l'âge. La préoccupation de recherche qui est retenue dans le cadre de ce mémoire s'articule autour de la question suivante :

Quelles sont les dimensions endogènes et exogènes associées aux pratiques d'activités récréatives et sportives prédisposant les hommes de 14 et 24 ans à prendre des risques lors de leurs loisirs selon l'âge?

### **3.2 Objectifs de recherche**

À la suite des deux premiers chapitres, quatre objectifs de recherche se définissent plus clairement :

1. Clarifier les dimensions exogènes et endogènes de la prise de risque en loisir;
2. Établir les récurrences entre les dimensions selon les groupes d'âge;
3. Établir les divergences entre les dimensions selon les groupes d'âge;
4. Identifier comment le développement de l'adolescent et du jeune adulte interfère avec les dimensions exogènes et endogènes de la prise de risque.

### **3.3 Pertinences sociale et scientifique**

La prévalence des TORS en loisir est importante et les coûts sociaux y étant rattachés le sont aussi. Bien que le loisir puisse contribuer au bien-être et à la santé des individus, la prise de risque peut déboucher sur des conséquences dommageables. Le phénomène n'est pas isolé; bien au contraire, il est majeur. Certains hommes adoptent une pratique en loisir possiblement nuisible à leur santé. Malgré les campagnes publiques de promotion de l'activité physique par des organismes tels que Kino-Québec et Québec en forme; plusieurs individus se blessent en adoptant des pratiques risquées pendant leurs loisirs. Il importe de comprendre ce qui motive ces individus à jouer avec le risque. De

cette manière, les décideurs et praticiens pourront mettre en place des actions efficientes et adaptées à la réalité des pratiquants afin d'encadrer ces activités et ainsi réduire éventuellement les blessures liées aux activités physiques de loisir. Ceci est en accord avec Chevrier (2009) qui mentionne que la pertinence sociale consiste à « répondre aux préoccupations des praticiens ou des décideurs concernés par le sujet de recherche. » (p. 56). Clairement, le phénomène de la prise de risque en loisir fait partie des préoccupations ministérielles tout comme l'indique l'adoption d'une de la Loi sur la sécurité dans les sports (s-3.1) (Gouvernement du Québec, 2011). Cette loi mandate notamment le ministre de veiller entre autres à ce que des études sur la sécurité sportive soient réalisées et de promouvoir l'éducation à la sécurité en activité récréative et sportive.

Concernant la pertinence scientifique, des chercheurs se sont penchés sur les conduites à risque en général chez les adolescents et jeunes adultes. D'autres chercheurs s'intéressent à la prise de risque en loisir, d'un point de vue biologique ou sociologique. Enfin, des études portent sur les pratiques à risque chez les hommes tout en prenant l'exemple d'un seul loisir. Il existe un intérêt pour les chercheurs, bien que certaines connaissances manquent encore, ce qui en constitue la pertinence scientifique (Chevrier, 2009). Il convient alors d'étudier le phénomène dans sa globalité en intégrant plusieurs loisirs au sein de la même étude. Il est important de découvrir comment la prise de risque en loisir s'opère et ce qui prédispose les hommes durant l'adolescence et au début de l'âge adulte à prendre des risques. Tel que vu précédemment dans la problématique, aucun modèle d'évolution de la prise de risque chez les hommes de 14 et 24 ans n'a véritablement été documenté. Alors que cette population cible est particulièrement touchée par les TORS, il convient de saisir cette réalité, d'en comprendre le sens et d'analyser les interrelations entre les dimensions à l'origine de telles pratiques pour finalement créer un modèle de prise de risque. En ce sens, la multidisciplinarité de l'étude du risque est nécessaire à l'avancement des connaissances (Lupton, 2006). Plus particulièrement, il importe de considérer ce modèle dans une perspective de

développement de la personne au cours des divers âges marquant les étapes de l'adolescence et du jeune adulte.

## **Chapitre 4 : Présentation du cadre théorique**



Le chapitre 2 de ce mémoire a permis de documenter la prise de risque en activité récréative et sportive et la définit comme étant un concept clé autour duquel des dimensions exogènes et endogènes à l'individu se greffent. Certains concepts de la recherche tels que le loisir, le risque et la prise de risque doivent être définis de façon plus opérationnelle. Cette conceptualisation sera complétée par une meilleure compréhension des théories de développement humain de la période de l'adolescence et du jeune adulte. Ces deux éléments de conceptualisation visent l'opérationnalisation de la recherche. Il en sera dégagé un cadre théorique du développement adolescent permettant de mieux situer l'évolution des individus de 14 à 24 ans. Puis, trois groupes d'âge sont proposés afin d'analyser la prise de risque en relation avec l'âge des participants. De ce cadre théorique, un modèle de prise de risque préliminaire est construit, ralliant les contenus de la revue de la littérature, du cadre théorique, et de deux modèles théoriques sur la prise de risque existants.

#### **4.1 Opérationnalisation des concepts centraux**

Les notions entourant le risque dans le domaine du loisir forment un champ conceptuel complexe ayant fait l'objet d'une couverture importante dans le monde de la recherche. Considérant que le mémoire concerne essentiellement le loisir, plus spécifiquement les activités récréatives et sportives, il convient d'emblée de conceptualiser le loisir. Puis, tel que mentionné dans le deuxième chapitre, les dimensions endogènes de la pratique d'activités récréatives et sportives concernent directement la perception du risque. Une interrogation surgit : alors que la perception du

risque est considérée comme un élément subjectif, qu'en est-il du risque? À partir de cette conceptualisation, d'autres concepts méritent d'être approfondis à savoir le loisir à risque et finalement la prise de risque en loisir.

#### 4.1.1 Le loisir

Foisonnant en définitions, le concept du loisir se définit selon trois caractéristiques généralement reconnues dans la littérature scientifique. Individuellement, chacune est essentielle et complémentaire. Le loisir représente du temps libre dégagé d'obligations, une activité choisie par la personne au cours de laquelle la personne vit une expérience. Ces trois éléments rassemblés sont présents chez plusieurs auteurs (Dumazedier, 1962; Kelly, 1990). Le loisir peut prendre la forme d'une activité artistique, communautaire, culturelle, intellectuelle, sportive, etc.

##### *4.1.1.1 Les caractéristiques du loisir, essai de définition*

Pour pratiquer une forme quelconque de loisir, l'individu doit bénéficier de temps libre. Tel que Dumazedier (1962) le mentionne, le temps accordé au loisir se doit d'être vécu à l'extérieur du temps consacré au travail ou aux tâches familiales. Bellefleur (2002) voit le temps libre comme une condition préalable au loisir. En effet, ce temps libre est une condition essentielle au loisir, mais non suffisante. Encore faut-il convertir ce temps libre en moment de loisir. D'autres caractéristiques s'imposent pour définir ce qu'est le loisir. En effet, le temps libre, bien qu'essentiel, nécessite un choix de l'individu pour être loisir (Kelly, 1990).

Le loisir est une activité pratiquée de plein gré, donc « caractérisée par un coefficient de liberté et de choix relativement élevé » (Bellefleur, 1997, p. 223). Le même choix est fait lorsque l'individu tente une nouvelle manœuvre, ou désire tout simplement hausser le niveau de complexité de son activité. L'éventail de types d'activité est large. Il convient de rappeler que le type d'activité de loisir choisi pour la présente recherche

concerne des activités récréatives et sportives. Le comportement à risque découle de ce choix alors que celui-ci est influencé par des dimensions exogènes et endogènes. La notion de choix et de décision est capitale dans le processus de prise de risque et il devient important de conserver ce choix relevant de l'initiative personnelle. L'activité doit être bénéfique pour le pratiquant (Kelly, 1990) en ce qu'elle doit être significative.

À travers ladite activité de loisir, la personne donne un sens ou recherche une expérience; en l'absence de cette recherche d'expérience, l'activité n'est plus loisir (Kelly, 1990). En fait, « il ne devient d'ailleurs loisir que lorsqu'il ouvre la voie à des comportements choisis et autogérés susceptible de la meubler et de lui donner sens (ou direction). Il est toujours vécu comme un processus d'hédonisation du temps. » (Bellefleur, 2002, p. 19). Le sentiment de vertige, l'ivresse, la recherche de vitesse, le dépassement de ses habiletés et la recherche de défi cadrent tout à fait dans la notion de recherche d'expérience et de satisfaction présente dans le loisir : elles apportent un sens à l'activité.

#### *4.1.1.2 Fonctions du loisir*

Concernant les fonctions du loisir, celle de Dumazedier (1962) est retenue. Elle vise les caractéristiques présentées précédemment et définit trois fonctions au loisir :

Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de son plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales. (Dumazedier, 1962, p. 29)

La première, le délassement, permet à la personne de se libérer des tensions physiques et psychologiques vécues lors du temps alloué au travail. Ensuite, le divertissement permet de libérer de l'ennui par des activités permettant entre autres, l'évasion. Puis, le développement par le loisir pour favoriser la participation sociale des personnes et l'intégration active de celles-ci dans des regroupements, des communautés. En plus des

trois caractéristiques qui lui sont essentielles, le loisir peut permettre à la personne le délassement, le divertissement et le développement.

Dans le cadre de ce mémoire, la forme du loisir retenue concerne les activités physiques nommées les activités récréatives et sportives. Ce choix est basé sur la prévalence du risque dans ce domaine et permet de circonscrire la recherche. Bien que des prises de risque soient possibles dans des champs de loisir autres; le choix ainsi fait pose des balises autour des activités récréatives et sportives.

La recension des écrits sur l'expérience de loisir dite subjective fait référence à un vaste champ d'étude relevant notamment de la psychologie. Il appert que les notions développées entre autres par Csikszentmihalyi (2004) et Zuckerman (1994, 2007) permettent de tisser quelques liens avec une compréhension de l'engagement des personnes dans la pratique d'activités de loisir. En ce qui a trait à ce mémoire, l'expérience peut être source de compréhension de la signification donnée à la pratique ainsi que des aspirations soutenant l'engagement dans la pratique. Watkins et Bond (2007) ont déterminé quatre niveaux d'expériences en loisir, complétant ainsi la littérature sur l'expérience vécue en loisir. Les niveaux se résument ainsi : passer le temps, exercer un choix, évasion ou réduire la pression et recherche de l'épanouissement. Les niveaux sont en gradation sur un continuum. Cette étude a été bonifiée par la suite par Watkins (2010). Le premier niveau concerne les personnes qui désirent occuper leur temps libre par le plaisir et qui aboutit vers un auto-divertissement. Le deuxième niveau tend principalement vers l'exercice d'un choix en soutenant deux visées, à savoir affirmer un contrôle ou afficher ses compétences. Dans ce cadre, les activités de loisir permettent d'afficher son autonomie. S'ensuit le troisième niveau d'expérience, visant une diminution de la pression et ceci en réponse aux activités générant un stress tel que le travail, l'école, la famille, etc. Ce type d'expérience vécue en loisir permet aussi de rétablir le sentiment de bien-être en oubliant les problèmes ou en augmentant la compréhension de ceux-ci. Enfin, le quatrième niveau permet à la

personne de s'auto-actualiser et est caractérisé par un haut niveau d'émotions vécues. Ce dernier rejoint davantage les travaux de Csikszentmihalyi sur l'expérience optimale. L'expérience vécue au travers de l'activité récréative et sportive est donc centrale dans ce mémoire.

#### 4.1.2 Le risque

Plusieurs recherches ont permis d'affiner la compréhension de la notion de risque. Il est possible de regrouper ces recherches en disciplines, soit en : le loisir, l'activité physique, la psychologie, la sociologie, la philosophie, la géographie et le tourisme.

En loisir, le risque est considéré comme « l'éventualité d'un évènement incertain, ne dépendant pas exclusivement de la volonté des individus concernés et pouvant provoquer un dommage ou une perte » (Comte, Luthi, & Zananiri, 1990, p. 1229). Douglas (1990) parle quant à lui davantage de chance que de probabilité. Néanmoins, il ajoute une dimension d'ampleur aux gains ou aux pertes. Comte, Luthi et Zananiri (1990) tiennent compte de deux aspects du risque, soit la nature du risque et le niveau de responsabilité du pratiquant. Colyer et Macgowan (2003) opposent le risque à la sécurité et affirment que le caractère inhérent des risques rend l'activité intéressante. Dans le cas du parkour, Guss (2011) affirme que la peur, partie intégrante du risque, est inhérente à l'activité.

Du côté sportif, Attali et Saint-Martin (2010, p. 541) affirment que « le risque peut se décliner dans un ensemble de situations ou de conduites disparates ». Concernant la prise de risque, la notion d'intentionnalité et d'individualité est relevée en tant que facteur de prise de risque. Le caractère inhérent du risque à l'activité sportive est soulevé par Chandler, Cronin et Vamplew (2007) qui soutiennent que la possibilité d'un accident ou d'une blessure, entre autres, aux participants et aux spectateurs, demeure une caractéristique essentielle du risque. Puis, Michel et ses collègues (2006) abordent le

risque en deux formes temporelles : les risques à court terme et les risques à long terme. Les premiers renvoient à la blessure soudaine, tandis que les seconds concernent davantage la blessure due à une répétition du loisir.

Du point de vue psychologique, le risque est vu comme étant la « possibilité qu'un événement ou une situation entraîne des conséquences négatives dans des conditions déterminées, ou plus succinctement, et pour articuler les deux notions, le risque est la possibilité qu'un danger s'actualise, c'est-à-dire entraîne des conséquences négatives » (Cadet, Hermand, & Mnoz Sastre, 2007, p. 22). Michel (2001) ajoute que le risque doit être vu comme étant lié à une possibilité de pertes matérielles ou humaines. En effet, le degré d'incertitude lors d'une activité est inhérent à la notion de risque. Adès et Lejoyeux (2004) amènent la dimension non existentielle à la survie de l'individu, mais recherchée dans une optique de sensations. Le comportement du sujet doit être un choix individuel et non imposé. Frohlich (1997) ajoute que le risque consiste en des chances objectives de dommage dû au caractère imprévisible des événements futurs ou des possibilités événementielles. Il établit une différence entre le risque et l'incertitude. Le premier relève de l'objectivité, tandis que l'incertitude possède une dimension subjective basée sur une évaluation du participant par rapport à la situation. Il est important de mentionner les trois aspects du risque mis de l'avant par Adès et LeJoyeux (2004) : le risque subjectif (perception du risque du pratiquant), le risque objectif (banalisé, ignoré ou méconnu) et le risque réel (geste ou actions ayant des conséquences négatives). Ces aspects apportent une conception plus large de la notion de risque.

Sous un point de vue sociologique, le risque est vu comme étant la « probabilité qu'un événement ait des conséquences dommageables » (Alpe, Beitone, Dollo, Lambert, & Parayre, 2010, p. 284). Selon Lupton (2006), le risque est intimement lié à des normes culturelles et à des mœurs. Conséquemment, l'étude du risque doit toujours être en lien avec la société car le risque est un concept dynamique, changeant au gré de l'évolution

sociétale. Ceci rejoint les travaux de Le Breton (2002a) considérant le risque comme une construction sociale relative à cette même société.

En tourisme le risque est interprété comme étant la possibilité qu'un accident puisse survenir. Lominé et Edmunds (2007) font la différence entre le risque et le hasard. Ce dernier est considéré comme n'importe quoi pouvant causer un accident. Trois facteurs sont mis de l'avant dans l'évaluation du risque, soit les endroits, les personnes et les politiques. La globalité recherchée quant à la nature des facteurs de risque devient un atout au concept du risque. En effet, la prise de risque doit être vue en tant que phénomène complexe.

En philosophie, Godin (2004) définit le risque comme la

[p]ossibilité d'un événement futur qui peut causer du mal (dommage, perte, etc.). Si l'événement futur peut causer du bien, on parlera de chance. Le risque est aléatoire, il est une possibilité, pas un fait. Il marque la limite de la volonté humaine sur le cours des choses (p. 1158).

Godin avance l'idée de la volonté humaine, du choix dans la notion de risque. Ceci est tout à fait en lien avec la vision du loisir de Bellefleur (1997). De plus, il apparaît que pour cet auteur, l'individu prenant un risque se trouve dans une situation à la limite de ses capacités.

Enfin, en géographie, Lévy et Lussault (2003) ajoutent au risque un caractère temporel et affirment que les représentations du risque évoluent. « Les risques, qu'ils soient individuels ou collectifs, sont en effet d'autant moins tolérés qu'une valeur croissante est accordée à la vie humaine et à son épanouissement » (Lévy & Lussault, 2003, p. 805). Aussi, « [l]e risque est relié à l'éventail des possibilités résultant d'une action ou d'une décision particulière » (Small & Witherick, 1995, p. 210).

À la suite des multiples définitions du risque relevant des différentes disciplines, il importe d'en résumer les divers aspects afin d'en retenir une définition qui soit spécifique à la pratique de loisir. Ainsi, lors d'une activité physique de loisir, et après une décision ou un choix du pratiquant pendant la pratique de l'activité, il existe une probabilité de dommages humains ou matériels. Ces conséquences peuvent varier d'ampleur et de gravité, passant de la blessure mineure au décès du pratiquant dans le cas des dommages humains. L'individu se retrouve donc dans une situation hors de son contrôle et la finalité ne dépend pas uniquement de l'individu et de ses habiletés, mais aussi de l'environnement physique (le lieu) et de l'environnement technologique (l'équipement). Les conséquences du risque encouru peuvent être soudaines (blessures sur le coup, bris) ou différées (répétition d'une activité engendrant des blessures).

#### **4.1.3 Le loisir à risque**

Chandler et ses collègues (2007) ont défini les loisirs sportifs à risque comme des activités se pratiquant en dehors de système sportif traditionnel quant au lieu, à l'équipement, à l'intensité de l'activité et à la présence du danger. Ils ajoutent que les activités sont exemptes de figure d'autorité telle que la présence d'entraîneurs, de fédérations, etc. De plus, les loisirs ou les sports à risque représentent une coupure avec le mode sportif traditionnel. Alors que ce dernier est basé sur l'entraînement, sur la compétition ainsi que sur une hiérarchie entre entraîneurs et pratiquants, les loisirs à risque laissent toute la place à des valeurs autres, à savoir : les émotions, les sensations, le plaisir, etc. (Le Breton, 2002). Du côté des sports extrêmes, Michel (2001) y ajoute les caractéristiques telles que la similitude avec les sports de glisse (recherche d'esthétisme), la sollicitation au vertige (saut, glisse, chute) et l'importance des conditions difficiles (défi). Bien que ces définitions soient intéressantes, tout un pan de la pratique de loisir sportif est laissé de côté, c'est-à-dire les activités traditionnelles. Ces définitions excluent les sports traditionnels tels que le hockey et le football. Pourtant, force est de constater que de telles activités ne sont pas exemptes de risque, au contraire.

Les TORS surviennent tant dans des pratiques dites traditionnelles que dans des pratiques plus alternatives (Hamel & Tremblay, 2012).

Malgré ces définitions des activités de loisirs à risque, il convient davantage de considérer le comportement à risque lors de l'activité au lieu de traiter de la nature risquée de ladite activité. En effet, deux individus peuvent pratiquer la même activité, dans le même lieu et avec le même équipement, mais de façon très différente. Comme l'affirme Bellefleur (1997), l'activité de loisir demeure un choix libre et non imposé de l'individu. La prise de risque en loisir relève aussi du même choix. Plusieurs variantes peuvent favoriser une prise de risque (pression des pairs, plaisir éprouvé, culture du risque, etc.). Néanmoins, il reste que c'est l'individu lui-même qui prend le risque encouru. De plus, compte tenu du fait que le nombre d'activités de loisir augmente sans cesse, il devient fastidieux de classer les activités en loisir à risque et loisir non à risque (Penin, 2006).

#### 4.1.4 La prise de risque en loisir

De façon à resserrer davantage la conceptualisation, il convient d'étudier la prise de risque en loisir issue de recherche scientifique. Selon Adès et Lejoyeux (2004), les conduites de risque se définissent comme

la recherche active et répétée du danger, impliquant pour un sujet la mise en jeu de sa propre vie. Une telle conduite diffère des actions dangereuses ou risquées accomplies quand les circonstances l'exigent (situations de guerre, d'insurrection, de résistance...), qui témoignent du courage ou de l'héroïsme d'un individu, mais dont la recherche du risque n'est pas le mobile principal.  
(p. 202)

De plus, ces auteurs mettent de l'avant deux caractéristiques principales aux conduites à risque. La première étant « l'attrait pour la *sensation forte* de la confrontation au danger » et la deuxième « le choix privilégié de s'engager dans des situations où cette

émotion spécifique peut être éprouvée » (Adès & Lejoyeux, 2004, p. 202). Certains auteurs traitent de comportements sécuritaires au lieu des comportements à risque. Paquette, Lacourse et Bergeron (2009) ont déterminé dans leur étude portant sur les sports alpins de glisse quatre points pour la construction d'une échelle de comportements sécuritaires : s'assurer du bon état de l'équipement, prendre connaissance du parcours avant l'action, respecter des règlements et porter le casque. La prise de risque est aussi décrite comme une « décision impliquant un choix qui se caractérise par un degré d'incertitude quant aux probabilités d'échecs ou de réussite » (Michel, 2001, p. 7).

En somme, les comportements à risque en loisir s'expliquent comme une action à la suite d'une décision, un choix de l'individu qui recherche des émotions fortes en faisant face au danger et dont la finalité des actions et gestes est incertaine quant à sa réussite. Ces comportements peuvent prendre la forme d'une décision de s'engager dans un terrain méconnu, de ne pas respecter des règlements établis ou d'augmenter le niveau de difficulté, tout cela afin d'éprouver des sensations fortes ou d'atteindre un objectif spécifique. Ces comportements peuvent découler en blessures.

## 4.2 Développement de l'adolescent

Un autre élément essentiel au cadre théorique est bien entendu la notion de développement de l'adolescent puisque cette étude entend analyser les comportements à risque en activité récréative et sportive en regard de l'évolution des jeunes. D'emblée, il est reconnu que l'adolescence marque une rupture avec l'enfance. C'est la scission entre d'un côté la routine, les repères de l'enfance et de l'autre côté, l'inconnu et tout un vent de changements menant à la vie adulte. Les éléments qui paraissaient durables lors de l'enfance s'amenuisent. Le développement pubertaire est vu comme l'ensemble des transformations physiques et morphologiques se produisant à l'adolescence et ces transformations se retrouvent centrales dans l'image qu'ont les adolescents sur eux-mêmes. L'adolescence représente une période au cours de laquelle le risque est accentué. On assiste donc à un « un temps d'affrontement avec le monde dans une volonté d'éprouver son corps, de sentir ses limites, de toucher au plus près son existence, d'expérimenter enfin son indépendance au regard de ses parents. » (Le Breton, 2002a, p. 58).

Les valeurs chez les jeunes ont été étudiées par plusieurs chercheurs. La valeur familiale garde toute son importance même si la distanciation du modèle parental est caractéristique de cette période (Pronovost, 2007; Rodriguez, Hector, Jackson, & Bariaud, 1997). Dans son enquête auprès de 1847 jeunes de la province de Québec, Pronovost (2007) conclut que le soutien social des pairs prend de l'importance en avançant en âge, mais sans toutefois effacer l'importance du soutien parental, en particulier celui de la mère. Le cheminement de l'individu est grandement affecté par la qualité du soutien familial perçu par celui-ci. Plus le soutien familial est stable, plus l'adolescent voit son cheminement de façon sereine par une identité construite sur des bases solides. La durabilité dans la société est remise en question. Les jeunes vivent le présent intensément puisque l'éphémère marque la vie. Que ce soit par les séparations,

les divorces ou les mises à pied, les jeunes ressentent ce caractère éphémère omniprésent dans la société.

De plus, un conflit psychologique atteint un sommet à l'adolescence : l'autonomie et la dépendance (Hachet, 2001). Ce conflit prend la forme de distanciation de l'adolescent à l'égard de ses parents (Lachance, 2011; Pronovost, 2007), ce qui ouvre la porte à l'influence des pairs (intra générationnelle). On assiste donc à un élargissement du champ social de l'adolescent et celui-ci devient plus sensible à l'opinion d'autrui. L'élargissement des relations est partie prenante de cette période. Les parents ne représentent plus la forme d'attachement quasi unique; les pairs prennent une place de plus en plus importante. Perdre l'estime de ses pairs est tragique pour bien des adolescents. Il est donc nécessaire de maintenir une bonne image chez autrui en adoptant des comportements véhiculant une image de virilité et de courage (Le Breton, 2005). L'influence des pairs se traduit par une valorisation et une admiration de la prise de risque. Les loisirs sportifs à risque permettent une certaine influence sur les pairs. De plus, la présence des pairs est corrélée avec la prise de risque (Michel et al., 2006). La montée de la testostérone est aussi associée à une pratique d'activité à risque (Assailly, 2007).

Quant à la personnalité adolescente, elle est bien souvent construite à partir de facteurs physiques. Ces modifications physiologiques et psychologiques entraînent le désir d'expérimenter son « nouveau corps », d'en tester les limites (Le Breton, 2002a). Dans une activité telle que le « parkour », la recherche de sensations est caractérisée « par la recherche de danger et d'aventure pouvant mettre en jeu l'intégrité physique, ou encore pour les expériences nouvelles, les rencontres atypiques, et le fait de vivre de façon décalée, marginale et d'avoir des ami(e)s non-conformes. » (Cazenave, 2007, p. 876). De ce sentiment naît une volonté de vivre pleinement le présent, de se désynchroniser avec les normes (Lachance, 2011). Les conduites à risque au sens large favorisent donc chez l'adolescent l'accès à une plus grande autonomie, en contrôlant son

corps dans diverses situations, et lui permettent de construire son identité (Bonino et al., 2005; Le Breton, 2002b; Lupton, 2006). De plus, Bee et Boyd (2011) affirment que l'égocentrisme à l'adolescence, lié au développement humain, est responsable de la plus faible perception du risque des adolescents comparativement aux adultes. Ceci est en lien avec un sentiment d'invincibilité.

Parallèlement au développement personnel lors de l'adolescence, l'amitié évolue tout aussi significativement lors de l'adolescence. Des stades de développement ont été mis de l'avant (Cloutier & Drapeau, 2008). Il est établi que vers 12 ans, les jeunes vivent des « amitiés-activité » centrées sur l'action. Le partage d'activité demeure le point central de ce type de relation. L'amitié est décrite comme étant celle du jeu. L'amitié est vécue au sein d'activités communes. Ensuite vient le niveau d'« amitié-solidarité », mettant l'accent sur la loyauté et la solidarité entre individus. En effet, vers 14-16 ans, les relations amicales changent et se bâissent davantage sur la confiance. Puis, l'adolescent vit l'angoisse devant la possibilité d'être trahi. Cette période est généralement décrite comme étant celle des premiers amours. Puis, vers 18 ans, les adolescents devraient atteindre le stade de « l'amitié-réciprocité » trouvant sa source dans le partage et la compréhension mutuelle de l'autre. Les différences individuelles sont appréciées et respectées (Cloutier & Drapeau, 2008). Les amitiés se modifient pour prendre un statut moins fusionnel et la différentiation est perçue comme une source de richesse (Lehalle & Mellier, 2002). Il reste que l'attachement envers les pairs augmente avec l'adolescence. Les amis sont une source importante d'influence lors de l'adolescence. Ils permettent d'expérimenter toute une panoplie d'habiletés sociales telles que la coopération, la négociation et l'intimité. Outre la famille, le réseau d'amis demeure la ressource sociale la plus influente. La qualité des relations sociales joue un rôle prépondérant sur l'estime de soi, le sentiment de bien-être et le succès scolaire (Collins & Steinbreg, 2006).

Les pairs n'ont pas qu'une fonction d'attachement, ils exercent aussi une influence sur les choix et décisions des adolescents. L'influence des pairs s'effectue de trois

façons : la modélisation des comportements, la régulation normative et la structuration des occasions (Cloutier & Drapeau, 2008). La première, celle de la modélisation, concerne surtout les adolescents plus jeunes. En observant leurs pairs, ils seront tentés de reproduire des comportements afin d'être acceptés parmi le groupe. Cette pression est plus élevée lorsque l'adolescent atteint un statut hiérarchique plus élevé au sein du groupe. Le second type d'influence s'effectue par les relations entre individus. Les taquineries et les rumeurs dictent les comportements à adopter pour garder sa place au sein du groupe. Puis, la structuration des occasions offre aux adolescents des possibilités d'actions ou de comportements différentes que s'ils étaient seuls. La prise de risque en loisir en est un bon exemple.

Plusieurs théories du développement de l'être humain sont intéressantes à considérer dans une analyse évolutive de la prise de risque (Cloutier & Drapeau, 2008). Elles sont le fruit de travaux importants en recherche et expliquent à leur manière le développement de l'être humain. Trois théories du développement identitaire de l'adolescent alimentent le cadre théorique : la théorie du développement identitaire (Erikson, 1980), la théorie du développement de la pensée morale (Kohlberg, 1987) et la théorie du concept de soi (L'Écuyer, 1994). Les deux premières théories se mises de l'avant dans l'ouvrage de Cloutier et Drapeau (2008). Quant à la troisième, elle s'ajoute en raison de son effet marquant sur l'étude de l'identité. Il est à noter que les deux premières viennent appuyer la troisième considérée comme centrale pour ce mémoire.

#### **4.2.1 Théories du développement identitaire**

La première théorie retenue est celle d'Erikson (1980). Dans la théorie psychodynamique de développement, l'être humain vit huit stades de développement au cours de sa vie. Ce modèle psychosocial pose un regard sur l'individu en constante relation avec son environnement. En effet, l'interaction entre les besoins physiologiques de l'individu, les attentes de la société et l'influence sociale compose les stades (Houde,

1999). Chacun représente un conflit que la personne doit résoudre pour croître. Lorsque le conflit est résolu de manière positive, cela permet la construction d'une nouvelle identité; l'inverse occasionne un ralentissement du développement. L'identité est considérée comme « un processus de définition personnelle basé sur les constantes interactions cognitives et affectives que l'individu entretient avec son monde interne et son monde externe » (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 155).

Deux stades concernent la période retenue dans ce mémoire : la crise d'identité (12-18 ans) et l'intimité (jeune adulte). Selon Erikson (1980), la période de l'adolescence est caractérisée par l'exploration et l'introspection, bref, la recherche de son identité. On assiste à une remise en question des identités et des héritages de l'enfance par un changement physiologique sans précédent (Erikson, 1982). Un réseau social stable présentant des points de repère favorise la construction de l'identité. Erikson (1980) mentionne l'importance du groupe de pairs lors de ce stade de développement. En effet, les pairs permettent à l'adolescent d'expérimenter les rôles sociaux et les relations interpersonnelles à des fins identitaires (Houde, 1999; Ricaud-Droisy, Oubrayrie-Roussel, & Safont-Mottay, 2009). Au même titre, les premières relations amoureuses et la compétition sportive ou scolaire soutiennent la construction identitaire (Stevens, 2008).

La période suivante, celle de l'intimité, ne peut être réalisée seulement lorsque la personne a construit son identité : cette crise est tributaire de la précédente. Si le conflit précédent n'est pas résolu, la personne aura tendance à maintenir des relations stéréotypées et à forcer l'isolement. L'intimité teste donc la force de l'identité forgée au stade précédent (Stevens, 2008). Lorsque vécue positivement, cette période est l'occasion pour l'individu de vivre des relations relevant de l'intimité et de la solidarité. Elle permet de considérer les besoins ou angoisses d'autrui au même titre que les siens : « l'intimité suppose le partage et la sollicitude » (Houde, 1999). Autrement, une situation d'isolement prend place. L'individu réduira ses contacts privilégiés avec autrui ou

favorisera une relation possessive avec autrui. Tout comme pour le stade précédent, l'intimité est vécue dans les relations amoureuses comme dans les relations d'amitié (Houde, 1999).

#### **4.2.2 Théorie du développement de la pensée morale**

La seconde théorie retenue est la théorie du développement de la pensée morale de Kohlberg (1987). Cette théorie met de l'avant six stades dont deux correspondent au groupe d'âge de la présente étude. Les travaux de Kohlberg sont toujours considérés dans le domaine de la psychologie aujourd'hui (Cloutier & Drapeau, 2008). Les deux stades retenus se retrouvent dans le niveau de jugement qualifié de conventionnel caractérisé par « l'intégration de conventions servant à régir les rapports interpersonnels » (Cloutier & Drapeau, 2008, p. 78).

Le premier stade, celui de la concordance interpersonnelle, réunit les adolescents jusqu'à 20 ans environ (Colby, Kohlberg, Gibbs, & Lieberman, 1983; Crain, 2011). À ce stade, les adolescents considèrent la bonne action comme étant celle qui est approuvée et valorisée par autrui (Moshman, 2011). Il est à noter qu'à ce stade, il existe une forte propension à agir en conformité avec les autres, son entourage. Ce groupe de référence correspond à la famille et aux amis. Le regard des autres tient une place prépondérante pour l'adolescent, il en devient même dépendant. De plus, l'adolescent est maintenant disposé à démontrer de l'empathie contrairement aux stades précédents, ceux de l'enfance. À partir de 16 ans, les références à ce stade diminuent et cette descente devient plus marquée à partir de 20 ans (Colby et al., 1983; Crain, 2011). Puis, le second stade, celui du niveau de jugement conventionnel, apparaît vers 20 ans (Colby et al., 1983; Crain, 2011). Ce stade est nommé « la loi et l'ordre social ». Les références morales du stade précédent qui se limitaient à l'entourage s'étendent maintenant à la société, il y a en effet endossement des règles sociales. L'individu se sent plus concerné

par le respect des lois et de l'autorité dans le but de maintenir l'ordre social. Parallèlement, l'importance de l'opinion d'autrui diminue et les principes deviennent prépondérants. Par ailleurs, certaines personnes du groupe d'âge concerné par la présente étude peuvent présenter des caractéristiques du stade suivant, bien que selon Kohlberg, ce ne sont pas tous les individus d'une société qui atteignent ce stade. Selon Bee et Boyd (2011), le stade de la morale conventionnelle concerne le raisonnement moral principal des adolescents et majeur des adultes. Le niveau de jugement suivant est post conventionnel et le stade correspondant, le contrat social. Ce n'est pas tant les lois sociales qui dictent les actes des individus, mais bien les principes éthiques sous-jacents à ces lois. Certains principes caractérisent ce stade : le respect de la vie, les valeurs démocratiques et la liberté de chacun en sont des exemples. Par contre, certains travaux ont critiqué le travail de Kohlberg en affirmant que ces études étaient basées sur un échantillon à forte majorité masculine (Cloutier & Drapeau, 2008; Crain, 2011). Toutefois, comme le présent travail concerne un échantillon masculin, il est possible de retenir la théorie de la pensée morale de Kohlberg.

#### 4.2.3 Théorie du concept de soi

La troisième, la théorie centrale est celle du concept de soi de L'Écuyer (1994). Elle est considérée comme principale puisque l'exhaustivité des dimensions retenues rend compte de la complexité de l'être humain. En effet, elle regroupe 43 dimensions de la vie d'un individu. Plusieurs aspects sont analysés et décortiqués : aspect social, cognitif, émotionnel, etc. Ces dimensions sont analysées dans un système dynamique qui permet l'émergence et l'évolution de certains aspects selon l'âge. Il est donc possible d'observer le développement de certaines dimensions avec l'âge. Ceci est directement relié à l'objectif de la recherche qui tend vers une compréhension évolutive de la prise de risque en loisir. Elle différencie les hommes et les femmes, ce qui appuie davantage la présente recherche portant uniquement sur les hommes. Cette théorie traite de la perception que l'individu a de lui-même, ou plus précisément de :

L'ensemble de caractéristiques (goûts, intérêts, qualités, défauts, etc.), de traits personnels (incluant les caractéristiques corporelles), rôles et de valeurs, etc. que la personne s'attribue, évalue parfois positivement ou négativement et reconnaît comme faisant partie d'elle-même, à l'expérience intime d'être et de se reconnaître en dépit des changements. (L'Écuyer, 1994, p. 45)

Cette définition simplifiée montre le caractère changeant du concept de soi. En effet, cette théorie se rapporte à tous les âges de la vie. Cinq dimensions du concept de soi sont exposées dans les travaux de L'Écuyer : le soi matériel (renvoie au corps et aux possessions qui identifient l'individu); le soi personnel (caractéristiques internes de l'individu, a trait au psychique); le soi adaptatif (actes déployés afin de s'accorder à ses perceptions ou à l'avancement de sa vie); le soi social (interactions avec autrui); et le soi-non-soi (le soi par le biais d'autrui). À ces dimensions se joignent en moyenne deux sous-structures qui se développent chacune d'elles en quelques catégories. Pour chaque sous-stade, les catégories sont revues et permettent d'observer l'évolution du concept de soi et ce, toute la vie durant. Les catégories sont classées en catégories secondaires, intermédiaires ou centrales selon le cas.

Tout d'abord, l'adolescence est vue comme une période de réorganisation majeure du concept soi. À ce moment, des relations sont établies entre les dimensions et des nuances apparaissent. La perception de soi devient « un véritable tout conscientement organisé et hiérarchisé (...) » (L'Écuyer, 1994, p. 164). Concernant la recherche, le quatrième stade correspond à l'échantillon. Le premier sous-stade traite des jeunes de 10-12 ans jusqu'à 15-16 ans, tandis que le deuxième concerne ceux âgés de 17-18 ans à 21-23 ans.

Lors du premier stade en lien avec la recherche, soit les 10-12 ans jusqu'à 15-16 ans, concernant le soi personnel, il a été constaté que cette période était consacrée à un examen en profondeur à des fins d'identification qui se précise durant ce stade et le suivant. Les éléments liés à l'identité de soi grimpent particulièrement entre le début de ce sous-stade et la fin de celui-ci, entre autres concernant les rôles de l'adolescent. La fin

de ce stade marque le commencement d'un intérêt vers l'avenir. Les idéologies de l'adolescent portent essentiellement sur sa vie, sur ses besoins. Ce n'est qu'au stade suivant que les idéologies s'ouvriront à d'autres aspects plus larges : « Cette première période de l'adolescence est de toute évidence un moment particulièrement intense pour s'examiner en profondeur, pour percevoir et pour définir plus précisément qui ils sont (...) » (L'Écuyer, 1994, p. 175). Le soi adaptatif est quant à lui caractérisé par une stratégie d'adaptation visant le conformisme comme fonction d'évitement des conflits et devient central au milieu du stade, soit vers 15 ans. Quant au soi social, l'auteur nous indique que les amis deviennent importants en lien avec les distractions, les discussions et les confidences. Le respect envers les autres ne devient important pour les garçons seulement qu'au stade suivant. Le besoin d'autonomie est relevé aussi par l'auteur tout en précisant que ce besoin se démarque véritablement au stade suivant.

S'ensuit le deuxième sous-stade qui conserve les trois mêmes dimensions prépondérantes. Toutefois, des différences sont majeures, surtout concernant le soi adaptatif. De 15 à 18 ans, la personne se connaît davantage, elle s'octroie des étiquettes, elle est capable de se classer dans un groupe social. Elle exprime davantage des émotions. Son niveau de connaissance de soi augmente, elle devient de plus en plus autonome, se prend en main et adopte une attitude de responsabilité. Les références à autrui diminuent. Le conformisme présent au sous-stade précédent laisse la place à une volonté marquée d'agir en accord avec le soi personnel. Ceci se traduit entre autres par des efforts de réflexion avant l'action et de résistance à l'influence d'autrui. La stratégie d'adaptation prisée n'est plus la stratégie de conformisme mais bien une plus grande réflexion avant l'action. L'impulsivité est donc graduellement mise de côté. Le sentiment d'autonomie est plus fort chez les personnes de cet âge comparativement au stade précédent. Puis, de 18 à 21 ans, l'autonomie classée intermédiaire monte encore et devient centrale. L'idéologie prend une place plus importante. En effet, on assiste à une recherche de sens à la vie, de compréhension de celle-ci. Le style de vie, la façon de vivre prend aussi de l'importance. Les amitiés se transforment pour devenir plus

profondes et plus respectueuses des individus. On assiste aussi à une volonté de ne pas juger les autres trop rapidement.

#### 4.2.4 Synthèse des théories

Toutes les théories de développement présentées placent l'individu en interaction avec le monde extérieur. En aucun cas, l'individu n'est considéré en cloison fermée. Cette tendance à considérer les éléments externes permet de rendre compte du développement avec justesse. L'échantillon sera divisé en trois groupes d'âge à partir des notions issues de ces trois théories de développement. Il apparaît plus pertinent de se baser sur un jumelage de diverses théories de développement (Erikson, 1980; Kohlberg, 1987; L'Écuyer, 1994) plutôt que de s'en remettre aux groupes d'âge présents dans les statistiques (Coslin, 2003). Ceci confirme l'objectif de la recherche, soit l'étude des dimensions exogènes et endogènes de la prise de risque selon l'âge. Ces théories, appliquées à l'échantillon appuient l'importance des phénomènes tels le développement de l'identité et l'influence des relations sociales. S'ensuit le Tableau 1 qui regroupe les trois théories de développement choisies en spécifiant les caractéristiques propres aux groupes d'âge.

Le premier groupe rassemble les hommes de 14 à 16 ans. Il ressort que jusqu'à 16 ans, l'individu vit une quête identitaire, une exploration de soi. Cette recherche identitaire relie les trois théories de développement présentées. Un autre point commun des théories retenues s'avère l'importance accordée aux pairs, à l'entourage. Il semble y avoir un consensus à ce sujet. Parallèlement, concernant les relations interpersonnelles, l'opinion des autres prend une place majeure. Ne se connaissant pas pleinement, l'individu aura tendance à adopter des stratégies sociales comme le conformisme afin d'assouvir un besoin d'appartenance sociale et éviter des rivalités. L'influence sociale tient une place prépondérante alors que l'approbation des pairs devient un élément clé dans le choix des actions comme fonction d'évitement des conflits. Les pairs

représentent aussi une occasion pour l'adolescent d'expérimenter des rôles sociaux, ceci dans une optique de construction identitaire.

Le deuxième groupe abordé est celui des 17-20 ans. Ce groupe d'âge a été créé puisque le développement de la personne relève d'un processus relativement lent. Ce passage entre les stades apparaît comme nécessaire afin de relier le stade précédent au stade suivant. À cette étape de développement, la quête identitaire étant bien amorcée, l'individu ne ressent plus les mêmes besoins. La personne agit alors en fonction d'elle-même et les relations avec autrui se transforment. Les différences individuelles sont dorénavant reconnues et respectées. L'effort de conformisme s'amenuise en laissant la place à une plus grande affirmation de soi. De même, l'impulsivité du groupe d'âge précédent diminue pour faire une place à une plus grande réflexion. Parallèlement à cette reconnaissance de soi, les jugements envers autrui diminuent puisque l'affirmation de soi est aussi reconnue valable chez les pairs et que l'autonomie croît. Il apparaît un élargissement des références de l'entourage vers la société.

Quant aux individus formant le dernier groupe, les 21-24 ans, ceux-ci vivent un moment qui est vu comme une « période de transition entre l'adolescence et la maturité adulte (...) » (L'Écuyer, 1994, p. 206). Certains principes caractérisent ce stade : le respect des lois pour contrer le chaos social, des valeurs idéologiques et s'il y avait, chez le groupe précédent, une volonté enclenchée à agir en accord avec le soi personnel, cette volonté s'accentue chez les individus de cet âge. Cette période vient confirmer des tendances amorcées au groupe d'âge précédent. En effet, la montée de l'autonomie amorcée chez les 17-20 ans devient centrale chez les 21-24 ans. Les volontés d'assumer la responsabilité de ses actes, de faire face à la réalité ou de se prendre en main en sont des exemples avancés par L'Écuyer (1994). Les amitiés deviennent plus profondes, il y a partage et préoccupation grandissants à l'égard des autres.

Tableau 1 : La synthèse des théories de développement

14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
<b>Théorie du développement identitaire (Erikson, 1980)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Recherche identitaire</li> <li>· Importance accrue des pairs</li> <li>· Expérimentation des rôles sociaux et des relations interpersonnelles par le biais des pairs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Fin de la période de la crise identitaire</li> <li>· Début de la période des relations d'intimité et de solidarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Partage et préoccupation plus marqués à l'égard des autres</li> <li>· Isolement social possible</li> </ul>
<b>Théorie du développement de la pensée morale (Kohlberg, 1987)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Stade de la concordance interpersonnelle</li> <li>· Stratégie de conformisme avec son entourage</li> <li>· Importance du regard des autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Période de transition entre les stades</li> <li>· Élargissement des références morales de l'entourage à la société</li> <li>· Diminution de l'importance de l'opinion d'autrui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Stade de loi et l'ordre social</li> <li>· Respect des lois pour maintenir l'ordre social</li> </ul>
<b>Théorie du concept de soi (L'Écuyer, 1994)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Recherche identitaire très forte</li> <li>· Stratégie d'adaptation : conformisme</li> <li>· Influence des pairs plus importante</li> <li>· Importance des amis comme distractions, discussions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Meilleure connaissance de soi</li> <li>· Stratégie d'adaptation : plus grande réflexion</li> <li>· Différences individuelles reconnues</li> <li>· Diminution de l'influence d'autrui</li> <li>· Montée de l'autonomie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Valeurs idéologiques plus présentes</li> <li>· Importance du mode de vie</li> <li>· Assumer la responsabilité de ses actes</li> <li>· Amitiés plus profondes</li> <li>· Autonomie centrale</li> </ul>

### 4.3 Modèle préliminaire de la prise de risque

Pour mieux situer la démarche de recherche, il est pertinent d'introduire un modèle de départ de la prise de risque permettant d'illustrer les dimensions à explorer (voir Figure 2).

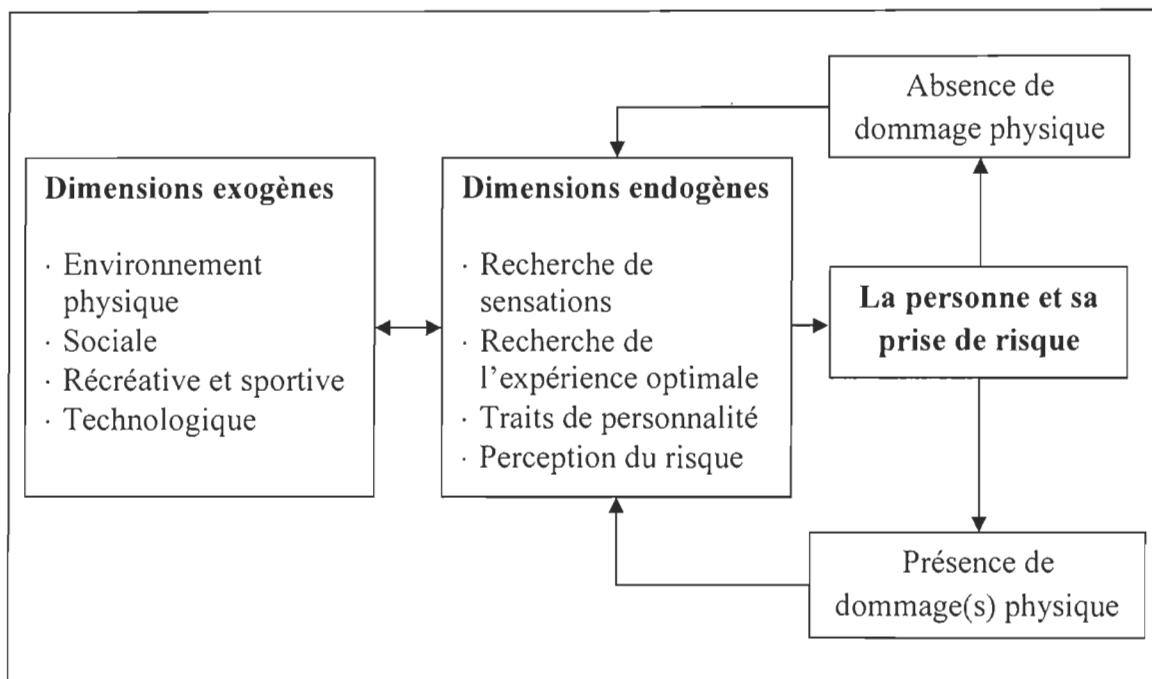


Figure 2. Modèle préliminaire de la prise de risque chez les hommes de 14 et 24 ans.

Ce modèle intègre les dimensions endogènes et les dimensions exogènes. Les dimensions endogènes tiennent compte de la recherche de sensations, de la recherche de l'expérience optimale, des traits de personnalité et de la perception du risque. Concernant les dimensions exogènes, la dimension de l'environnement physique concerne le type de lieu physique et son état. La dimension sociale traite quant à elle de l'engouement social du risque, de l'influence sociale, de la masculinité du risque et des perspectives sociales. La dimension récréative et sportive relie les composantes d'intensité et de fréquence. Enfin, la dimension technologique retenue concerne plus

spécifiquement le rôle des médias et des médias sociaux sur la prise de risque, et le port d'équipement de protection.

Les dimensions exogènes jointes aux dimensions endogènes situent l'individu dans son environnement et rendent compte de la complexité de la situation. Elles regroupent la recherche de sensations, la recherche de l'expérience optimale, les traits de personnalité et la perception du risque. Après la prise de risque, il y a une possibilité de dommages matériels ou humains (blessures). De telles conséquences peuvent ralentir la pratique du loisir pour cause de convalescence ou même encourager la prise de risque par l'effet stimulant de l'augmentation du taux d'adrénaline alors provoquée. L'absence de conséquence comporte, elle aussi, deux finalités : augmentation de la prise de risque ou diminution par la peur vécue lors de l'événement pouvant agir comme avertissement ou prise de conscience au pratiquant.

En somme, partant de la problématique dégagée par la revue de la littérature, le modèle préliminaire de la prise de risque intègre tous les éléments vus comme associés à cette dynamique d'une façon générale. Les théories du développement viennent ensuite préciser des éléments propres à chaque groupe d'âge permettant d'analyser comment la prise de risque se module au fil du temps. Il convient maintenant de préciser le type de méthodologie choisie. Ceci fait l'objet du prochain chapitre.

## **Chapitre 5 : Méthodologie**



Ce chapitre portant sur la méthodologie expose les éléments se rattachant aux collectes de données, aux éléments se rattachant aux procédures d'analyses des données et aux considérations éthiques relevant des méthodes de collectes de données et des méthodes d'analyses choisies. Les prochaines sections visent à détailler ces éléments.

## **5.1 Description des procédures de collectes de données**

### **5.1.1 Structure de preuve**

La stratégie de recherche retenue est la recherche descriptive telle que présentée par (Gauthier, 2009). Cet auteur affirme que ce type de recherche vise la description d'une situation. Une telle approche rejoint la visée principale de la présente recherche ayant pour intérêt la description des interrelations entre les facteurs prédisposant les hommes à la prise de risque en fonction de leur groupe d'âge. Elle a trait à l'explication de comportements relevant d'un phénomène complexe illustré dans ce cas-ci par la prise de risque en loisir. De plus, ce type de recherche est effectué avec plusieurs cas, ce qui correspond aussi à l'échantillon de ce mémoire. Contrairement à l'étude exploratoire dont l'analyse plus profonde des comportements touche une population plus restreinte, la recherche descriptive présente la diversité d'états vécus par plusieurs individus. Cette structure de preuve est systématique en ce sens où la description des éléments doit être exhaustive. De plus, elle doit être appuyée par une théorie. À cet effet, les théories portant sur le développement de l'individu fournissent une assise afin, d'une part, former les groupes d'âge et d'autre part, alimenter la discussion des résultats. Les théories du concept de soi de L'Écuyer (1994), la théorie de développement de la pensée morale

(Kohlberg, 1987) et la théorie psychodynamique de développement (Erikson, 1980) sont autant de théories utilisées pour l'analyse du développement de l'individu.

### 5.1.2 Population à l'étude

#### 5.1.2.1 Définition des sujets

Le Tableau 2 fait état des critères d'inclusion et d'exclusion de l'échantillon. D'abord, l'échantillon choisi pour la recherche comporte uniquement des hommes parce que la prise de risque par ceux-ci lors des loisirs est davantage extériorisée et tend donc vers un groupe plus homogène. De plus, compte tenu du fait que le phénomène des TORS concerne plus spécifiquement les hommes, il est essentiel de considérer cette réalité. Les statistiques portant sur les consultations de professionnels en soins de santé quant aux blessures corroborent cette affirmation. La population à l'étude répond donc à des critères précis : les participants à l'enquête doivent être des hommes âgés de 14 à 24 ans. Les répondants pratiquent une activité physique de loisir et ils prennent des risques lors de leur pratique. Une question dans le guide d'entretien du groupe de recherche (voir Appendice A) repose sur la définition du risque de l'individu. Ceci permet de situer la pratique du loisir de l'individu dans sa définition du risque. Cette mise en perspective de la signification du risque et des actions entreprises ajoute de l'objectivité à l'analyse.

Tableau 2 : Les critères d'inclusion et d'exclusion de l'échantillon

Critères d'inclusion	Critères d'exclusion
· Hommes	· Langues étrangères
· Âge : 14 à 24 ans	
· Pratique d'activités physiques traditionnelles (hockey, football, soccer, etc.) ou non traditionnelles (parkour, cirque, etc.)	
· Prise de risque lors du loisir	

### 5.1.2.2 *Échantillonnage*

L'échantillon choisi est non probabiliste, procédé dont l'avantage consiste à la reproduction des caractéristiques de la population cible, et plus spécifiquement par choix raisonnés. Pour la présente recherche, il est nécessaire de se concentrer sur un échantillon non probabiliste afin de réunir des caractéristiques essentielles à l'échantillon. Ceci est tout à fait en accord avec Mongeau (2009) qui affirme que dans une recherche qualitative « les personnes composant l'échantillon sont généralement choisies intentionnellement pour leurs caractéristiques » (p. 92). La méthode utilisée par choix raisonnés est de mise puisque la représentativité à l'intérieur de la population n'est pas requise. La compréhension du phénomène demeure le point central de cette recherche, de même que le jugement des experts, par souci d'homogénéité de la population cible. Pour comparer les différents groupes d'âge, la méthode par quotas permet de s'assurer de l'équivalence dans le nombre de participants entre les groupes. Ceci évite la surreprésentation d'un groupe d'âge par rapport à un autre, et ce faisant renforce la scientificité de la comparaison. Étant une étude qualitative, les principes de saturation des données seront recherchés lors des entrevues afin d'arriver à un échantillon homogène. Selon Mongeau (2009), sept à douze entrevues sont nécessaires habituellement pour atteindre le point de saturation des données qui sera recherché au sein de chacun des trois groupes de participants. La méthode par boule de neige s'avère aussi une option intéressante, car elle permet de rejoindre des individus possédant probablement les mêmes caractéristiques que la population (Beaud, 2009). Une équivalence en nombre entre les trois groupes d'âge fait partie des préoccupations. De plus, une attention particulière a été consacrée à la saturation des données afin de permettre de mener à bien l'analyse comparative des données.

### 5.1.3 Collecte de données

#### 5.1.3.1 Mode des collectes de données

Concernant le choix du mode de collecte de données, l'entretien semi-dirigé apparaît comme étant le choix le plus pertinent. L'entrevue est la méthode de collecte de données majeure en recherche qualitative (Mongeau, 2009). Elle permet de collecter les données auprès des individus directement touchés par la problématique. Par le biais de cette méthode, il est possible de comprendre l'importance des dimensions de la prise de risque des hommes entre 14 et 24 ans lors de leurs loisirs. Au cours de l'entretien, le participant est invité à décrire son expérience de prise de risque ainsi que son interprétation de celle-ci. Ainsi, Savoie-Zajc (2009) nous indique que l'entrevue rend bien compte du contexte entourant le participant, « la compréhension produite, le sens nouveau de l'expérience étudiée est donc intimement rattaché au jeu de forces et de références traversant la vie des individus. » (p. 343). La forme d'entrevue privilégiée est l'entrevue semi-dirigée. Des questions sont au préalable déterminées, mais il y a possibilité d'approfondir certains points avec le participant lorsque des pistes de réponses révélatrices apparaissent. Ceci permet de respecter le cadre théorique tout en gardant un esprit d'ouverture à des éléments imprévisibles, non considérés au départ, ou émergents (Savoie-Zajc, 2009).

Le mémoire de maîtrise a été réalisé dans le cadre d'une recherche associée à un groupe de recherche et plusieurs entrevues ont été réalisées avant mon implication dans ce groupe. D'ailleurs, le guide d'entretien utilisé par le groupe de recherche est présenté en Appendice (A). Les collectes de données ont été effectuées du mois de janvier 2011 au mois d'août 2012. Deux interviewers ont réalisé les entretiens. Trois personnes, dont l'une était aussi interviewer, ont retranscrit les entretiens. Les entretiens ont été réalisés majoritairement dans les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan. Quelques-unes proviennent de l'extérieur de la Mauricie. J'ai pu avoir accès au verbatim des entrevues et je me suis intégrée au groupe de recherche pour l'analyse des données brutes. En tout,

vingt-six entrevues auprès d'hommes entre 14 et 24 ans ont été réalisées et retranscrites et cinq entrevues ont été effectuées auprès de femmes. Pour le mémoire, je me suis concentrée sur l'analyse des entrevues des hommes uniquement. Deux collectes de données ont été nécessaires lors de cette étude. Tout comme l'explique Mongeau (2009) le point de saturation indique le moment à partir duquel aucun nouvel élément ne se rajoute dans les entrevues. Or ce point de saturation n'a pas été atteint lors de la première collecte. La répartition par groupes d'âge ainsi que les collectes de données seront présentées plus spécifiquement au chapitre suivant.

Concernant le guide d'entretien du groupe de recherche, les premières questions étaient très larges afin de permettre aux participants de s'exprimer plus librement. Une telle approche est importante et tout-à-fait pertinente dans une perspective inductive. Plusieurs points ont aussi abordés les conceptions du risque, notamment à la quatrième question portant sur la définition personnelle du risque. Ce questionnement a permis de comprendre le point de vue du participant, sa perception du risque, pour ensuite situer les facteurs de risque en lien avec sa définition. Il est alors possible de mettre en contexte la prise de risque de l'individu et, de ce fait, procéder à une analyse plus juste. Dans le même ordre d'idées, la huitième question portant sur l'effet de la prise de risque sur la pratique de l'activité a aussi permis d'approfondir un concept spécifique. Ceci a permis une meilleure compréhension des diverses avenues adoptées suivant la prise de risque, c'est-à-dire dans la poursuite du risque ou de changement dans l'activité. Le caractère systémique du modèle théorique en est garant par la réalisation de boucles de rétroaction. Toutefois, puisque le guide d'entretien a été rédigé avant l'élaboration de mon modèle de prise de risque, certains éléments du modèle y sont absents. Il est question, entre autres, de sous-dimensions précises telles que l'apport des médias comme outil de transmission des pratiques; du port de l'équipement de protection et de l'influence de celui-ci sur la prise de risque et du terrain utilisé lors de la pratique. Par contre, les réponses aux questions ouvertes portant sur la description de l'expérience a fait ressortir des éléments pertinents pour ces éléments. Considérant que l'approche de

recherche est inductive, ceci a permis de laisser émerger les dimensions et de relier les résultats aux éléments du modèle de la prise de risque.

#### *5.1.3.2 Menaces au mode des collectes des données*

Selon les quatre critères de scientificité du devis qualitatif présentés par Fortin, Côté et Filion (2006), des mesures ont été prises afin de réduire les menaces à la validité interne et à la validité externe. Le premier critère, la crédibilité, renvoie à la description exacte du phénomène étudié. Les données ont été analysées par quatre personnes au sein du groupe de recherche. Concernant le second critère, la fiabilité, l'équivalence est assurée par la présence de deux intervieweurs. Le troisième critère, soit la transférabilité, est mis de l'avant par la diversité de l'échantillon quant aux loisirs pratiqués. En effet, un ensemble de loisirs notamment individuels, en groupe, récréatifs, compétitifs composent l'échantillon. Puis enfin, le dernier critère, la confirmation, traite de l'objectivité de l'analyse des données. L'analyse des données a été réalisée par double validation ainsi, les résultats ne sont pas le fruit de la subjectivité d'un chercheur. Ce faisant, on minimise le biais de l'analyste tout comme nous l'indique Gauthier (2009) en assurant une certaine validité.

Concernant l'entrevue semi-dirigée, trois limites sont relevées par Savoie-Zajc (2009). La première concerne le caractère temporel des propos tenus. L'expérience témoignée relate d'un moment et ne peut être considérée comme étant statique. Puis, les informations peuvent être plus moins véridiques s'il existe un blocage par rapport à la communication. La désirabilité sociale, les sujets tabous peuvent nuire au dialogue. Enfin, « l'attitude de calcul du chercheur qui souhaite établir un rapport de confiance afin d'arriver à ses fins, c'est-à-dire mener l'entrevue comme planifiée » (Savoie-Zajc, 2009, p. 357).

## 5.2 Description des procédures d'analyse et de traitements des données

L'analyse des données est reliée au devis de recherche qualitatif et par la suite, deux méthodes d'analyse de données sont exposées en fonction de leur objectif respectif. Ainsi, l'analyse de contenu permet de dégager les dimensions de la pratique alors que l'analyse comparative dresse un portrait spécifique pour chacun des groupes d'âge en émanant des récurrences et des divergences.

### 5.2.1 Devis de recherche qualitative

Ce mémoire s'inscrit dans une démarche qualitative, car elle renvoie aux informations fournies par le sujet (Contandriopoulos, Champagne, Potvin, Denis, & Boyle, 1990). Ceci est tout à fait approprié puisque l'étude des comportements est l'idée maîtresse de la recherche. Tel que mentionné par Chevrier (2009), l'objectif demeure la compréhension d'un phénomène vécu par les participants. Il n'est pas question de valider des hypothèses de départ, mais bien de comprendre, de relever le sens des informations dans une optique d'avancement des connaissances. De plus, Chevrier (2009) dresse une liste non exhaustive de situations pouvant mener à une recherche qualitative. La présente recherche s'inscrit dans la situation relevant d'événements problématiques récurrents. L'amélioration des interventions est l'objectif mentionné par l'auteur, ce qui appuie tout à fait la méthodologie choisie et la pertinence sociale de cette recherche.

### 5.2.2 Modalités d'analyse des données

Alors que les vingt-six entrevues ont été réalisées par le groupe de recherche, il est pertinent de spécifier que ce sont là des données primaires puisque j'ai utilisé ces données dans le même objectif de recherche que le groupe de recherche mais dans une

perspective de comparaison selon l'âge (Turgeon & Bernatchez, 2009). L'analyse des données primaires se réalise par une analyse de contenu, d'abord thématique, puis comparative. Des questions éthiques se posent concernant l'accès, le droit à la propriété et la confidentialité. En tant qu'utilisateur des données, l'accès aux résultats se fera dans le cadre d'articles scientifiques au sein du groupe de recherche, ce qui protège la propriété intellectuelle des chercheurs engagés dans le groupe de recherche.

La méthode d'analyse de contenu s'avère judicieuse compte tenu de la collecte de données par entrevues semi-dirigées. Elle vise la connaissance du point de vue des participants et traite de problèmes sociaux (Sabourin, 2009). Dans un premier temps, l'analyse thématique de contenu permet d'analyser les entrevues pour en dégager des thèmes se reliant à la question spécifique de recherche, pour ensuite repérer les thèmes principaux et les documenter. Elle se réalise donc en deux temps. Aussi, « (...) la capacité de documenter l'importance de certains thèmes au sein de l'ensemble thématique, donc de relever des récurrences, des regroupements, etc. » (Paillé & Mucchielli, 2008, p. 162) représente le point majeur de l'analyse thématique. Deux démarches sont présentées : la démarche en continu et la démarche séquencée. Alors que la première permet d'analyser chaque corpus en thématisant, la seconde dresse un arbre thématique à appliquer aux corpus à la suite de la lecture de quelques-uns. Premièrement, elle permet de procéder à une première analyse du verbatim des entrevues pour en dégager les thèmes sous forme d'arbre d'analyse et, par la suite, d'appliquer ces thèmes à l'ensemble des données. Ceci permet d'organiser les thèmes en principaux, en subsidiaires et en sous-thèmes (Paillé & Mucchielli, 2008). Ensuite, une fois l'arbre thématique construit, la documentation des thèmes est réalisée avec le logiciel Nvivo9. Ce logiciel facilite la création de thèmes en reliant des extraits d'entrevues dans ces thèmes. Bien que l'analyse soit simplifiée par ce logiciel, il ne peut analyser les données (Savoie-Zajc, 2000; Trudel, 1999). Il revient donc aux chercheurs d'analyser les données qu'ils auront classées par thèmes.

La seconde étape d'analyse comparative telle que présentée par Vigour (2005) rend possible la comparaison des relations entre les facteurs de risque selon les groupes d'âge. Cette méthode permet de comparer les thèmes relevés au cours de l'analyse thématique dans l'arbre thématique afin d'y déceler des récurrences et des divergences selon les groupes d'âge. Plusieurs étapes se succèdent afin de mener à bien l'analyse des données. La première, selon l'auteure, consiste à rassembler les données en tableaux synthèses pour schématiser et résumer les éléments du corpus. Dans le cas de la recherche, ce tableau sera surtout utilisé par groupes d'âge à comparer. De ces tableaux, des schémas permettront d'observer des récurrences et des différences, enrichissant du même coup l'analyse. Tout comme Vigour (2005) l'affirme, cette méthode « permet d'insister sur les effets de système, sur la cohérence éventuelle de chaque configuration ainsi que sur la pluralité et l'imbrication des facteurs explicatifs et le lien entre les différentes caractéristiques pour chaque cas. » (p. 227). Les concordances seront établies selon le mode d'équivalence théorique, c'est-à-dire en s'appuyant sur les théories de développement de l'individu présentées auparavant dans les facteurs internes de la prise de risque. Puis, la généralisation devient une étape lors de laquelle l'analyste produit des connaissances.

Une comparaison entre les méthodes de collectes de données et les méthodes d'analyses de données sont résumées afin de camper les liens unissant ces méthodes (voir Tableau 3). Ainsi, les deux méthodes d'analyses de données s'apparentent très bien à l'entretien semi-dirigé.

Tableau 3 : Les collectes des données et les méthodes d'analyse des données

<b>Définitions</b>	<b>Objectifs</b>
<b>Entrevues semi-dirigées</b>	
<p>L'entrevue semi-dirigée consiste en un « (...) échange verbal contribuant à la production d'un savoir socialement construit. » (Savoie-Zajc, 2009, p. 339). Lors de cette collecte de données, le participant est appelé à témoigner de son vécu, de sa vision. Elle est semi-dirigée en ce sens qu'elle est planifiée selon des questions en lien avec le cadre théorique tout en laissant la place au partage des éléments inexplorés au cours de l'entretien.</p>	<p>Par la méthode de collecte de données qu'est l'entrevue semi-dirigée, le chercheur tend à comprendre le sens donné par le participant à un phénomène. Tout comme le mentionne Savoie-Zajc (2009, p. 337) elle a pour objectif la « compréhension riche d'un phénomène, ancrée dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité ».</p>
<b>Analyse thématique</b>	
<p>L'analyse de contenu consiste à effectuer une « recherche objective, systématique et quantitative de description du contenu manifeste de la communication » (Sabourin, 2009, p. 423). Elle se fait par le repérage du sens du texte et de la saisie objective du texte.</p> <p>Paillé et Mucchielli (2008) établissent deux fonctions à l'analyse thématique, la première étant le repérage de thèmes pertinents et, la création de regroupements.</p>	<p>L'objectif premier de cette méthode est exprimé par Sabourin (2009) qui affirme que la connaissance des symboles sous-jacents aux comportements humains permet la compréhension de la vie sociale. Il ajoute même qu'elle vise à « faire du langage (le discours savant d'interprétation des documents) à partir du langage (les documents analysés résultant d'une interprétation du monde) » (Sabourin, 2009, p. 416).</p>
<b>Analyse comparative</b>	
<p>« (...) mise en regard systématique, la confrontation d'au moins deux cas sous un angle particulier, défini par le chercheur. » (Vigour, 2005, p. 10).</p>	<p>Cette méthode consiste à découvrir des ressemblances et des différences en lien avec le sujet d'étude pour cadrer l'analyse des données (Vigour, 2005).</p>
<b>Liens entre la collecte de données et les méthodes d'analyses de données</b>	
<p>Démarche logique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Lien entre la collecte de données et l'analyse de ces données par l'utilisation de la communication.</li> <li>· La recherche des thèmes.</li> </ul>	<p>La découverte des relations entre les facteurs de prise de risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Inhérente aux modes choisis.</li> <li>· Création de connaissances par la compréhension du phénomène étudié.</li> </ul>

### 5.3 Considérations éthiques

En tout temps, les gains d'une recherche doivent être supérieurs aux conséquences encourues (Crête, 2009). Parmi les avantages de la présente recherche, le développement des connaissances est visé par la compréhension du phénomène de la prise de risque en loisir. Les risques demeurent minimes puisque les participants témoignent de leur pratique en loisir. En aucun cas, un participant n'a été encouragé ou incité à prendre des risques. Par ailleurs, un effet négatif qualifié d'immédiat par Crête dans Gauthier (2009) demeure le temps consacré à l'entretien. À ce propos, chaque participant a dû consacrer environ trente minutes pour la réalisation de l'entretien. Le stress chez le participant fait également partie des risques éventuels. La terminologie utilisée était simple et adaptée à l'échantillon sans pour autant tenter de copier le vocabulaire des participants et de perdre toute crédibilité en tant qu'intervieweur. Étant donné que la recherche se réalise auprès d'êtres humains, certaines précautions ont dû être adoptées. Un formulaire de consentement a été créé, expliqué et remis au participant avant l'entrevue tel que suggéré par le Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche (voir Appendice B). De plus, les participants ont pu en tout temps mettre fin à l'entretien s'ils le jugent préférable. Dans ce cas, l'entretien n'a pas été considéré. Aussi, le respect de la confidentialité et l'anonymat des participants ont été préservés. Seules les personnes affiliées au projet de recherche y ont eu accès. En aucun temps, les noms des participants ne sont transmis et ils n'apparaissent pas non plus sur les transcriptions d'entrevues. Ils ont été changés par des pseudonymes dès la transcription des entretiens. D'ailleurs, aucun des entretiens du groupe de recherche ne peut permettre d'identifier les participants. Des données telles que l'âge, le type d'activité et la ville ont été toutefois conservées à des fins de statistiques descriptives. Finalement, le respect de la vie privée et la confidentialité demeurent des préoccupations notables puisque les participants nous ont livré une partie de leur vie, de leurs expériences. Puisque les résultats sont souvent publiés, l'anonymat droit est assuré aux participants (Crête, 2009).



## **Chapitre 6 : Résultats**



Dans ce chapitre, les résultats de l'analyse qualitative des données sont présentés. Les résultats se regroupent en trois sections à savoir, la présentation de l'échantillon, des résultats de l'analyse de contenu et des résultats de l'analyse comparative. La présentation de l'échantillon met en lumière la composition du corpus selon l'âge et la pratique de loisir. La seconde section des résultats présente les tendances de la prise de risque selon les dimensions discutées au premier chapitre. Les dimensions exogènes de la prise de risque telles que la dimension environnementale, la dimension sociale, la dimension récréative et sportive et la dimension technologique influencent de façons diverses la personne dans sa prise de risque. Puis, les dimensions endogènes, celles qui sont propres à la personne nous témoignent notamment des perceptions des participants de l'étude. S'ensuit la troisième section des résultats, soit l'analyse comparative approfondissant l'étude de la prise de risque selon l'âge des participants. Les récurrences et les divergences des résultats d'analyse sous l'angle de l'âge sont alors explicitées.

## **6.1 Présentation de l'échantillon**

Une première collecte de données a mené à la conduite de 25 entretiens dont 20 auprès d'hommes (adolescents et jeunes adultes). L'analyse se concentre uniquement sur les entrevues menées auprès des hommes. Une deuxième collecte de données auprès de 6 participants a été réalisée afin d'atteindre la saturation des données. En tout, 26 entretiens servent à l'analyse des données.

### 6.1.1 Répartition par groupes d'âge

Les participants sont répartis en trois tranches d'âge à la suite des décisions prises en appui au cadre théorique. Voici la répartition des participants selon les groupes d'âge en fonction des collectes des données. À la suite de la première collecte de données, la saturation des données était insuffisante pour certains groupes d'âge, des entrevues supplémentaires ont ainsi été réalisées. Ceci explique la raison pour laquelle les groupes d'âge ne sont pas nécessairement équivalents en nombre. Le Tableau 4 présente la répartition de l'échantillon dans les divers groupes d'âge après chacune des collectes de données.

Tableau 4 : La répartition de l'échantillon après chacune des collectes de données

	14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Après la première collecte de données	6	7	7
Après la deuxième collecte de données	9	10	7

### 6.1.2 Types de pratique de loisir

L'analyse des données laissant voir des éléments différents selon le type de pratique et devant la panoplie de loisirs pratiqués a amené le groupe de recherche à catégoriser par type de pratique. Ceci était nécessaire afin de bien cerner le corpus selon les divers types de pratique. Par contre, l'impact du type de pratique ne sera pas approfondi dans ce mémoire puisque cela ne figure pas dans les objectifs. Cet élément sera traité en profondeur par d'autres membres du groupe de recherche dans lequel le présent projet s'insère. En premier lieu, les activités récréatives et sportives sont séparées par objectif de pratique. Par les loisirs récréatifs, on entend des loisirs se pratiquant sans aucune forme de compétition. À l'inverse, les loisirs compétitifs, de par leur nature, visent quelques formes de victoire, ou de résultats chiffrés de performance ou des standards de

performance (Attali & Saint-Martin, 2010; Freedson, Hamill, Haywood, Horvat, & Plowman, 1991; Smith, 1990). En deuxième lieu, ces loisirs sont présentés selon le mode de pratique implicite. Les loisirs individuels peuvent être pratiqués seuls ou en groupes selon la préférence du participant, alors que les loisirs d'équipe requièrent la présence d'un groupe ou d'une équipe pour mener à bien la pratique. La troisième façon de présenter les loisirs pratiqués revient en leur caractère traditionnel ou non-traditionnel. Il est à noter que ce n'est pas tant le loisir en soi qui détermine sa catégorisation, mais bien la manière dont il est pratiqué. Ainsi, il a été difficile de catégoriser les activités récréatives et sportives en loisirs traditionnels et en loisirs non traditionnels. Par exemple, un loisir comme le ski pouvant être considéré « traditionnel » par son nombre d'adeptes et le nombre d'années d'existence de ce loisir, et peut par ailleurs être pratiqué de façon non traditionnelle, c'est-à-dire en dehors des centres de ski, en milieu urbain, etc.

Le Tableau 5 montre que la répartition n'est pas encore équivalente par type de pratique. D'autres entrevues seront réalisées par le groupe de recherche au cours de la prochaine année. Par contre, le présent projet de mémoire porte sur les 26 premières entrevues du groupe et l'on constate que le groupe des 14 à 16 ans comporte moins de personnes pratiquant leur activité dans une perspective récréative ainsi que dans une perspective compétitive. Cet élément sera considéré au moment de la discussion.

Tableau 5 : La présentation de l'échantillon selon le loisir pratiqué et l'âge

Groupes d'âge	14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Objectif de pratique	Pratique récréative	Planche à roulettes	Planche à neige Unicycle Parkour
	<i>Nombre de participants</i>	2	4
	Pratique compétitive	Football Bmx Boxe Hockey	Hockey Ultimate frisbee Football Bmx
	<i>Nombre de participants</i>	7	6
	Pratique individuelle	Planche à roulettes Bmx Boxe	Planche à neige Unicycle Bmx Parkour
	<i>Nombre de participants</i>	6	5
Mode de pratique	Pratique en équipe	Football Hockey	Hockey Ultimate frisbee Football
	<i>Nombre de participants</i>	3	5
	Pratique traditionnelle	Football Hockey Boxe	Football Hockey
	<i>Nombre de participants</i>	4	2
	Pratique non-traditionnelle	Bmx Planche à roulettes	Planche à neige Unicycle Bmx Parkour
	<i>Nombre de participants</i>	5	7
Mode traditionnel ou non-traditionnel			Vélo de montagne Unicycle Ski Parkour Escalade
			5

## 6.2 Résultats de l'analyse de contenu

Cette partie des résultats a été construite en équipe avec le groupe de recherche sur les pratiques de loisir à risque du Laboratoire en loisir et vie communautaire qui a participé à l'analyse de contenu des données. Les résultats de l'analyse de contenu sont rapportés par dimension pouvant influencer la prise de risque en loisir. Ces dimensions peuvent être tant des facteurs suscitant ou limitant la prise de risque. Les dimensions exogènes sont présentées d'abord, suivies des dimensions endogènes. Cette section, bien qu'elle ne soit pas l'objectif premier de ce mémoire, était nécessaire pour bien définir les dimensions qui seront considérées dans l'analyse comparative.

### 6.2.1 Dimensions exogènes

Les dimensions exogènes regroupent les dimensions externes à la personne faisant partie de l'environnement de la personne et qui l'influencent en faveur ou en défaveur à une prise de risque en loisir. Ces dimensions englobent l'environnement physique, l'environnement social, la dimension récréative et sportive et la dimension technologique.

#### 6.2.1.1 Dimension de l'environnement physique

Les références à l'environnement concernent principalement les pratiquants de loisirs individuels et plus spécifiquement dans le contexte d'une pratique récréative. Trois visions sont reliées à cette dimension : le lieu porteur de risque, le lieu porteur de défi et le lieu source de création.

L'environnement physique est vu comme *porteur de risque* dans sa nature même, le risque est alors inhérent aux caractéristiques du lieu en tant que tel. Un participant mentionne en parlant d'une passerelle en vélo de montagne : « Si elle fait juste deux pieds de haut, trois pieds, mais qu'elle est un pied de large, puis qu'il y a un petit tas de

boue en avant, sur la passerelle est en bois, ça glisse, ça c'est quand même très risqué (...) » (Karl). Par sa hauteur, son état à la suite d'intempéries, un élément de l'environnement possède un caractère risqué ou non. Un degré de difficulté de l'environnement physique élevé est ainsi associé aux caractéristiques du lieu en fonction de certains éléments météorologiques qui contribuent ensemble à octroyer le qualificatif risqué à l'environnement.

L'environnement physique peut aussi être considéré comme une *source de défi*. Les participants qui voient en l'environnement une source de défi ne le considèrent pas nécessairement comme une source de risque pour autant.

Parce que veut, veut pas, tu sais dans les parcs à neige c'est arrangé un petit peu, comme réalisable puis tout ça, mais dans la rue, ça n'a pas été pensé pour ça. C'est ça qui fait que c'est motivant, c'est plus... tu sais que c'est plus dur, donc le « *challenge* » est encore plus là. (Alexandre)

Ainsi, le lieu de défi est vu comme plus motivant, alors que le lieu à risque représente le danger.

Une troisième vision consiste en la réappropriation du lieu comme *espace de créativité*. Des endroits non conçus pour la pratique des loisirs sont alors repensés par les pratiquants, leur conférant ainsi une vocation nouvelle tel que le montre cet extrait « (...) tu passes par le chemin que tu veux, c'est ta liberté à toi, tu sais moi je veux de la liberté, toi aussi tu as de la liberté quand tu fais ton parkour » (Nicholas). Cette créativité se réalise aussi dans la recherche de nouveaux endroits de pratique.

(...) [Créer] de nouvelles passes, mais le fait aussi que ça soit des endroits urbains, on crée quelque chose avec la nature, de comment ça a été construit. Si on nous empêchait vraiment de faire ça, on ne pourrait pas vraiment faire évoluer le snow urbain, parce que c'est en créant quelque chose avec quelque chose qui existe déjà que tu peux faire ça. (Samuel)

Le potentiel de création associé au lieu devient alors déterminant du type de pratique qui y sera réalisé.

#### 6.2.1.2 Dimension sociale

La dimension sociale regroupe les personnes et les structures autour des participants et pouvant influencer leurs pratiques de loisir. La famille, le groupe de pairs, l'école et le public sont autant d'éléments susceptibles d'intervenir à leur manière dans la pratique de loisirs pouvant mener à une prise de risque.

La *famille* agit comme agent d'influence central sur l'adoption d'une pratique de loisir. Ce sont surtout les parents qui sont mentionnés, quelques fois la fratrie ou la famille élargie. La famille agit de deux manières. La première consiste à permettre l'initiation à une pratique récréative pouvant mener vers une prise de risque.

(...) mon frère était au secondaire pis lui, y commençait déjà à jouer au football. Il m'apprenait des, un peu de tactiques, on jouait sur le terre-plein en avant de chez nous pis on jouait, on jouait contact pis (...) c'est là que, j'ai commencé à vraiment aimer ça. (Alexis)

Ma mère est une très bonne skieuse, elle a fait partie des patrouilles puis tout ça, mon père aussi. Fait que, (...) c'était comme naturel de m'emmener sur les skis quand eux autres ils y allaient. (Alexandre)

Le deuxième type d'influence sur l'adoption d'une pratique de loisir concerne le soutien apporté par la famille quant à la pratique choisie par le jeune.

Puis là mon père, le soir même m'a dit « viens t'en, je vais aller t'amener, je vais t'amener quelque part ». Fait qu'il m'a amené sur la piste [nom de la piste] au [nom de la ville], puis ça adonnait qu'il y avait une pratique en même temps, puis moi j'ai dit à mon père « moi c'est ça que je veux faire ». (Olivier)

L'opinion de la famille, des parents est aussi abordée comme un facteur d'influence tant sur la pratique que sur la prise de risque. Pour certains participants, la famille est pleinement en accord avec la pratique, tandis que pour d'autres, la famille vit de l'incompréhension en regard de leur pratique. Pour un troisième groupe, les membres de

la famille sont en accord jusqu'à un certain point comme nous en témoigne ce participant.

Ben, ça dépend. Quand j'passe proche de me planter, ouais. Mais, sans ça, ils disent pas grand-chose. Mais avant y disaient... y m'en parlaient gros quand même là... y disaient euh... genre euh... "tu feras attention" pis toute là. Pis des fois y'aimaient même pas ça me regarder, y'avaient trop peur là, pour moi là. Mais à cette heure, j'suis rendu assez vieux que, ils savent que j'contrôle mon bicycle presque parfaitement là (...) ils se font moins de souci, mettons. (Jimmy)

Ainsi, la probabilité de blessures semble jouer sur l'opinion de la famille quant à la pratique de leur enfant. Lorsque c'est plus dangereux ou lorsque la personne a peu d'habiletés, l'inquiétude et l'incompréhension augmentent. L'influence effective de cette dimension sur la prise de risque ne ressort toutefois pas de façon claire dans les résultats.

Les *pairs* représentent eux aussi un agent d'influence. L'influence des pairs agit en premier sur l'adoption d'une pratique de loisir en particulier. Parfois, des pairs pratiquant déjà une activité incitent le répondant à adopter cette pratique. « Ben quand j'étais plus jeune au début (...) j'étais pas vraiment intéressé pis mes amis à l'école, ben j'entendais qui jouaient, pis ça m'a par la suite incité à commencer » (Jérémie). Tantôt les pairs débutent la pratique en même temps que le répondant tel dans cet extrait : « (...) j'étais avec des amis pis on savait pas trop c'était quoi, fait qu'on s'est inscrit (...) aux sélections de l'équipe voir c'était quoi euh, j'ai trippé, j'ai aimé ça fait (...) que j'ai embarqué dans l'équipe (...) » (Guillaume). Ceci est plus présent en loisir d'équipe.

Les champs d'intérêt commun forment la raison d'être du groupe et le loisir pratiqué devient alors l'élément rassembleur du groupe. Les pairs sont vus comme ceux « qui ont les mêmes intérêts que toi puis, veut, veut pas ça finit par se rassembler dans un point-là, tu sais le monde que tu vas voir, le monde que tu sais qu'ils skient, veut, veut pas... » (Alexandre). Alors que les champs d'intérêt commun forment le groupe et consolident le

groupe, l'élément de plaisir partagé agit comme facteur de rétention dans la pratique de l'activité. Un participant explique : « (...) tu fais du skate entre chums, puis c'est bien plus le fun. Parce que faire du skate tout seul t'en fais peut-être genre une heure, après tu te sens seul, puis tu fais : hein c'est plate » (Zachary).

Si la prise de risque semble généralisée chez les pairs, les jugements quant à la prise de risque des pairs semblent nuancés. Certes, il y a un net engouement chez les pairs des répondants pour la prise de risque. « Ben là euh j'connais, j'ai beaucoup d'amis qui font ce sport-là donc tous ces amis-là prennent des risques. » (Matthieu). Toutefois, dans ce contexte, c'est le rapport entre les bénéfices et les conséquences qui discrimine les risques en valant la peine de ceux qui n'en valent pas.

Bien moi je me dis, si (...) c'est un risque qui est pas calculé, mais qui vaut la peine d'être pris, c'est toujours une bonne décision, mais des fois il y a des risques qui sont un peu stupides là (...) un frisbee ça vaut pas une commotion cérébrale. (Anthony)

Il importe de préciser ici que près de la moitié des répondants sont en accord avec la prise de risque de leurs pairs. « Ben écoute, comme moi je pratique ça, je suis capable complètement de comprendre la prise de risque justement. » (Alexandre).

À l'image de la prise de risque, les blessures chez l'entourage des participants semblent fréquentes : « (...), mais je dirais que ... c'est sûr qu'il en a gros, j'en connais, tsé des fractures, ça, ça arrive (...) régulièrement. » (Olivier). La forte propension des blessures dans le groupe contribue à banaliser les conséquences du risque. En effet, la majorité des jugements portés à l'égard des blessures des pairs ne sont pas négatifs. La blessure est vue comme un événement malheureux relevant de la malchance et non de la faute du participant : « (...) c'est vraiment sa roue qui... lui y pensait que ça serait une bonne place pour passer, puis je l'aurais pensé aussi, puis n'importe qui, il n'a vraiment pas été chanceux. » (Karl). Cette absence de jugement négatif amène même une

solidarité au sein du groupe et une compréhension, voire une empathie envers les pairs blessés.

Les pairs influencent aussi la prise de risque en tant que telle. L'influence du groupe s'ancre alors dans des éléments affectifs et des éléments fonctionnels de l'ordre du rôle et du devoir. Les mots employés pour décrire le groupe tels la gang, la communauté, la famille, les amis expriment les éléments affectifs qui y sont associés. Un répondant affirme : « tu sens l'appréciation (...) parce qu'en même temps, on est pas juste des joueurs, on est des amis en dehors. Puis t'sais, tu crées des liens, puis veut, veut pas, c'est quasiment une seconde famille » (Philippe). Le groupe prend la forme d'équipe au sein de laquelle le rôle de chacun et le sens du devoir sont très importants. Un jeune explique : « tsé on est enchainé, on a tout un, on est toute une chaîne dans le fond, l'équipe. » (Simon). Le sens du devoir envers l'équipe guide la pratique et donne un sens aux actions menées par les participants. Car ils prennent un risque pour le bien de leur équipe. L'influence du groupe opère ici sous le signe de la solidarité envers les autres. Ceci sera approfondi dans la dimension récréative et sportive, plus précisément lors de la sous-dimension relevant de l'enjeu sportif.

Par ailleurs, une compétition informelle tient une place centrale dans les relations que les répondants entretiennent avec leurs pairs. Ce type de compétition n'est pas chiffré à l'instar d'une compétition formelle entre deux équipes. Elle se réalise au travers de défis et justifie une prise de risque tout en permettant une amélioration technique. Cette compétition se décline en trois facettes : le désir de se mesurer, la volonté de se démarquer et le désir de prendre sa place dans l'équipe. La première facette consiste à voir la performance des pairs et à désirer faire de même.

Mais quand il y a plein de monde, tu sais, tu vois plein de monde se garrocher sur des affaires, puis là tu te dis ben ayoye moi aussi je veux essayer ça, puis tout le monde veut l'essayer. C'est super le fun. (Zachary)

La deuxième facette va plus loin que la première : l'objectif n'est plus d'égaler la performance des pairs, mais de les surpasser et d'imposer une domination technique par rapport au groupe.

(...) je prends toujours plus de risque que tout le monde parce que (...) je suis tout le temps le premier à essayer un jump, à chaque fois exemple qui va avoir une nouvelle piste, sur une piste qui était refait (...) on dirait que (...) je casse tout le temps la baraque (...) je vais arriver je vais casser la glace ça va tout le temps être moi qui va essayer le jump tout de suite en premier. (Olivier)

La troisième facette beaucoup moins importante se retrouve seulement dans les loisirs se pratiquant en équipe. Par contre, le nombre restreint de participant pratiquant un loisir en équipe est plus faible ce qui nuance l'importance de ce résultat. Il s'agit de la pression entre coéquipiers s'exerçant afin de discriminer l'importance des joueurs et d'imposer leur place dans l'équipe.

Mais tu sais ce n'est pas malsain non plus là, ce n'est pas... tu sais, tu es capable d'être ami avec, mais tu sais qu'une fois que tu vas être sur le terrain ça va... le gars à côté de moi, il veut exactement la même position que moi, il joue exactement la même affaire. C'est moi ou c'est lui. Alors, c'est sûr que la compétition est entre nous. (Thomas)

La compétition entre pairs apparaît comme étant un élément important dans la prise de risque par les conséquences qui peuvent y être associées pour l'avancement dans l'équipe. Ce répondant mentionne que peu importe sa santé physique, une des préoccupations majeures consiste à garder son poste dans l'équipe.

Blessé ou non, parce qu'un poste de partant, on le gagne, on le mérite. Mais sauf que si tu laisses la chance à un autre, ça se peut que pour les prochains matchs tu sois sur la touche, parce que lui à mettons ça, c'est, il va avoir connu son match, il aura fait ses preuves, puis il te remplace, il prend ta place. (Philippe)

Bien que le sens du devoir justifie une prise de risque pour assurer le bien de l'équipe; à l'intérieur de cette équipe, une compétition s'installe affrontant les membres de l'équipe. Cette compétition vise à obtenir ou maintenir une responsabilité plus importante dans

l'équipe. La hiérarchisation des joueurs d'une même équipe exerce une pression de performance pouvant devenir source de prise de risque.

Par ailleurs, l'entraide entre les pairs tempère dans une certaine mesure, la prise de risque. Elle se réalise au travers de l'apprentissage et de la protection des pairs. La formation, qu'elle soit formelle ou informelle, vise à améliorer les compétences des pairs dans leur pratique et ainsi à prévenir les blessures. Ce transfert de savoir-faire qui se déroule tant envers les plus jeunes que les moins expérimentés, sert à soutenir l'acquisition de compétences ou à s'assurer de la sécurité des pairs.

(...) le risque que je prends d'essayer quelque chose, le pourquoi je prends ce risque-là, c'est pour lui montrer pour pas que nécessairement que lui, il se blesse (...). Fait que j'aime mieux moi me blesser puis après lui montrer, de lui montrer sans qu'il se blesse finalement de lui donner des trucs. J'trouve que c'est quand même important un peu là. (Gabriel)

La protection par rapport aux risques consiste en des actions envers un pair afin de sécuriser sa pratique. Trois types d'actions sont relevés : donner des recommandations pour freiner la prise de risque, conseiller sur les capacités à réaliser une action ou venir en aide.

Mais bon dans le sens que s'il y a un de mes amis qui me dit : «bon je vais essayer telle affaire, je fais telle affaire», tu sais que je vois que c'est trop poussé, bon pas tant que ça, mais ouais, dans le sens que je vais te le remettre, genre c'est gros ça, tu sais sans l'empêcher de faire, mais plus essayer de lui mettre les yeux en face des trous si tu veux. Mais (...) souvent c'est pas ça/sans tenter de démotiver là. (Alexandre)

Ce participant poursuit en affirmant qu'il désire « ramener le facteur prudence », en fait à réduire la prise de risque d'un ami.

En somme, le groupe des pairs peut représenter tant un facteur de protection que de prise de risque selon les contextes. Il importe donc de mieux comprendre comment les divers contextes de pratique peuvent influencer la prise de risque. Certains éléments sur

cette question seront approfondis dans la section portant sur la dimension sportive.

L'*école* agit elle aussi comme agent d'influence, par contre de façon moindre que les pairs et la famille. Elle agit directement et indirectement sans égard à l'entraîneur<sup>1</sup>. L'école a une influence directe dans la mesure où la pratique est souvent entamée au sein d'équipes interscolaires, d'écoles spécialisées dans le loisir pratiqué (école de cirque ou à vocation sportive) ou par la présence d'infrastructures soutenant l'apprentissage de la pratique. Frédéric en témoigne : « Ça a commencé au secondaire, parce que je suis arrivé ici, puis il y avait des murs d'escalade au secondaire. Fait que c'est là que j'ai commencé à en faire ». L'influence indirecte de l'école renvoie au soutien à la pratique sans en être l'élément déclencheur. Ceci peut prendre la forme d'un transfert de compétences, par exemple des notions de gymnastique à un élève qui éventuellement pratiquera le parkour. L'école permet de poursuivre une pratique, de persévéérer dans un champ d'intérêt existant. « J'ai commencé, j'ai évolué tout le long, j'ai fait toutes mes années, après ça, je suis arrivé ici seulement cette année, mais j'étais déjà au [nom de l'école], mais j'ai commencé le hockey au [nom de l'école] cette année. » (Vincent).

Le lien entre le *public* et le risque ressort comme un élément d'influence dans la prise de risque. La majorité des participants considèrent le public comme un facteur de risque en cours de pratique.

(...) des fois t'es téméraire pis là il y a du monde pis là tu as peut-être le goût de faire ton «show off» si je peux dire, c'est sûr que ça te motive un peu plus, mais ça tout le monde... C'est un peu le même principe que quand on monte sur la scène pour faire un «show». T'sais on vend notre produit, on veut, on veut montrer au monde ce que l'on fait. Fait que, je pense que c'est tout le temps ça, plus qu'il y a du monde qui te regarde, plus que tu es porté à plus te pousser. (Nicholas)

---

<sup>1</sup> Quant au rôle des entraîneurs, cette dimension ne ressort pas des entretiens comme ayant un lien avec la prise de risque. Peu d'extraits font références à l'influence des entraîneurs bien que leur présence et leur encadrement soient considérables.

Cet extrait témoigne du fait que devant un public, les pratiquants désirent montrer ce qu'ils sont capables de faire voire impressionner. Un répondant expose l'éventail de réactions des gens :

(...) Tsé, ça dépend comment la personne a vécu sa vie aussi puis qu'est-ce qu'elle a vu dans sa vie. Comment qu'elle perçoit ça pis l'opinion qu'elle s'est donnée en checkant ça puis l'influence qu'elle a eu aussi là des autres personnes par rapport à ça. Fait que euh y'a plein d'aspects-là qui peuvent toute changer la façon de voir des gens. (Jimmy)

L'expérience du public en regard de la pratique, de leur âge, de leur perception pour les loisirs dits « extrêmes » représentent les facteurs qui influencent l'opinion du public. L'enjeu sportif ne semble pas avoir de lien absolu dans ce contexte puisqu'autant de participants font mention d'un lien entre la prise de risque devant un public et un enjeu sportif important, tandis que d'autres mentionnent que lorsqu'il y a un enjeu sportif, leur niveau de concentration est tel que le public n'a aucune influence sur leur prise de risque.

#### *6.2.1.3 Dimension récréative et sportive*

La dimension récréative et sportive concerne tout ce qui a trait à l'enjeu sportif, le niveau de pratique dudit loisir et au niveau d'expérience du pratiquant dans son sport.

Outre la compétition informelle entre pairs, il y a la compétition formelle qui représente un *enjeu sportif*. Cet enjeu est associé avec la prise de risque justifiée par le rôle qu'ont les participants dans leur équipe. Le risque est pris pour le bien de l'équipe. « Ben, je prends des risques parce que je sais que ça va nous aider. » (Vincent). De façon encore plus poussée, l'absence de risque nuit à l'équipe. « (...) si je ne prends pas de risque, le jeu a beaucoup de chances de ne pas marcher fait que faut tout le temps prendre des risques » (Félix). L'enjeu sportif peut aussi justifier un retour hâtif après une blessure, notamment lors des finales, séries éliminatoires ou championnats d'importance. Les participants essaient d'oublier la douleur, se disent que « la douleur c'est mental ».

(...) des fois, c'est des choses qui arriveront pas souvent dans ta vie, tsé c'est, c'est «one in a life time» là. C'est là que ça se passe ou quasiment jamais. Fait que t'sais c'est là que tu veux en faire, prendre part à ça puis participer le plus possible là. C'est sûr que tes efforts vont être reconnus, mais moins reconnus que t'sais si t'avais joué le match qui a fait en sorte que tu gagnes un championnat. Fait que c'est, c'est vraiment là au moment de la blessure puis qu'est-ce qui entoure qui va tout faire en sorte, c'est surtout les facteurs qui vont t'influencer là dans ta prise de risque là. (Philippe)

L'enjeu sportif justifie aussi une prise de risque dans une visée plus personnelle, soit pour une compétitivité envers un adversaire sans égard à l'équipe ou à sa propre performance. Un participant raconte :

(...) je prends gros des risques (...) moi aussi des fois quand je suis (...) frustré sur le terrain j'essaie de placer un gars, je te dis pas de le placer, mais de le ramasser pour lui montrer ma présence comme ça. C'est un risque à prendre ça (...). (Simon)

L'enjeu sportif agit donc de quatre façons sur la prise de risque : pour le bien de l'équipe, pour un retour hâtif après une blessure, à l'approche d'une partie ou d'un tournoi important et dans un but personnel.

*L'intensité* de leur pratique est aussi relevée par les répondants comme pouvant jouer sur la prise de risque. Le temps investi, le niveau de pratique ou la vitesse du jeu sont tous autant d'éléments qui viennent décrire cette intensité. Plusieurs participants considèrent d'ailleurs leur pratique comme étant très intense. À la question portant sur ce qu'il faut pour arriver à atteindre son défi, un participant répond :

Ben beaucoup d'entraînement, beaucoup d'entraînement euh (.) savoir les jeux, être euh développer de la vitesse. Fait que c'est vraiment beaucoup d'entraînement, beaucoup d'entraînement (.) jusqu'à temps d'obtenir un niveau pis aussi aux pratiques, s'impliquer dans les pratiques. Vraiment tout le temps se donner à 110 % là. Tout le temps, donner le plus qu'on peut dans le fond. (Félix)

Plus le niveau de pratique est élevé, plus l'intensité l'est tout autant. «Ouin, ben ici, c'est quand même fait pour que ce soit intense, t'sais y a d'autres endroits que c'est plus

smooth, que ça dérange moins (...) ça dépend aussi du niveau de jeu que tu joues » (Jérémie).

La vitesse à laquelle se déroule le jeu est soulevée uniquement des pratiquants de loisirs compétitifs : « (...) c'est un sport de vitesse et de technique qui est assez, qui peut être dangereux si, exemple tu n'es pas prêt à une bosse ou quelque chose du genre (...) » (Olivier). Pour d'autres, cette vitesse doit servir pour réussir leur action, ils foncent parfois sans réfléchir :

Non, faut foncer. Surtout en tant que linebacker euh, ben faut que t'aies un très court temps de réaction. Faut foncer presque automatiquement là. On fait un reading-step quand le jeu part pour voir où le jeu s'en va, après faut foncer là. On n'a pas beaucoup de temps de réaction. (Félix)

Un lien peut être possible entre la vitesse du jeu et l'impulsivité et sera analysé plus à fond au sein des dimensions endogènes de la prise de risque.

Enfin, la prise de risque s'adapte aussi à l'*expérience* du participant. Un débutant aura une prise de risque moindre que l'expert, ses capacités ne lui permettant pas de prendre autant de risques. Les sauts deviennent plus gros, les bosses qui effrayaient auparavant apparaissent avec une plus grande expérience, envisageables, voire « normales ».

(...) Ce que je fais là, j'ai performé, j'ai évolué. Je me dis que je suis un peu plus prêt à prendre des plus gros risques pis ces risques-là ben euh... je vais les contrôler pis bien ça va devenir normal de faire ça. (Brandon)

L'évolution de la pratique s'accompagne d'une prise de risque plus importante, en même temps avec une compétence plus grande pour y faire face. L'expérience sera élaborée plus à fond lors de la présentation des dimensions endogènes de la prise de risque.

#### 6.2.1.4 Dimension technologique

Trois sous-dimensions composent la dimension technologique, à savoir le rôle des médias comme agents d'influence, celui des médias sociaux et la place que prend l'équipement de protection dans la dynamique de la prise de risque.

Les **médias** traditionnels et l'Internet interviennent comme agent d'influence dans la prise de risque en loisir. Ce sont surtout les loisirs professionnels étant médiatisés et les films qui retiennent l'attention des pratiquants : « (...) voir aussi les Canadiens jouer, les Nordiques jouer à TV (...) j'm'identifiais à eux autres pis j'veulais comme être, j'veulais être comme eux autres (...) » (Maxime). À propos des films, un participant mentionne :

(...) La première fois que j'en ai fait, peut-être t'sais c'est sûrement que j'ai vu ça dans un film, il y a pas mal gros des affaires c'est quand je voyais des films, je me disais : crime j'aimerais ça faire ça moi aussi. Je l'essayais (...) (Nicholas)

L'identification soit à l'élite ou aux acteurs d'un film revient chez plusieurs participants. L'admiration de ces professionnels ou acteurs se traduit alors par un mimétisme, par le désir de reproduire leurs exploits.

Les **médias sociaux** interviennent auprès des participants dans leur pratique de loisir, mais de façon moins marquée. Par ailleurs, ces nouveaux médias semblent être l'apanage des loisirs récréatifs. Deux types d'actions sont recensés, à savoir la création de vidéos exposant ses actions et la consultation de pratiques d'autrui.

(...) ben là, tu vois le sac de marches, tu te dis hey, ça, ça pourrait être un bon spot, tu sautes par-dessus, puis tu le filmes. Comme ça tu peux aller mettre ça mettons, sur euh... sur YouTube, une vidéo avec de la musique, puis il y a plein de gens qui aiment ça. (Zachary)

Les prouesses autant que les échecs sont partagés par le biais des médias sociaux : « (...) tu vas pogner des débarques, des débarques là pis ça va être pis quelqu'un va le filmer

avec son téléphone pis tu, tu peux le montrer à tous tes amis... » (Raphaël). La vidéo est aussi vue comme un outil d'apprentissage. En se regardant en action, la personne comprend son mouvement, ce qui supporte l'apprentissage de techniques.

Ben surtout sur les départs là. Pour voir notre motion pis tout là, ça l'aide vraiment. Parce que tu peux voir tout ce que tu fais de pas correct pis tout ce que tu fais de correct, fais que tu peux mettre tout en place pour être parfait. (Jimmy)

Par ailleurs, le média social devient pour un petit nombre un lieu de rencontre entre pratiquants : « (...) on a un groupe sur Facebook (...) pis les gars là-dessus, ils parlent, pis ils se donnent des rendez-vous : bon, à telle heure, moi je fais telle piste, s'il y en a qui veulent venir, on y va. » (Nicholas). Malgré le peu de répondants référant à cet élément, ceci méritait d'être mentionné.

L'*équipement de protection* représente un autre élément interférant avec la prise de risque. La presque totalité des personnes faisant état de la question de l'équipement de protection pratique des loisirs individuels. Par contre, dans les loisirs compétitifs, il faut comprendre que bien souvent, le port de protection est légiféré ce qui demande une certaine prudence dans l'interprétation des résultats. Quatre éléments se dégagent en lien avec l'équipement de protection : le désaccord, l'accord, l'ambivalence et le sentiment de fausse sécurité.

Le premier élément rassemble les participants qui sont en désaccord avec le port d'équipement de protection. Certains expliquent qu'ils ressentent un certain inconfort physique relié au port d'équipement de protection. « C'est pas confortable, ça me déconcentre plus que d'autres choses, pis tu as chaud... » (Lucas). D'autres considèrent que ce sont les plus jeunes qui devraient porter des équipements de protection.

Ensuite, il y a aussi des personnes qui reconnaissent l'importance du port d'équipement de protection. Gabriel affirme : « [il] faut que tu aies l'équipement de

protection, parce que des pédales à clous, quand ça te rentre dans un tibia, ça fait mal. Fait que [il] faut avoir l'équipement adéquat (...). L'équipement de protection est perçu comme un moyen de réduire les risques de blessure. Un participant témoigne de son cheminement quant à l'équipement.

J'savais pas trop où les blessures que ça pouvait entraîner, mais après ça, quand j'me cassais les orteils, foulais le pouce pis tout, ben un moment donné, j'ai comme réalisé qu'il fallait (...) que j'me mette de la protection pis tout (...) Pis là s'en vient la protection : les gants, c'est déjà là. Les pads, un petit peu. Faudrait que je m'achète un casque éventuellement (...) (Gabriel)

En fait, le port d'équipement de protection découle d'un processus de prise de conscience qui se réalise avec l'expérience et les blessures. Ceci amène le pratiquant à réaliser l'importance de se protéger davantage. Cette prise de conscience sera davantage élaborée lors de la perception des blessures dans les dimensions endogènes.

Le troisième élément concerne un certain paradoxe entre ce qui doit être fait et ce que ces personnes désirent. Il y a aussi des participants qui semblent ambivalents avec l'équipement de protection. Ils reconnaissent l'importance de l'équipement et son rôle sur le risque de blessure, mais décident tout de même d'en faire fi. Antoine exprime clairement cette ambivalence.

Casque... je me dis des fois oui, là, il faudrait que je l'aie, pour certains trucs que je pratique où que je suis en déséquilibre et je pourrais facilement partir en arrière, mais... (...) je ne le porte pas là... parce que je me dis c'est comme dans ma tête ce n'est pas assez risqué, ça pourrait l'être, mais je pense que ce n'est pas extrême là, non.

On peut noter que le rapport entre les bénéfices et les conséquences agit sur la décision de porter ou non le casque dans ce cas-ci. Cette analyse du risque demande toutefois un certain niveau d'expérience pour vraiment juger du rapport risques et bénéfices. Cet aspect demeure un élément à documenter plus à fond.

Le quatrième élément concerne le changement de pratique en fonction du port d'équipement de protection. Étant « protégés », certains affirment prendre plus de risque. Un participant explique « j'ai dit : Ok, j'ai mon casque, euh c'est ça qui compte, j'veux pas, une chose, j'peux faire mal à ma tête, fait que j'ai mon casque, euh j'peux le faire » (Raphaël). Un autre abonde dans le même sens :

(...) Tu sais admettons j'aurais un casque, là je me pitcherais ben plus, ça ne me dérangerait pas mais, vu que je ne porte pas de casque, ben je me garroche pas là, je n'essaie pas de faire des flips puis tout ça. (Zachary)

Le port du casque ou de tout équipement de protection donne à ces participants un sentiment de sécurité qui les pousse à prendre plus de risques. À l'inverse, lorsque l'on n'en porte pas, il convient de réduire son intensité de pratique ou d'effectuer des figures plus simples.

En somme, l'équipement de protection est à fois un élément pouvant limiter ou augmenter les conséquences associées à la prise de risque en loisir. Encore ici, les résultats mettent en lumière le caractère multifactoriel de la prise de risque et l'importance de développer un modèle permettant de mettre en relation les diverses composantes pouvant intervenir dans ce processus. Le Tableau 6 fait la synthèse des dimensions exogènes de la prise de risque.

Tableau 6 : La synthèse des dimensions exogènes de la prise de risque

Dimensions générales	Dimensions spécifiques	Sous-dimensions
Dimension de l'environnement physique	Source de risque	Composantes de l'environnement Conditions météorologiques
	Source de défi	Nouveaux éléments ou nouveaux lieux Nouvelles figures possibles
	Source de créativité	S'approprier son espace Diversifier les usages des lieux
Dimension sociale	La famille	Adoption de la pratique Opinion favorable ou non par rapport au risque Adoption de la pratique Dimension affective (appartenance et plaisir)
	Les pairs	Caractéristiques du groupe (engouement social du risque ainsi que perception des blessures) Dimension compétitive Dimension entraide
	L'école	Lieu d'initiation
Dimension récréative et sportive	Le public	Vouloir impressionner Opinion du public Prise de risque par solidarité/désir de gagner Retour précoce après une blessure Importance de la compétition
	Enjeu sportif	Buts personnels Temps accordé par semaine Intensité perçue
	Intensité	Niveau de pratique et de compétition Vitesse du jeu/caractère imprévisible
Dimension technologique	Expérience	Risque augmente avec l'expérience
	Médias	Agent d'influence Identification à l'élite Outil de diffusion
	Médias sociaux	Elément d'apprentissage Lieu de rendez-vous/sociabilité Refus (pour des motifs de confort ou d'esthétisme)
Équipements de protection	Accord	Rapport entre les bénéfices et les conséquences
	Faux sentiment de sécurité	

## 6.2.2 Dimensions endogènes

Ces dimensions traitent de la personne, de ses perceptions, de ses préoccupations. Elles se divisent en plusieurs éléments : attentes et bénéfices du loisir, perception des risques, perceptions des blessures, réactions par rapport aux blessures et préparation individuelle.

### 6.2.2.1 Attentes et bénéfices

Plusieurs attentes et bénéfices ont été répertoriés à partir des entretiens. En premier lieu, les attentes et bénéfices exprimés témoignent d'une forte importance accordée au plaisir, à la passion et au dépassement de soi. Ensuite, la congruence avec soi, la santé et le bien-être ainsi que l'appartenance sociale ressortent aussi, mais de façon moindre.

La recherche de *plaisir* occupe une place centrale, tant en fonction des attentes que des bénéfices associés à la pratique du loisir. Pour certains répondants, le plaisir prend forme à la suite d'une découverte d'un plaisir associé à la pratique de l'activité récréative. C'est le cas de Jimmy qui affirme : « (...) Euh j'ai pogné la piqûre là, je ne savais pas trop comment là (...) » et de Brandon qui explique : « (...) Alors, j'ai été avec mes parents faire du bike et j'ai adoré ça et je voulais recommencer. » Le sentiment de plaisir se développe en cours de pratique et reste malgré le grand nombre d'années de pratique. « Même encore aujourd'hui, je trippe encore. J'fais ça pour m'amuser. La journée que ça m'amusera pu, j'aurai pas ma place à faire là-dedans » (Alexis). On assiste à un continuum entre le plaisir, l'amusement, la joie d'un côté, et de l'autre côté, la passion, le trip et le mode de vie. « J'ai continué toujours là, tu sais ça me... c'était quelque chose qui me passionnait vraiment, je sais que si je n'ai rien dans la vie puis je peux faire ça, je vais être heureux quand même là. » (Samuel). La passion et le plaisir de gagner justifient la prise de risque, car c'est au nom du plaisir que l'on prend des risques. L'amour que portent certains participants envers leur loisir est plus fort que la prise de risque en tant que tel : « (...) c'est parce que j'aime le hockey que je les

prends ces risques-là (...) » (Maxime). Pour d'autres, la recherche d'adrénaline est source de plaisir. Ceci est nommé principalement par les participants de loisirs individuels. L'adrénaline justifie aussi la prise de risque en ce sens que le participant est « pas mal plus confiant. Tes gonflé à bloc, si on peut dire sur l'adrénaline là. C'est le carburant humain... » (Nicholas). Le « *feeling* » de faire une manœuvre, l'adrénaline qui embarque et accompagne le sentiment de peur, sont toutes des expressions employées par les participants pour décrire l'émotion ressentie dans leur loisir.

Les possibilités de *dépassemant de soi* associées à l'activité attirent certains participants notamment dans l'acquisition de compétences spécifiques. Alexis mentionne : « (...) c'est un peu tout le côté physique, technique pis tout ça combiné ensemble, ça fait un sport qui venait me chercher pas mal dans toutes les compétences qu'il y avait à accomplir dans ce sport-là (...) ». La réussite et la progression génèrent un sentiment de fierté chez les participants et augmentent leur confiance en eux. « (...) dans n'importe quel sport que t'es passionné pour là, dans le fond ça t'amène une espèce de sentiment de confiance pis d'accomplissement là, t'es fier de toi dans le fond, quand tu, quand t'excelles dans le sport que t'es passionné pour (...) » (Guillaume). Les défis permettent d'évoluer dans la pratique et de s'accomplir. « (...) je vais être fier parce que j'ai réussi à atteindre mon défi que je voulais. Puis en même temps, j'ai appris quelque chose de nouveau, je suis pas mal content aussi. » (Zachary).

C'est le loisir en tant que tel, plus précisément les aspects sous-jacents à sa nature qui attirent les participants. La recherche de *congruence avec soi* est centrale ici. La recherche d'un loisir qui nous ressemble est relevée principalement par des participants de loisir individuel.

Je suis arrivé à la piste j'ai fait wow c'est ça que je veux faire, c'est comme... j'avais essayé tous les sports, j'avais essayé soccer, baseball, eee, football, n'importe tout les, tous les sports que les jeunes essayent quand on est jeune, mais ça le bmx, ça a été, il était vraiment là, puis c'est... un sport que je ne veux pas arrêter. (Olivier)

L'attente de *santé et bien-être* se subdivise en recherche de santé physique et en besoin de se dérouler, d'extérioriser des sentiments négatifs par le loisir. La santé représente un bienfait surtout pour les pratiquants de loisir en équipe alors que le bien-être revient plus souvent chez les pratiquants de loisirs individuels. « (...) quand tu passes un hiver à manger des frites ((rires)), tu as juste le goût de, de bouger un peu, de te remettre en forme pour l'été » (Karl). La mise en forme représente la santé : « (...) parce que là, tu pratiques ton cardio, tu te mets en forme (...) » (Zachary). Le sentiment de bien-être allie le déroulement des frustrations et de la colère qui amène l'apaisement, la libération par la baisse de pression et du stress.

Ben le sentiment de liberté, sur certains points mettons que quand ça va pas à cause des affaires dans ma vie, bien je viens icitte. Que je sois tout seul, ou que je sois avec du monde euh, je vais skater pis ça, ça comme me dérouler en même temps. Tsé c'est de la rage qui sort, mais tsé c'est de la bonne rage, ça sort bien à place de sortir tout croche. (...) (Lucas)

La pratique du loisir permet ainsi d'oublier les tracas ou de libérer les tensions qui y sont associées en cours de réalisation de l'activité.

Finalement, la pratique du loisir avec des amis traite de la place de *l'appartenance sociale* : « (...) c'est surtout cet esprit-là, de, de camaraderie ... entre les joueurs, même si on est pas dans la même équipe, qui, qui m'a vraiment accroché dans ce sport-là » (Guillaume). L'amitié revient aussi comme bienfait : « (...) de l'amitié envers un groupe, de l'entraînement envers un groupe comme pour qu'on se tient ensemble pis tout (...) » (Félix).

L'analyse des données montre que les attentes et bienfaits associés à l'activité de loisir sont multiples et contribuent tant au maintien de cette pratique, qu'à la prise de risque en tant que telle.

#### 6.2.2.2 *Les perceptions du risque*

Les perceptions centrales du risque renvoient à l'idée de la blessure et de l'inhérence du risque dans le loisir. Une autre conception, moins présente par contre, concerne le risque envers le groupe par le jeu individuel dans un loisir en équipe.

Le risque *envers soi* est considéré comme une blessure et aussi pour tester ses limites. Dans le discours de certains participants, il en est même parfois ardu de dissocier le risque des blessures. Les raisons évoquées comme ayant occasionné les blessures sont diverses. Une erreur technique, la fatigue, la prise de contact envers un adversaire, l'inattention et le vedettariat forment l'ensemble des raisons internes soulevées. Du côté des raisons externes à l'individu, on retrouve la malchance, une situation hors de son contrôle et le comportement de l'adversaire. Pour ce qui représente les limites corporelles, un participant explique : « (...) c'est une question d'habiletés là, de tester ton équilibre, de tester ta coordination, de tester tout ça » (Alexandre). Tester ses limites, les repousser, progresser fait partie de la pratique de plusieurs participants.

« Tu en reviens à pousser tes limites encore un peu là comme je te disais. Je pense que c'est un peu le mot d'ordre des sports extrêmes, je pense de repousser sa limite, voir jusqu'où t'es capable d'aller. De voir jusqu'où tu vas être encore game de continuer à progresser. » (Alexandre).

Ce participant mentionne les limites psychologiques alors que le prochain nous parle des limites physiologiques ou techniques : « Faire des affaires que t'as jamais faites, dans le fond, que tu sais pas comment ça va être. » (Brandon). L'inconnu est le propre de cette définition puisque la finalité de l'action reste incertaine.

Le risque de blessure est aussi associé à l'*inhérence* du risque dans la pratique récréative. La grande majorité des répondants considèrent que le risque est partie prenante de leur activité de loisir sportif :

(...) il y a tout le temps un risque de blessure là. Il y a tout le temps un risque qui arrive quelque chose, il y a rien de sûr dans le parkour. Pis tu peux juste

t'échauffer, pis faire des sauts en sautant pis te fouler une cheville à cause que tu as mal réceptionné pis t'étais pas attentif à ce que tu faisais là. (Nicholas)

Le risque est omniprésent et peut survenir à tout moment. Il relève de la nature du loisir. « (...) Oui c'est, c'est dangereux, mais écoute c'est pour ça qu'on fait ce sport-là » (Karl). Les résultats révèlent une acceptation générale des risques. « Le risque (...) faut que tu vives avec, faut que tu (...) travailles avec le risque, pas contre le risque » (Raphaël). Pour la très grande majorité, les risques sont bien perçus. Le risque est accepté, même valorisé puisqu'il permet de progresser dans sa pratique : « On prend pas mal tous des risques rendus où c'est qu'on est là parce que si t'en prends pas, tu t'amélioras pas. Faut que t'en prennes pour t'améliorer » (Jimmy). La prise de risque agit comme support à l'acquisition de compétences. Deux visions se côtoient, soit de ne pas penser au risque et de prendre des risques calculés en fonction des habiletés.

(...), mais on y pense pas, parce que dans le match, t'es, on est, tsé c'est vraiment, c'est ça, quand on arrive dans un match, c'est comme si on mettait notre cerveau sur le banc, eh, puis on faisait rien que l'activité, on pense pas. (Philippe)

D'autres précisent : « Il y a un risque tout le temps présent, mais ton niveau de risque il peut augmenter ou descendre selon les décisions que tu vas prendre » (Thomas). Le rapport entre les bénéfices d'une action et les conséquences est encore ici déterminant. Lorsque les bénéfices sont plus grands que les conséquences, le risque en vaut la peine.

C'est un, c'est un risque que je trouvais bon, parce que si je l'avais, je réussissais à faire un point. Je l'ai pas eu, bien, c'est pas grave, c'est un risque. Je l'ai pris puis j'étais quand même, je trouvais que c'était une bonne décision, ee, parce que j'aurais pu faire un point justement. (Anthony)

Une autre participant témoigne de cette perception : « (...) d'après moi, y' ont des conséquences minimes là, c'pas comme si tu t'es cassé un bras ou une jambe (...) » (Guillaume). À l'inverse, les conséquences sont parfois trop importantes par rapport au bénéfice d'une action. « Mais je crois aussi que tu peux gérer. Justement comme je t'ai

dit tantôt, là, si tu es en pratique, moi je le sais que je vais jamais aller frapper un gars parce que je le sais que c'est ridicule (...) » (Thomas).

De façon moins importante, il y a le *risque pour le groupe* où le jeu individuel est perçu comme nuisible au bien commun de l'équipe et qui confirme le sentiment de responsabilité vécu envers l'équipe décrit dans la dimension sociale. Ce sentiment de responsabilité protège l'équipe d'un risque à la performance du groupe. La cohésion dans le groupe semble cruciale : « Faut que toute l'équipe marche ensemble pour plus vraiment qu'y'ait de risques, parce que si, si y'a un joueur sur le jeu qui fait pas sa job, ben ça, ça pose un gros risque euh au jeu » (Félix). Le risque pour le groupe inclut aussi le risque de ne pas prendre de risque et ainsi de faire perdre l'équipe : « Bien c'est d'essayer quelque chose qui conviendrait pas à l'ensemble de l'équipe. Un risque admettons faire un jeu individuel (...) » (Simon).

La perception du risque apparaît déterminante pour la prise de risque. Cette perception se construit en lien avec divers éléments liés aux dimensions tant endogènes qu'exogènes. Cela illustre très bien le caractère multidimensionnel de la prise de risque.

#### 6.2.2.3 *Les perceptions des blessures*

Outre la perception du risque, la perception des blessures est importante à considérer. Trois grandes catégories de perception des blessures ressortent des entrevues : l'inhérence des blessures à la pratique de loisir, la banalisation des blessures et la blessure comme une occasion pour grandir.

Tout comme pour la perception des risques, les blessures semblent faire partie de la pratique pour plus de la moitié du corpus, elle en est *inhérente*. La blessure peut survenir n'importe quand, lors d'une action plus risquée ou non et peut toucher n'importe qui. Elle est perçue comme une espèce de roulette russe, un hasard, un malheureux hasard.

(...) moi personnellement, j'ai... j'ai été quand même chanceux. Je vais toucher du bois, mais j'ai été chanceux que.... Moi je me suis juste foulé une cheville dans toute ma vie au bmx. Eee en 12 ans, c'est quand même bien. (Olivier)

Certains répondants adoptent une vision fataliste de la blessure. L'inhérence des blessures dans la pratique relève davantage d'une question de chance ou de malchance, la responsabilité du pratiquant à cet égard en est alors minimisée.

Cette **banalisation** se traduit par une volonté de ne pas cesser ce loisir. Bien qu'une blessure provoque un arrêt temporaire de la pratique, certains déclarent que cela n'occasionnera pas l'arrêt permanent du loisir. « Non, c'est pas ça qui va me faire arrêter les brûlures pis les blessures. Ça, c'est sûr, sûr, sûr! » (Gabriel). Pour certains, il ne faut pas y penser. « Puis quand qu'on se dit une blessure, comme dans tout sport (...) c'est normal là, on peut se blesser dans n'importe quel sport, donc ça fait juste partie vraiment du jeu là. » (Philippe). Tout le monde peut vivre une blessure. Certains mentionnent l'accès aux soins de santé qui leur procure un détachement émotionnel par rapport aux blessures : « tu peux pas laisser quelque chose de même t'arrêter, t'sais on a la technologie pour régler ses problèmes vite avec la vitesse pis sans avoir mal » (Raphaël).

Telles qu'introduites dans la dimension récréative et sportive au sujet de l'équipement de protection, les blessures représentent une **occasion de grandir**. En effet, la blessure ne doit pas devenir source de découragement; bien au contraire, le pratiquant se doit de se remettre de sa blessure. « (...) si tu persévères pas (...) à chaque chose qui va t'arriver, tu vas t'arrêter drette là pis t'iras pas loin dans la vie (...) » (Jimmy). La blessure permet aussi une prise de conscience de sa vulnérabilité et du danger de la pratique. « (...) c'est sûr qu'une blessure fait réaliser que justement ton sport contient des risques, que ce que tu pratiques, il y a des risques de blessure (...) » (Philippe). De même, elle permet de favoriser l'apprentissage par la protection des blessures. Ceci se réalise en intégrant de l'équipement de protection à sa pratique, en apprenant à tomber sans se blesser ou en ajustant son action pour prévenir les possibles blessures : « (...)

quand que je fais des erreurs pis là je tombe (...) j'y pense pis je me dis : ok, c'est quoi que j'pourrais améliorer pour (...) pas que ça se reproduise » (Brandon).

#### 6.2.2.4 Réactions par rapport aux blessures

Les émotions des participants reliées à leurs propres blessures sont variées. La déception est l'émotion principale suivie de la colère, de la peur, de l'absence d'émotion et l'intensité lors du retour au jeu.

La **déception** est la réaction première venant limiter la pratique de l'activité. Être mis à l'écart parce qu'on est blessé résume bien la déception ressentie par les participants.

Euh j'ai été obligé de rester sur le banc en checkant les autres jouer pis ça, ça me faisait schnout un peu là. (...) C'est sûr que c'est plate là. Tu checkes les autres jouer pis toi, tu peux rien faire parce que t'as une cheville pétée là, une cheville foulée. Pis (...) c'est un peu ordinaire comme (.) comme situation. (David)

Cette déception se traduit parfois même en **colère** vécue par rapport au contexte sportif, car certains n'ont pu participer à des compétitions. Des participants reconnaissant leur erreur dans l'action vivent une colère envers eux : « (...) j'étais vraiment fâché parce que c'était drette dans les finales (...) » (Raphaël).

Par ailleurs, les émotions relevées lors du retour à la pratique concernent la **peur**, la crainte de se blesser à nouveau. Les participants mentionnent qu'il faut surmonter cette peur. Ce participant témoigne de ses émotions alors qu'il retourne au même endroit où la blessure est survenue :

(...) j'essaie tout le temps d'y aller une fois par fin de semaine. Puis pour essayer de, d'enlever vraiment la peur que j'avais à cet endroit-là, puis j'ai réussi. (...) c'est vraiment comme ça que je veux travailler mon vélo de montagne. Même si je tombe là, je veux y retourner pour essayer de passer ça la petite crainte que t'as à chaque fois que tu passes là. T'enlever ça de la tête pour que quand tu y vas, c'est vraiment juste pour le plaisir d'y aller,

puis pas parce que tu veux affronter mes peurs. C'est comme ça que je le vois. (Karl)

Lors du retour au jeu, les participants ressentent de la crainte et ils doivent revenir au niveau de jeu antérieur à la blessure, soit en rattrapant les autres, soit en atteignant le même niveau de performance.

(...) c'est juste que les autres, à la longue, ont pris de l'expérience en courant, mettons, pouvoir courir plus vite, un petit peu plus longtemps pis d'avoir de l'endurance comme je parlais tantôt. Pis moi, j'en ai rushé un peu au début là parce que eux autres y courraient plus vite que moi (...) Puis moi, j'ai été obligé d'arrêter pendant, vraiment 6 mois là parce que ça faisait tout le temps mal. Fait que, c'est juste là, à peu près, que j'en ai «rushé» un bout là. (David)

Quant aux blessures mineures, elles ne comportent pas d'effet sur la pratique. « Fait que t'sais, ça m'a fait un peu mal, après ça je me suis relevé, puis j'ai continué à jouer » (Anthony).

Une fois la peur surmontée, l'intensité lors du *retour au jeu* est notée chez des participants. Lorsque la blessure est guérie, quelques participants mentionnent qu'ils ne changent rien ou ne changeront rien à leur pratique, même qu'ils ont refait le même geste que celui ayant mené à la blessure : « Ben non, je vais le réessayer parce que je l'ai déjà fait, puis le gars tu sais je le nargue là. Je l'ai fait 3 fois dans l'année, puis 3 fois les gars étaient par terre puis ils étaient sonnés » (Vincent). L'apparition de blessures ne se traduit ainsi pas nécessairement par une plus grande prudence. D'autres éléments contribueraient à déterminer l'attitude des participants envers la prise de risque à la suite d'une blessure. Encore ici, le caractère multidimensionnel de la prise de risque émerge des données.

#### 6.2.2.5 Niveau de préparation individuelle

À la lumière de l'analyse, la préparation à l'activité interfère avec la prise de risque, et ce, sur trois plans : la préparation de l'action, l'état d'esprit et la préparation physique. Cette préparation individuelle protège les participants des blessures.

La **préparation de l'action** ressort plus fortement et regroupe tout ce qui a trait à l'évaluation de ses capacités, l'évaluation du terrain, la réflexion avant l'action. La connaissance de ses limites semble très importante : « y aller vraiment une étape à la fois, puis à la limite où est-ce que justement t'es plus capable de les distinguer tes limites, c'est là que tu vas trop loin et puis c'est là qu'il arrive des accidents » (Alexandre). L'environnement physique doit aussi être évalué, surtout si c'est la première fois à cet endroit. « Toujours regarder avant. T'sais, quand tu peux, moi j'pense que quand t'as la chance de pouvoir savoir ce qu'il y a, t'as pas ta vie en danger, tu t'enfuis pas de quelque chose là... Sois pas cave, prends le temps de regarder ton terrain d'atterrissement » (Matthieu). La réflexion diminue les probabilités de blessures. « Ouin ben il faut tout le temps que tu réfléchisses avec ta tête avant de faire de quoi là, tu ne te «pitches» pas sans réfléchir là » (Nicholas). Cette réflexion permet aussi de mieux comprendre le mouvement, de le décortiquer pour ensuite le visualiser. Elle est présente davantage en loisir récréatif. À l'inverse, l'impulsivité revient davantage aux loisirs compétitifs, alors que la réflexion est un facteur de protection plus présent dans les loisirs récréatifs. En loisirs individuels compétitifs, une mentalité de « ça passe ou ça casse » (Olivier), une action prise sur un coup de tête est observé. En loisirs compétitifs en équipe, le sentiment de rôle et des gestes souvent pratiqués qui deviennent routiniers justifient cette impulsivité.

**L'état d'esprit** regroupe le sentiment de confiance et la concentration, les deux éléments étant intimement liés. Il faut un bon équilibre entre la peur et une confiance porteuse de nonchalance. La peur associée à l'hésitation doit être surmontée pour atteindre un bon niveau de confiance, sinon les blessures pourraient en découler.

(...) Il faut apprendre à justement faire abstraction de ça, pas trop justement pour ne pas qu'il arrive des accidents, mais à être assez confiants. Parce que tu sais, si t'as trop peur aussi, là il peut arriver des accidents. Si tu manques de confiance en toi ce n'est pas mieux non plus (...) C'est vraiment 90 % entre les deux oreilles que ça se passe (...) (Alexandre)

La *préparation physique* renvoie aux aspects physiologiques (échauffement pour prévenir les blessures, épuisement, consommation) et à une protection stratégique en cours de pratique. L'échauffement aide à prévenir les blessures musculaires : « (...) en faisant tes étirements à chaque jour, disons là, tu vas faire moins de claquage... » (Thomas). Des éléments de la vie en dehors du loisir telle une période d'examen à l'école, occasionnent aussi de la fatigue. De même, des éléments associés au contexte sportif jouent sur le niveau de fatigue. Ainsi, les capacités physiques peuvent être altérées après une compétition ou pendant une saison qui s'étire. Ces situations sont plus propices à ce que la prise de risque se termine par des blessures. Par ailleurs, la consommation d'alcool et de stupéfiants peut aussi altérer le niveau de contrôle des actions. Une telle consommation, même la veille, alimente la fatigue et a des effets sur les capacités physiques. « S'il y en a un qui fume du pot à chaque soir ou bien qui boit de l'alcool, qui sort ça va avoir un impact sur (...) sa forme physique. Puis on va nécessairement le ressentir dans les pratiques (...) » (Simon). Un participant mentionne que la consommation de produits dopants pour augmenter la masse corporelle et la vitesse augmente la vulnérabilité à la blessure : « ... ça met de la pression puis, tu sais avoir trop rapidement de développement de fibre musculaire ça fait que tu es plus à risque d'avoir des claquages ... » (Thomas). Concernant la protection stratégique, le fait d'ajuster sa pratique en fonction de l'adversaire assure une plus grande prévention des blessures :

Ouin m'a m'adapter à la situation, si le gars arrive face à moi mettons dans le milieu de la glace m'a essayer de patiner pour l'esquiver, garder la tête haute pour être sûr de pas me faire frapper et de pas le voir arriver. (Jérémie)

L'épuisement conduit à une capacité physique moindre, ce qui nuit à la performance donc occasionne des blessures. « (...) Tu penses que t'es pas fatigué, que tu as encore du jus, mais dans le fond tes jambes sont molles, pis ça «pop» un petit peu moins pis c'est-ce un petit peu moins-là qui fait que tu te plantes. » (Lucas)

#### *6.2.2.6 Rapport envers le risque en général*

Au-delà de la prise de risque en loisir, il existe aussi la prise de risque dans la vie personnelle des participants qui apparaît associée à cette recherche d'adrénaline. Près de la moitié des participants ont affirmé prendre des risques en dehors de leur loisir. Ce sont principalement des adeptes de loisirs individuels.

(...) C'est toujours le petit stress, l'adrénaline que j'aime ça tout le temps avoir (...) que j'ai au bmx, que j'ai partout en prenant un risque ou que j'ai exemple en, en défiant une loi ou défiant quelques choses qui va faire en sorte que la, la petite adrénaline qui va embarquer. On dirait que c'est... c'est quoi dans le sang qui fait wow le feeling est super bon. (Olivier)

Par contre, un peu plus de la moitié des participants ne prennent pas de risque ou prennent peu de risque en dehors de leur loisir. « Je suis une personne modérée là. Je ne suis pas celui qui se lance dans tout (...) » (Antoine).

Comme pour les dimensions exogènes de la prise de risque, un arbre thématique des dimensions endogènes a été créé (voir Tableau 7). Les éléments venant influencer la prise de risques sont multiples et interreliés les uns aux autres. Certaines caractéristiques personnelles peuvent influencer le rôle relatif des divers éléments identifiés globalement. C'est notamment le cas pour l'âge des participants. Le présent mémoire porte précisément sur l'influence de l'âge sur la prise de risque. La prochaine section présente une analyse comparative par groupe d'âge pour les divers éléments identifiés dans l'analyse de contenu.

Tableau 7 : La synthèse des dimensions endogènes de la prise de risque

Dimensions générales	Dimensions spécifiques	Sous-dimensions
Attentes et bienfaits	Plaisir	Passion Amusement, divertissement Recherche d'adrénaline
	Dépassement de soi	Développer des compétences techniques Relever des défis
	Congruence avec soi	Congruence avec ses valeurs
	Santé et bien-être	Santé physique Défoulement
	Appartenance	Identification groupe
Perception des risques	Envers soi	Blessures Tester ses limites
	Inhérent à la pratique	Indissociable de l'activité Risque accepté et valorisé Équilibre bénéfices et conséquences
	Envers le groupe	Jeu individuel Absence de prise de risque nuit à l'équipe
Perception des blessures	Inhérent à la pratique	Fait partie de l'activité Aspects fortuits de la blessure
	Banalisation	Arrêt que temporaire de la pratique Minimisation vs le pouvoir de la médecine
	Occasion de grandir	Prise de conscience de sa vulnérabilité Apprentissage
Réactions par rapport aux blessures	Colère-déception	Être mis à l'écart des autres Arrêt temporaire
	Peur	De se blesser encore De ne plus performer
	Absence d'émotion	Blessure mineure
	Retour au jeu	Intensité de la pratique
Préparation individuelle	Préparation de l'action	Évaluation de ses capacités Évaluation de l'environnement physique Réflexion vs impulsivité
	État d'esprit	Sentiment de confiance/peur/anxiété Concentration
	Préparation physique	Échauffement, épuisement et consommation Protection stratégique
Rapport envers le risque	Prise de risque en dehors du loisir	Moindre Élevée

### 6.3 Résultats de l'analyse comparative

Dans leur discours, les participants accordent une plus grande prise de risque aux plus jeunes. Tout essayer, être plus fringuant, le peu d'importance accordée aux blessures et une prudence moindre caractérisent les plus jeunes. La pratique du loisir évolue aussi avec l'âge, elle devient de plus en plus orientée pour soi avec l'âge. Alors qu'au début elle était centrée pour impressionner ou pour ressembler aux autres, en vieillissant, le plaisir personnel prend plus de place. Outre la perception de l'effet de l'âge chez les répondants, il convient ainsi d'analyser les résultats précédents en fonction de l'âge. Alors, la prochaine section des résultats met en évidence les résultats de l'analyse de contenu selon les groupes d'âge : 14 à 16 ans, 17 à 20 ans et 21 à 24 ans, par dimensions exogènes puis par dimensions endogènes. Le cadre théorique basé sur un jumelage de trois théories de développement au quatrième chapitre permettra une discussion de cette analyse comparative au chapitre 7.

#### 6.3.1 Dimensions exogènes

Tout d'abord, les dimensions exogènes présentent des différences selon l'âge. Même si certains éléments transcendent le corpus, il est néanmoins possible de comparer certaines dimensions. Voici les résultats des dimensions de l'environnement physique, la dimension sociale, la dimension récréative et sportive et la dimension technologique.

##### 6.3.1.1 Dimension de l'environnement physique

L'environnement physique est perçu en premier lieu comme lieu *porteur de risque* (voir Tableau 8). À ce sujet, plus de participants plus âgés mentionnent cet aspect à propos du lieu de pratique, soit les participants de 17 ans et plus. Chez leurs cadets, l'environnement n'est pas tant un lieu porteur de risque, mais bien un lieu *source de défi*. Cette vision de défi s'atténue chez les participants plus âgés. Concernant *l'espace*

*de création*, les résultats montrent une saturation semblable chez les 17 à 20 ans et des 21 à 24 ans, alors que la saturation chez des 14 à 16 ans est à peine inférieure.

Tableau 8 : Les résultats de l'environnement physique selon l'âge

	14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Défi	Lieu source de défi		
Risque		Lieu porteur de risque	
Création		Espace de création	

#### 6.3.1.2 Dimension sociale

La dimension sociale se décline en quatre sous-dimensions : la famille, les pairs, l'école et le public (voir Tableau 9). La *famille* influence certainement la pratique du loisir. Concernant les différences observées selon l'âge, l'importance de la famille semble plus importante chez les 14 à 16 ans et diminue en avançant avec l'âge. En effet, cette importance diminue chez les 17 à 20 ans puis encore chez les 21 à 24 ans. Précédemment, il a été vu que la famille agit de deux façons : en incitant les participants à se joindre à une pratique en cours et par le soutien externe à la pratique. Le premier scénario ne permet pas de déceler des différences selon l'âge. Alors que le deuxième nous révèle que le soutien offert par la famille quant à l'achat de matériel et l'inscription au loisir revient d'abord aux parents des 14 à 16 ans. L'opinion de la famille est plus relevée chez les plus jeunes que chez les autres participants. Que la famille soit en accord ou non avec la participation à ce loisir semble préoccuper davantage les 14 à 16 ans.

Les *pairs* influencent aussi beaucoup les participants dans l'adoption du loisir. L'influence semble plus importante chez les 21 à 24 ans et cette importance décroît pour les 17 à 20 ans et encore plus pour les 14 à 16 ans. Comme pour la famille, deux scénarios favorisent l'adoption de la pratique, à savoir de joindre un groupe de pairs pratiquant déjà le loisir et débuter la pratique en même temps que les pairs. Amorcer une pratique sous l'influence d'un pair demeure le plus fort. À l'image des pairs en général,

cette influence est beaucoup plus marquée chez les 21 à 24 ans. Dans ce cas-ci, les 14 à 16 ans et les 17 à 20 ans obtiennent des résultats similaires. Par ailleurs, le commencement d'une pratique en même temps qu'un pair s'avère plus marqué chez les 17 à 20 ans.

Toutefois, ces résultats quant à l'adoption de la pratique par les pairs ou par la famille restent à mettre en lumière les résultats avec l'âge au début de la pratique. En effet, il semble que ce n'est pas tant l'âge des participants au moment de l'entretien qui importe, mais davantage l'âge lorsqu'ils ont commencé la pratique du loisir qui détermine l'influence des pairs ou de la famille. Les résultats sont séparés par niveau scolaire afin d'en simplifier l'analyse. Lorsque les participants ont commencé leur pratique avant l'entrée à l'école secondaire, leur agent d'influence se concentre davantage sur la famille; alors que pour les participants dont le début de la pratique s'effectue à partir du secondaire, les amis favorisent en grande partie l'adoption de la pratique. Cette analyse ne change toutefois pas les résultats précédents. Néanmoins, elle en permet une compréhension plus en profondeur.

L'engouement du risque au sein du groupe de pairs est beaucoup plus marqué chez les moins de 20 ans. Plus précisément, les 14 à 16 ans témoignent d'un engouement plus fort alors que les 17 à 20 ans montrent une saturation plus faible sur cet aspect. Enfin, chez les 21 à 24 ans, l'engouement du risque semble moins présent.

La propension aux blessures dans le groupe de pairs semble forte malgré l'âge des participants. Les 14 à 16 ans affirment avoir plus de pairs blessés ou ayant déjà eu des blessures que leurs homologues bien que les résultats des 17 ans et plus soient importants.

L'influence du *groupe de pairs* est décrite d'abord par des éléments affectifs puis par des éléments fonctionnels. Les éléments affectifs reviennent plus fréquemment chez les 21 à 24 ans, ainsi que chez les 14 à 16 ans, tandis que les éléments fonctionnels sont

sensiblement les mêmes d'un groupe d'âge à un autre. La dimension compétitive rejoint un grand nombre de répondants de tous âges quoiqu'un peu plus marqué pour les 21 à 24 ans. Quant à la sous-dimension de l'entraide entre les pairs, que l'apprentissage soit formel ou informel il y a peu de différences selon l'âge. À l'inverse, la protection relativement au risque nous révèle des différences notoires. En effet, cette propension à protéger ses pairs des risques revient aux 21 à 24 ans dont la majorité des répondants adhèrent à cette position. Les résultats des 14 à 16 ans et des 17 à 20 ne diffèrent pas.

*L'école* est aussi considérée comme un lieu d'initiation de la pratique du loisir. Que ce soit comme agent d'influence direct ou comme soutien à la pratique, ce sont les 17 à 20 ans qui s'y réfèrent davantage. Les deux autres groupes d'âge y sont pratiquement inexistantes.

La présence d'un *public* est mentionnée comme élément augmentant la prise de risque. Les 17 à 20 ans font plus souvent référence à l'influence de la présence d'un public sur la prise de risque. Les 21 à 24 ans y font moins référence alors qu'aucun participant des 14 à 16 ans n'associe directement la présence du public à une prise de risque plus élevée. L'opinion du public par rapport à la pratique révèle par contre d'autres résultats. En effet, les témoignages relevant l'influence de l'opinion du public sur la pratique dudit loisir reviennent plus fréquemment chez les 14 à 16 ans que chez les 17 ans et plus. Ainsi, si le simple fait d'avoir un public pousse la prise de risque chez les 17 à 20 ans. Pour les plus jeunes, c'est l'opinion du public qui prime. Toutefois, des liens entre l'opinion du public et la prise de risque sont absents.

Tableau 9 : Les résultats de la dimension sociale selon l'âge

	14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
La famille	Adoption de la pratique par la famille		
	Opinion de la famille		
Les pairs		Adoption de la pratique par les pairs	
	Engouement social du risque		
	Blessures élevées chez les pairs		
	Éléments affectifs		Éléments affectifs
		Compétition entre les pairs	
			Entraide entre les pairs
École		École comme lieu d'initiation	
Public		Présence d'un public augmente la prise de risque	
	Opinion du public		

#### 6.3.1.3 Dimension récréative et sportive

Cette dimension regroupe l'enjeu sportif, l'intensité de la pratique et l'expérience des répondants (voir Tableau 10). *L'enjeu sportif* est certes relié à la prise de risque. La prise de risque au nom de son équipe revient davantage chez les 17 à 20 ans. Les 14 à 16 ans et les 21 à 24 ans obtiennent des résultats moindres, mais toutefois équivalents. L'enjeu sportif justifie un retour hâtif à la suite d'une blessure de façon plus marquée pour les 21 à 24 ans et les 14 à 16 ans. Cet élément n'est que très peu présent pour les 17 à 20 ans. L'association entre la prise de risque et l'enjeu sportif est plus importante chez les 21 à 24 et diminue un peu pour les 17 à 20 ans. En effet, ces deux groupes d'âge affirment que lorsque l'enjeu sportif augmente, la prise de risque augmente également. La prise de risque dans un but personnel sans considération pour l'équipe ressort chez les 21 à 24 ans. Cette volonté d'agir pour soi est moins marquée chez les 14 à 16 ans et les 17 à 20 ans.

L'*intensité*<sup>2</sup> de la pratique revient davantage aux 14 à 16 ans. Cette perception d'intensité est moins importante chez les 17 à 20 ans et peu importante chez les 21 à 24 ans. L'enjeu sportif est aussi associé avec l'intensité. Plus l'enjeu sportif est grand, plus l'intensité le sera. Ces résultats sont semblables pour les 17 à 20 ans et les 21 à 24 ans, et diminuent légèrement pour les 14 à 16 ans. La vitesse en cours de pratique est liée avec le risque pour les 21 à 24 ans et les 14 à 16 ans. Ce dernier groupe d'âge justifie leur prise de risque par la vitesse. Cet élément est inexistant pour les autres groupes d'âge.

L'*expérience* du participant semble influencer le niveau de prise de risque. Cette dimension spécifique semble plus importante chez les 20 ans et moins. En effet, cette propension à ajuster le risque ou l'importance qui y est accordée est beaucoup plus effacée chez les 21 à 24 ans.

Tableau 10 : Les résultats de la dimension récréative et sportive selon l'âge

	14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Enjeu sportif		Prise de risque par solidarité	
	Retour précoce après une blessure		Retour précoce après une blessure
		Importance de la compétition	Buts personnels
Intensité	Intensité perçue		
	Niveau de pratique et de compétition		
	Vitesse : il faut foncer		
Expérience	Niveau d'expérience		

<sup>2</sup> Ce résultat requiert de la prudence puisque la question n'a pas été posée à tous les participants. Cette question consistait en une entrée en matière lors de l'entrevue pour faire parler les participants. L'intensité ne sera pas donc retenue pour la discussion en regard avec l'analyse comparative. Toutefois, on peut constater que l'intensité de la pratique pourrait être approfondie lors d'entrevues supplémentaires ou lors d'une étude ultérieure.

#### 6.3.1.4 Dimension technologique

La dimension technologique représentée par les médias traditionnels et sociaux et l'équipement de protection est présentée au Tableau 11. Les *médias* agissent sur l'adoption de la pratique. Bien que les données montrent une plus grande importance chez les 14 à 16 ans et les 21 à 24 ans que chez les 17 à 20 ans, ces données sont tout de même semblables. Par contre l'identification, semble un peu plus importante chez les 14 à 16 ans que chez les autres répondants.

L'utilisation des *médias sociaux* diffère grandement selon le groupe d'âge. Globalement, les médias sociaux sont plus appréciés chez les 14 à 16 ans. Cette utilisation diminue à mesure que les participants vieillissent. En effet, concernant la diffusion sur Internet de prouesses ou d'échecs, les 14 à 16 ans ressortent beaucoup dans les résultats. Les autres groupes d'âge ne font aucunement mention de diffusion de leur pratique sur les médias sociaux.

Le port d'*équipement de protection* présente des résultats nets quant à l'âge. Certains participants refusent de porter certains éléments de protection comme le casque. Ceci est le cas uniquement des 14 à 16 ans. Les participants en accord avec l'équipement de protection se trouvent dans les tranches d'âge des 17 à 20 ans et des 21 à 24 ans. Par contre, une certaine ambivalence est notée, à savoir un rapport entre les bénéfices et les conséquences : également chez les 14 à 16 ans et les 17 à 20 ans. Ils y comprennent l'importance, mais ils choisissent tout de même de ne pas en porter. Enfin, pour deux participants des 14 à 16 ans, le port d'équipement de protection leur octroie un faux sentiment de sécurité, ils sont alors prêts à prendre des risques plus importants. Ceci n'est pas relevé chez les autres groupes d'âge.

Tableau 11 : Les résultats de la dimension technologique selon l'âge

	14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Médias	Agents d'influence		
	Identification		
Médias sociaux	Outil de diffusion		
	Refus	Accord	
Équipement de protection	Rapport entre les bénéfices et les conséquences		
	Faux sentiment de sécurité		

### 6.3.2 Dimensions endogènes

Les dimensions endogènes possèdent des éléments équivalents en importance par rapport à l'âge. Dans chaque dimension générale, des éléments transcendent le corpus alors que d'autres ne concernent qu'un ou deux groupes d'âge. Les attentes et bienfaits, les perceptions du risque et des blessures, les réactions aux blessures, la préparation individuelle et le rapport envers le risque mettent en lumière des récurrences et des divergences entre les groupes d'âge.

#### 6.3.2.1 *Les attentes et les bienfaits*

Cette dimension se décompose en cinq dimensions spécifiques : le plaisir et la passion, le dépassement de soi, la santé et le bien-être, la congruence avec soi et l'appartenance sociale (voir Tableau 12). Le *plaisir* se décline en trois sous-dimensions. Le plaisir et la passion rejoignent tous les participants de l'étude. Aucune différence selon l'âge ne peut être relevée. Quant à l'adrénaline, les 14 à 16 ans et les 21 à 24 ans recherchent plus d'adrénaline que les 17 à 20 ans<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> La prudence dans l'interprétation des résultats selon l'âge est requise. Trois participants entre 17 et 20 ans pratiquent un loisir basé sur l'auto arbitrage. Le type de pratique en loisir ici peut influencer les résultats de l'analyse comparative.

La seconde dimension spécifique, le *dépassement de soi*, est relevée par l'ensemble des participants de l'étude. Il se décline en deux sous-dimensions, à savoir le développement de compétences reliées au loisir et la recherche de défis. La première sous-dimension rejoint un peu plus les 14 à 16 ans, puis de façon moindre, mais équivalente, les 17 à 20 ans et les 21 à 24 ans. Quant aux défis, les résultats sont semblables quoiqu'un peu plus fort chez les 21 à 24 ans. Par contre, ces différences sont minimes.

La troisième dimension spécifique, la *congruence avec soi*, rejoint de façon importante les répondants de la première tranche d'âges, les 14 à 16 ans. En effet, ceux-ci se démarquent de l'ensemble de l'échantillon puisque cette dimension spécifique est presque inexistante chez les autres personnes de l'échantillon. Le choix du loisir répond alors à ce qu'ils sont, ce qu'ils aiment et ce qu'ils recherchent.

Puis, la quatrième dimension spécifique des attentes et des bienfaits regroupe les extraits reliés à la recherche de *santé et bien-être*. La recherche de santé physique rejoint également les trois groupes d'âge. À l'inverse, des différences en fonction de l'âge sont notées pour la recherche de bien-être. Les 14 à 16 ans se démarquent par la recherche de déroulement en cours de pratique, suivis des 17 à 20 ans puis des 21 à 24 ans.

Enfin, la dernière dimension spécifique, *l'appartenance sociale*, se démarque dans le discours des 17 à 20 ans. Les répondants de cette tranche d'âge se démarquent par rapport aux autres répondants. Quant à ces derniers, les résultats semblent équivalents : les 14 à 16 ans et les 21 à 24 ans font référence à l'appartenance sociale dans une même mesure.

Tableau 12 : Les attentes et bienfaits du loisir selon l'âge

14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Le plaisir et la passion		
L'adrénaline		L'adrénaline
Dépassement, accomplissement		
La congruence avec soi		
La santé		
Le bien-être par le défoulement		
	Appartenance sociale	

#### 6.3.2.2 *Les perceptions du risque*

Le risque envers soi, l'inhérence du risque et le risque envers le groupe forment les perceptions du risque (voir Tableau 13). Tout d'abord, la dimension spécifique le **risque pour soi** regroupe les blessures et les limites physiologiques à tester. Les blessures reviennent souvent dans le discours des répondants de 17 et plus. Chez les 14 à 16 ans, cette tendance reste moins importante. Il est à noter que chez quelques participants chez les 14 à 16 ans, la blessure n'est pas explicitement une définition du risque, mais elle est perceptible dans le discours. Puis, les limites physiologiques ressortent moins que les blessures chez les 17 ans et plus. Toutefois, cette sous-dimension revient plus aux 14 à 16 ans.

L'**inhérence** témoigne du risque qui est indissociable de l'activité. Ceci est beaucoup plus présent chez les 17 ans et plus que chez les 14 à 16 ans. Ce risque est accepté et valorisé de façon marquée chez les 17 à 20 ans, puis cette tendance diminue pour rejoindre les 14 à 16 ans. Cette valorisation du risque reste moins importante pour les 21 à 24 ans. Enfin, l'équilibre entre les bénéfices et les conséquences rejoue fortement les 20 ans et moins. Ces deux tranches d'âge voient environ la moitié de leurs répondants mentionner l'équilibre existant entre les bénéfices et les conséquences afin de jauger du risque. Cette vision n'est pas du tout relevée chez les 21 à 24 ans.

Enfin, la dernière dimension spécifique des perceptions du risque représente le *risque pour le groupe* par une action individuelle. Cet aspect est perçu presque uniquement par les 17 à 20 ans. La plus faible représentation des sports d'équipe limite aussi cette analyse.

Tableau 13 : Les perceptions du risque selon l'âge

14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Inhérence du risque		
Le risque accepté		
Équilibre entre les bénéfices et les conséquences		
	Le risque est blessure	
Tester les limites		
	Risque pour le groupe	

#### 6.3.2.3 Les perceptions des blessures

Tel que vu précédemment dans l'analyse des résultats, les perceptions des blessures regroupent l'inhérence, la banalisation et l'occasion de grandir (voir Tableau 14). L'analyse comparative révèle que l'ensemble des trois dimensions spécifiques s'accroît en importance avec l'âge. En effet, les 21 à 24 ans en témoignent davantage, suivis des 17 à 20 ans et enfin des 14 à 16 ans. L'*inhérence* des blessures est aussi indissociable de l'activité tout comme l'inhérence du risque est principale, alors que la *banalisation* acquiert de l'importance avec l'âge, tout comme la blessure perçue comme une *occasion de grandir*, par une prise de conscience de sa vulnérabilité.

Tableau 14 : Les perceptions des blessures selon l'âge

14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Moins de références à l'inhérence	Inhérence prépondérante	
	Émergence de la banalisation	Banalisation
Aucune prise de conscience	Émergence de la prise de conscience	Occasion de grandir

#### 6.2.3.4 Réactions par rapport aux blessures

Les réactions de participants par rapport aux blessures regroupent la déception et la colère, la peur, l'absence d'émotions et l'intensité lors du retour au jeu (voir Tableau 15). La *déception et la colère* concernent également les participants sans égard à l'âge. La *peur* se subdivise quant à elle, en crainte de se blesser et en crainte par rapport aux performances futures. La peur revient plus aux 14 à 16 ans et aux 21 à 24 ans qu'aux 17 à 20 ans. L'*absence d'émotion* n'est pas relevée dans l'analyse comparative due au nombre restreint de répondants nous témoignant de cette dimension spécifique. L'*intensité au retour au jeu* ne change pas à la suite d'une blessure de façon plus marquée chez les répondants des deux premiers groupes d'âge, quoique les références y soient peu nombreuses.

Tableau 15 : Les réactions par rapport aux blessures selon l'âge

14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Déception – colère		
Crainte de se blesser		Crainte de se blesser
Crainte de ne plus performer		Crainte de ne plus performer
Pas de changement d'intensité après la convalescence		

#### 6.2.3.5 La préparation individuelle

La préparation individuelle permet de protéger du risque. Elle regroupe trois dimensions spécifiques, à savoir la préparation de l'action, l'état d'esprit et la préparation physique (voir Tableau 16). La *préparation de l'action* considérée globalement rejoue davantage les 14 à 16 ans, puis cette tendance décroît légèrement avec l'âge. Toutefois, elle est bien présente pour tous les participants de l'étude. Spécifiquement, des différences ressortent. L'évaluation juste de ses capacités en fonction de la difficulté de l'action rejoue les 21 à 24 ans, l'évaluation du terrain est mentionnée davantage par les 14 à 16 ans alors que le dernier aspect, à savoir la

réflexion par opposition à l'impulsivité, se différencie davantage par type de pratique et en fonction de l'âge tel que mentionné auparavant.

L'*état d'esprit* revient aux répondants des 14 à 16 ans qui y font majoritairement référence. Cette tendance diminue un peu chez les 21 à 24 ans puis chez les 17 à 20 ans. L'équilibre entre la confiance et la peur nécessaire à la réussite de l'action leur est aussi dédié, alors que les 21 à 24 ans en font aussi mention, mais moindrement, tout comme pour les 17 à 20 ans. Quant à la nécessité de concentration, elle est légèrement plus forte chez les 21 à 24 ans que chez les 14 à 16 ans. La tranche d'âge du milieu est quant à elle absente de cette sous-dimension.

La dernière dimension spécifique, soit la *préparation physique* est représentée globalement par les 17 à 20 ans. En effet, cette tendance ressort fortement pour ce groupe d'âge. Lorsque l'on observe les sous-dimensions, l'échauffement revient clairement aux 17 à 20 ans alors que la consommation d'alcool et de substance et l'épuisement sont davantage répartis entre les groupes d'âge. Toutefois, les 14 à 16 ans ne mentionnent en aucun temps l'aspect négatif des consommations. Enfin, la dernière sous-dimension, soit le positionnement stratégique en cours de pratique revient aux répondants les plus âgés, soit les 21 à 24 ans.

Tableau 16 : La préparation individuelle selon l'âge

14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Préparation de l'action : total		
		Évaluation juste de ses capacités
Évaluation du terrain		
État d'esprit		État d'esprit
Préparation physique : total		
	Préparation physiologique	
		Protection stratégique

### 6.3.2.6 *Rapport envers le risque*

Quant à la prise de risque en dehors du loisir, les preneurs de risque se trouvent davantage dans les 14 à 16 ans et les 21 à 24 ans. Une prise de risque modérée provient du discours des 17 à 20 ans.

Tableau 17 : Le rapport envers le risque selon l'âge

14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Prise de risque en dehors : élevée		Prise de risque en dehors : moindre

### 6.3.3 Synthèse de l'analyse comparative

Alors que l'analyse comparative présente les résultats par dimensions de la pratique de loisir d'un groupe d'âge à l'autre, il convient de synthétiser les éléments importants par groupes d'âge. Ainsi, les résultats prédominants pour chaque groupe d'âge sont présentés, ceci permettant de mieux comprendre l'évolution de la prise de risque selon l'âge. Cette synthèse débute avec le groupe des 14 à 16 ans, puis les 17 à 20 ans et se termine avec les 21 à 24 ans. La discussion de ces résultats en lien avec le cadre théorique sera présentée au chapitre 7.

Certains résultats transcendent littéralement le corpus. Avant de présenter les divergences selon l'âge, il convient de fait état des récurrences. Celles-ci concernent la dimension compétitive entre les pairs, le plaisir vécu et le dépassement de soi, l'inhérence des blessures, la colère et la déception vécues lors des blessures, ainsi que la nécessité de la préparation de l'action. La compétition informelle entre pairs reste présente à tous les âges. Cette pression les pousse à s'améliorer, à développer des compétences techniques. Le plaisir en tant qu'attente et bienfait est central, suivi du dépassement de soi par les défis et l'acquisition de compétences. Quant aux blessures, elles sont inhérentes, elles font parties de l'activité. D'ailleurs, les blessures reviennent

grandement chez les pairs. Alors que l'on pratique ces loisirs, il semble que les participants doivent s'attendre à se blesser. Ces mêmes blessures génèrent de la déception, voire de la colère, parce que les participants sont mis à l'écart du groupe et de la pratique. Enfin, préparer son action semble un moyen commun pour prévenir les blessures. L'évaluation de ses capacités et l'évaluation de son environnement font partie d'une réflexion nécessaire.

#### 6.3.3.1 *Les 14 à 16 ans*

Le premier groupe d'âge, les 14 à 16 ans, perçoivent leur *environnement physique* comme une source défi. Le lieu est motivant, et non une source de danger.

*L'environnement social* se compose de la famille, des pairs et du public. La famille favorise l'adoption de la pratique et l'opinion des membres de la famille est plus souvent relevée chez ces répondants. Les pairs sont à plus petite échelle, eux aussi des agents d'influence. Beaucoup d'éléments affectifs sont octroyés aux pairs. Il existe un engouement des pairs vers le risque puisque cet élément est bien présent. Puis, concernant le public, c'est surtout l'opinion du public qui est relevée par rapport au loisir. Comparativement aux autres groupes d'âge, la vision du public quant à la pratique semble importante. En fait, il semble qu'ils y sont confrontés davantage.

La *dimension récréative et sportive* contient deux éléments reliés aux 14 à 16 ans, à savoir l'enjeu sportif comme élément justifiant un retour hâtif au jeu et la vitesse du jeu. En effet, lors d'une blessure, plus de répondants des 14 à 16 ans affirment qu'un enjeu sportif notoire, une finale par exemple, justifie un retour au jeu malgré une blessure. En cours de pratique, la vitesse du jeu est souvent relevée et justifie elle-même la prise de risque. Les participants doivent foncer parce que le jeu ou la pratique se déroule à grande vitesse, ce qui augmente leur risque.

La *dimension technologique* regroupe les médias et l'équipement de protection. Les médias agissent comme agent d'influence et arborent plusieurs visages : les films, la télévision, Internet, etc. L'utilisation des médias sociaux est prisée des 14 à 16 ans. Elle permet de diffuser les prouesses et les échecs et elle agit aussi comme support à l'apprentissage. Quant à l'équipement de protection, un plus grand refus est observé chez ces répondants. Ceci se traduit surtout par un inconfort. Enfin, ce même équipement donne à certains répondants un faux sentiment de sécurité. Ils ajustent donc leur pratique en fonction de la présence ou de l'absence d'équipement de protection.

Les *dimensions endogènes* regroupent les attentes et bénéfices de la pratique, dont la recherche d'adrénaline revient plus aux répondants plus jeunes du corpus. Ceci est en lien avec leur prise de risque en dehors de leur loisir qui demeure plus élevé que les autres répondants. La troisième dimension spécifique, soit la congruence de l'activité avec soi, se démarque chez ce groupe. En effet, beaucoup de participants mentionnent avoir trouvé un loisir à leur image, un loisir qui leur ressemble. Cette préoccupation d'être en accord avec ce qu'ils pratiquent comme loisir ressort. Ensuite, concernant la santé et le bien-être, les 14 à 16 ans accordent une plus grande importance au bien-être qu'à la santé physique, c'est-à-dire au déroulement d'émotions négatives et de frustrations. Concernant la perception des risques, ils perçoivent moins que les autres le risque en tant que blessure. En fait, le risque représente davantage des limites physiologiques à tester puis à dépasser. Concernant l'inhérence du risque, le risque est accepté et valorisé. Par cette prise de risque, le participant peut s'améliorer, la performance en est tributaire. Un équilibre entre les bénéfices et les conséquences discrimine les bons risques des mauvais risques. Cette sous-dimension reste importante, et ce, jusqu'à 20 ans. Les réactions des participants à la blessure des 14 à 16 ans relèvent de la peur de se blesser encore ou de ne plus performer. Lors du retour au jeu, certains participants affirment que leur intensité de pratique reste inchangée. La préparation individuelle permet de réduire les probabilités de blessures. Les 14 à 16 ans accordent

une plus grande importance à l'état d'esprit par un sentiment de contrôle et à l'évaluation du terrain.

#### 6.3.3.2 *Les 17 à 20 ans*

Concernant *l'environnement physique*, ces participants, à l'inverse de leurs cadets, perçoivent l'environnement d'abord comme source de risque. La perception passe de défi à 14 à 16 ans au risque chez les 17 à 20 ans. À cet âge, le lieu peut être une source de danger, le lieu peut représenter une menace à l'intégrité physique individuelle.

*L'environnement social* se compose pour ce groupe d'âge de la famille, des pairs, de l'école et du public. La famille agit encore en tant qu'agent d'influence alors que les pairs gagnent en importance comme agent d'influence. La prise de risque des pairs demeure importante, quoiqu'elle perde de son importance par rapport aux 14 à 16 ans. L'école ressort chez les 17 à 20 ans. En effet, l'école permet de connaître un nouveau loisir, de s'y initier. L'école agit aussi indirectement par l'acquisition de compétences sous-jacentes au loisir sans y être directement liée. Quant au public, on dénote une volonté d'impressionner le public plus forte à cet âge. En présence de spectateurs, la prise de risque se trouve amplifiée.

La *dimension récréative et sportive* regroupe la prise de risque par solidarité avec son équipe et l'importance dudit enjeu. En effet, c'est au nom de l'équipe que les participants prennent un risque, dans un objectif de bien commun. L'importance de la compétition met en relation la prise de risque et l'enjeu sportif : lorsque ce dernier augmente, la prise de risque augmente tout autant.

La *dimension technologique* chez les 17 à 20 ans est beaucoup plus effacée que chez les plus jeunes. Ce qui ressort concerne l'opinion accordée à l'équipement de protection. Alors que chez les 14 à 16 ans, on assiste à un refus, cette opinion change pour basculer vers une perception positive de l'équipement de protection, soit une compréhension de son importance.

Les *dimensions endogènes*, plus précisément les attentes et bienfaits spécifiques aux 17 à 20 ans, témoignent d'une plus grande préoccupation de la santé physique par le loisir. Le besoin d'appartenance revient à ce groupe d'âge également. La pratique entre amis est une préoccupation certaine. Concernant la perception des risques, les blessures qui étaient modérément soulevées chez les 14 à 16 ans ressortent davantage chez les 17 à 20 ans. L'inhérence du risque apparaît comme étant indissociable de l'activité. Tout comme pour les 14 à 16 ans, le risque est accepté et valorisé puis l'équilibre entre les bénéfices et les conséquences apparaissent. Un élément du risque propre à cet âge consiste au risque envers le groupe. En effet, le risque apparaît aussi en des actions pouvant nuire à l'équipe. La blessure précédant un retour au jeu ne possède aucune influence sur l'intensité de la pratique. Puis, la préparation individuelle permettant de se prémunir des blessures fait état de la préparation physique à savoir l'échauffement, l'épuisement et la consommation.

#### 6.3.3.3 Les 21 à 24 ans

*L'environnement physique* se confirme comme source de danger, de risque pour ces participants. Par leur perception du lieu de pratique, on peut y déceler un continuum entre les plus jeunes qui voient le lieu comme un défi alors que la perception évolue vers le risque. Puis les résultats de la *dimension technologique* rejoignent ceux des 17 à 20 ans, à savoir la perception positive du port d'équipement de protection. On peut donc y déceler une certaine tendance au même titre que l'environnement physique.

*L'environnement social* propre aux 21 à 24 ans regroupe les pairs uniquement. La famille, l'école et le public perdent en importance. Les pairs deviennent agent principal d'influence en favorisant l'adoption de la pratique. Le groupe de pairs est souvent décrit par des termes dénotant une affectivité : gang, famille, amis, etc. Ce qui apparaît comme étant une caractéristique de ce groupe d'âge devient l'entraide entre les pairs. La compétition reste toutefois présente, mais l'entraide émerge de leur discours. Un souci de protéger les pairs des blessures les habite.

La *dimension récréative et sportive* concerne surtout l'enjeu sportif et la prise de risque. Tout comme pour les 14 à 16 ans, l'enjeu sportif justifie un retour hâtif à la suite d'une blessure. Il est à noter que bien des participants performent sur des ligues universitaires, ce qui peut expliquer ce résultat. Dans le même sens, l'importance de l'enjeu sportif possède un effet certain sur la prise de risque; plus l'enjeu est grand, plus les prises de risque le seront.

Les *dimensions endogènes* des 21 à 24 ans regroupent les attentes et bienfaits, les perceptions du risque, les perceptions des blessures, les réactions par rapport aux blessures et la préparation individuelle. Concernant les attentes et bienfaits, la recherche d'adrénaline est relevée dans les résultats. Par contre, leur prise de risque en dehors de leur loisir semble moins importante, comme si leur prise de risque se concentrait à leur loisir. Quant aux perceptions des risques, la blessure représente un risque certain. Le risque est aussi inhérent à la pratique. Les perceptions des blessures révèlent un changement de perceptions: une banalisation plus grande des blessures et un apprentissage résultant des blessures. Les blessures permettent une prise de conscience de leur vulnérabilité et permettent d'ajuster leur pratique, entre autres en adoptant des éléments d'équipement de protection. Les réactions par rapport aux blessures relèvent aussi de la peur, puis la préparation individuelle, dénotent l'importance du sentiment de confiance et d'une protection stratégique en cours de pratique. Cet ajustement en action permet de se protéger des blessures.

Pour conclure ce chapitre, nous sommes en mesure de confirmer que la prise de risque en loisir regroupe un ensemble de dimensions exogènes et endogènes. Celles-ci peuvent accentuer la prise de risque ou la modérer. Il reste que l'influence de certains éléments reliés émerge différemment selon l'âge. Au chapitre suivant, les résultats seront ainsi discutés en regard du cadre théorique.



## **Chapitre 7 : Discussion**



Les résultats étant analysés, il devient opportun de discuter la portée de ceux-ci par rapport à la revue de la littérature et par rapport au cadre théorique. Dans un premier temps, la question de recherche est rappelée, puis les résultats de l'analyse de contenu en lien avec les éléments de la revue de la littérature sont mis en perspectives. S'ensuit la discussion des résultats de l'analyse comparative relevant des récurrences et des divergences qui est présentée. Ensuite, des pistes d'analyses transversales relevant de la discussion de l'analyse comparative en lien avec les théories de développement émergent permettant ainsi la discussion des données en fonction de l'âge.

Cette étude porte sur les données issues de 26 entrevues ce qui lui confère une bonne validité comme il a été présenté au chapitre 4. Enfin, la validité de la structure de preuve ainsi que les portées et limites de la recherche sont exposées à la fin du présent chapitre.

Le présent mémoire vise à répondre à la question de recherche suivante : quelles sont les dimensions endogènes et exogènes associées aux pratiques d'activités récréatives et sportives prédisposant les hommes de 14 et 24 ans à prendre des risques lors de leurs loisirs selon l'âge? De cette question, des objectifs de recherche émergent relativement à l'élaboration des dimensions de la prise de risque en loisir, et plus spécifiquement à la comparaison de ces résultats en fonction de l'âge. D'autres objectifs reviennent au groupe de recherche, entre autres, par la comparaison par type de pratique..

## 7.1 La discussion des résultats de l'analyse de contenu

L'analyse de contenu a permis de documenter les dimensions exogènes et endogènes de pratique alors que l'analyse comparative présente ces résultats en fonction de l'âge des participants. Tout comme dans la littérature, des dimensions de la pratique en loisir récréatif et sportif ont été dégagées de l'analyse des données qualitatives. Quatre dimensions exogènes à la personne et six dimensions endogènes forment les grandes dimensions de la prise de risque en loisir. Bien que l'objectif principal du présent mémoire soit de procéder à l'analyse comparative des dimensions de la prise de risque selon l'âge, un survol des résultats de l'analyse de contenu sera discuté en lien avec la littérature scientifique.

### 7.1.1 Dimensions exogènes

Dans la recension des écrits, la *dimension environnementale* regroupe trois dimensions spécifiques à savoir les disparités géographiques, l'état de terrain et la réappropriation de l'environnement. Concernant les disparités géographiques, la présente étude ne permet pas de rapprochement avec cette sous-dimension. Quant à l'état du terrain, la littérature fait mention des informations du terrain que détient le participant (Hasler et al., 2010; Paquette et al., 2009). Les résultats de l'analyse de contenu mettent en lumière la perception risquée de l'environnement par certains répondants. Les composantes de l'environnement et les conditions météorologiques donnent au lieu son caractère risqué. La pratique en dehors du terrain aménagé relève de la réappropriation du lieu (Courty, 2007; Guss, 2011; Miller & Demoiny, 2007). Ceci est observé chez nos répondants qui nous témoignent du lieu comme espace de créativité en modifiant un lieu non conçu à cet effet, ou en créant des pratiques parallèles. Dans la littérature, l'environnement perçu comme une source de défi ressort également. Il apparaît que de revoir la vocation première du lieu de pratique devient une source de défi, un élément motivant à la pratique (Ameel & Tani, 2012).

La *dimension sociale* regroupe dans les écrits scientifiques quatre dimensions spécifiques à savoir l'engouement social, les perspectives, la masculinité du risque et l'influence sociale. L'engouement social est repéré au sein du groupe de pairs. La prise de risque en loisir se retrouve bien souvent accompagnée de prise de risque des pairs. Les répondants ne sont pas seuls à prendre des risques, leurs amis aussi tout comme la participation risquée en loisir ce qui semble devenir de plus en plus considérable (Rhea & Martin, 2010). Au cours des entretiens avec les répondants, il a été peu question des perspectives sociales. La première consiste en une volonté de sortir d'un cadre trop restreignant (Langseth, 2011; Soulé & Corneloup, 2007). En aucun temps, les participants n'ont témoigné d'une envie de fuir leur routine. Quant à la seconde, Langseth (2011) affirme que les valeurs culturelles d'individualisme, de créativité, de réalisation de soi et de recherche d'excitation sont prônées dans la société actuelle. La créativité liée à l'environnement physique se relie à cette perspective sociale, de même que la réalisation de soi présente dans les dimensions endogènes sous les attentes et bienfaits du loisir que nous verrons plus loin. De plus, la masculinité du risque a restreint notre échantillon aux hommes uniquement; le parallèle avec les femmes n'est donc pas possible. Quant à l'influence sociale, elle se retrouve dans la sous-dimension des pairs, plus spécifiquement sous l'adoption de la pratique par les pairs et la dimension compétitive. La pratique en groupe permet une compétition entre pairs ce qui incite les participants à prendre davantage de risques. La dimension compétitive montre bien la pression qu'exercent les pairs ce qui renforce l'idée de surenchère du risque. Toutefois, une dynamique dialectique des pairs s'installe par la présence de compétition et d'entraide entre les pairs. Les pairs deviennent des facteurs déterminants pouvant accélérer le risque ou protéger du risque. À notre connaissance, l'entraide entre les pairs dans ce contexte n'est pas documenté. Ce qui l'est relève de la valorisation d'une identité masculine est spécifiée (Lizé, 2004). Cette admiration des pairs constitue un bienfait de la pratique (Penin, 2006). L'influence sociale et l'engouement social chez les pairs deviennent donc intimement liés. Par ailleurs, pour certaines pratiques notamment en parkour, tout comme Guss (2011) l'affirme, un respect des différences dans le groupe

est établi et permet à chacun d'exercer son loisir à son rythme. Des éléments similaires se retrouvent chez les participants de parkour dans la présente étude.

Quant à la **dimension récréative et sportive**, des éléments d'intensité de la pratique et d'expérience sont relevés à la fois dans la littérature et dans cette étude. Plus l'intensité est élevée, plus la prise de risque le sera (Bonino et al., 2005; Zuckerman, 2007). De même, la normalisation du risque ressort des entretiens. Cette normalisation du risque conduit à une habituation au risque qui résulte en une prise de risque toujours plus considérable (Michel et al., 2009; Michel et al., 2006). Par la présente étude, l'enjeu sportif ressort comme étant la dimension spécifique la plus importante. Zuckerman (2007) le mentionne par le biais de l'objectif de pratique. Il reste que cette étude fait ressortir quatre sous-dimensions propres à cet enjeu sportif à savoir, la prise de risque par solidarité envers le groupe, le retour précoce à la suite d'une blessure, l'importance de la compétition et les buts personnels. Ces quatre sous-dimensions interfèrent avec la prise de risque par leur influence et elles conduisent à une plus grande prise de risque.

La dernière dimension exogène soit, la **dimension technologique** fait état dans les écrits scientifiques des médias traditionnels, des médias sociaux et de l'équipement de protection. Les écrits scientifiques soulignent l'apport des médias en favorisant l'adoption de la pratique (Le Breton, 2005; Miller & Demoyn, 2007) et son importance dans le quotidien des jeunes (Ahn, 2011; Lachance, 2011; Tisseron, 2011). Ce mémoire confirme ces positions. Certains participants ont connu le loisir qu'ils pratiquent par les médias traditionnels et sociaux, et d'autres confirment l'utilisation des médias sociaux comme outil de diffusion et d'apprentissage. Quant à l'équipement de protection, des études mettent en lumière l'hésitation à porter un équipement de protection pour des raisons d'inconfort ou d'esthétisme (Peterson & Brooks, 2010). Il est possible que l'esthétisme et l'influence sociale puissent avoir un lien, néanmoins, le peu d'informations des répondants à ce sujet ne nous permet pas d'en dresser des conclusions. Puis, un faux sentiment de sécurité s'apparentant au phénomène du *risk*

*compensation* est relevé dans la littérature sous la forme de débat scientifique. En effet, certains confirment l'existence de ce sentiment d'invincibilité lié à l'équipement de protection (Biasca et al., 2002; Lasenby-Lessard & Morrongiello, 2011) alors que d'autres études ne peuvent en conclure autant (Hagel et al., 2010; Ruedl et al., 2012). À la lumière des résultats, quelques répondants témoignent d'un effet de l'équipement de protection.

### 7.1.2 Dimensions endogènes

Quant aux *dimensions endogènes*, la recherche de sensation tant mise de l'avant par Zuckerman (1994, 2007) trouve écho dans cette étude. La recherche de sensation représente une attente et un bienfait, puis justifie la prise de risque. La recherche d'expérience optimale (Csikszentmihalyi, 2004), source de dépassement de soi est possiblement reliée au dépassement de soi vécu par l'ensemble des participants. Quant aux traits de personnalité, cette étude ne permet pas de dresser des portraits de personnalité afin de documenter cet angle d'analyse. Toutefois, des études affirment que la prise de risque est souvent accompagnée de prise de risque dans d'autres sphères de la vie (Paquette et al., 2009). Le rapport avec le risque est documenté dans cette étude en partie dans le même sens, puisqu'environ la moitié des participants corroborent avec cette dimension générale. Quant à la perception du risque, deux éléments ressortent à savoir la subjectivité du risque et la normalisation du risque. La subjectivité du risque (Collard, 1998) nous pousse à questionner les participants sur leurs définitions du risque. Ainsi, les blessures sont représentées par le risque. L'inhérence du risque aussi prédomine. Quant à la normalisation du risque (Lasenby-Lessard & Morrongiello, 2011; Zuckerman, 1994), elle revient à la dimension récréative et sportive sous l'expérience du participant tel que vu précédemment. Des notions qui n'ont pas été trouvées dans la littérature ressortent des résultats de cette étude, notamment le plaisir vécu par le loisir, la perception des blessures et la préparation individuelle. En effet, les études sur le plaisir relatent de la motivation et des passions (Deci & Ryan, 1985; Pelletier, Vallerand,

Green-Demers, Blais, & Brière, 1996; Vallerand & Miquelon, 2008). Des liens sont créés avec le champ d'études en loisir sans toutefois poser un regard sur la prise de risque en loisir. Ces études sont développées dans la section suivante. Puis les études portant sur les blessures relatent de la prévalence des blessures par des données statistiques (Hamel & Tremblay, 2012; Tremblay, 2007). Quoique très pertinentes pour cette recherche, ces études ne questionnent pas ces «blessés» sur leur vision des blessures et sur leur vécu. Enfin, il est question souvent de facteurs de risque dans les études, mais à notre connaissance, les facteurs de protection ne sont pas explorés. C'est alors que la préparation individuelle ressort de la littérature.

En somme, la présente étude confirme plusieurs des dimensions exogènes tout en les nuançant. Elle introduit aussi plusieurs éléments nouveaux sur le plan des dimensions endogènes notamment les perceptions les blessures. Il importe maintenant de pousser la discussion sur l'analyse comparative selon l'âge qui est au cœur du présent mémoire.

## 7.2 La discussion des résultats de l'analyse comparative

À la lumière des résultats de cette analyse, des récurrences et des divergences en fonction de l'âge apparaissent. Les récurrences pour l'ensemble des participants seront discutées avant de traiter des divergences selon l'âge. Chaque groupe d'âge sera présenté en fonction d'un rappel des théories de développement. Puis une discussion des résultats en fonction des liens possibles ou absents entre les théories et éléments marquants pour chaque groupe sera exposée.

### 7.2.1 Les récurrences

Sur le plan des récurrences, six éléments transcendent le corpus. La compétition entre les pairs représente la seule récurrence des dimensions exogènes. Le plaisir vécu, le dépassement de soi, la perception de l'inhérence des blessures, la colère et la déception reliées aux blessures et la préparation de l'action pour se prémunir des blessures se trouvent dans les dimensions endogènes pour l'ensemble des groupes d'âge. Les récurrences les plus marquantes sont la compétitivité entre les pairs, le plaisir, le dépassement de soi et l'inhérence des blessures.

La *compétitivité entre les pairs* présente deux dynamiques bien particulières. En effet, à la lumière de nos connaissances, la pratique en groupe ou la présence de pairs lors de la pratique est associée à une plus grande propension au risque. À l'inverse, il apparaît dans la littérature que pour certains loisirs, l'influence sociale n'a pas la même portée (Guss, 2011). Ainsi, une préoccupation de l'individu au sein du groupe n'aurait pas le même niveau d'influence sur la prise de risque, car la surenchère du risque n'est pas présente. Or selon les résultats de l'analyse de contenu, les pairs arborent sans aucun doute un aspect compétitif favorisant la prise de risque. Ce n'est qu'exceptionnellement que la présence de pairs n'interfère pas avec la prise de risque. Ainsi, il est possible de constater que l'influence des pairs est indéniable. Néanmoins, concernant certains

loisirs, l'essence même de l'activité pratiquée ne semble pas octroyer de l'importance à l'influence des pairs. C'est ainsi le cas du parkour. Une analyse par type de loisirs pourrait éclaircir l'impact de l'influence sociale sur la prise de risque et préciser davantage les résultats de ce mémoire.

Le *plaisir* ressenti consiste en une attente et un bienfait majeur dans cette étude. En fait, tous les participants en font mention. Deci et Ryan (1985) par leur théorie de l'autodétermination, ont déterminé différents types de motivation. Leurs travaux ont été repris et validés par de nombreux auteurs notamment Pelletier et coll. (1996) et plus récemment par Vallerand et Miquelon (2008). D'ailleurs, avec succès, cette théorie a été mise en relation avec le domaine du loisir. Il est donc tout indiqué de s'y référer dans le cadre de ce mémoire. Les trois grands niveaux de motivation consistent en la motivation intrinsèque, la motivation extrinsèque et l'amotivation. Concernant la sensation de plaisir, elle rejoint la motivation intrinsèque à la stimulation. En effet, le plaisir vécu lors de la pratique du loisir rejoint les sensations et l'excitation. Par ailleurs, dans la sous-dimension du plaisir, il est constaté que l'adrénaline y est sous-jacente. Ceci campe le lien entre la recherche de plaisir dans cette recherche et la théorie de l'autodétermination. Tel que Pelletier et ses collègues (1996) nous l'indiquent, le plaisir en tant que motivation intrinsèque représente le point central de la motivation. Selon les nombreux ouvrages sur les passions, un modèle a été mis de l'avant par Vallerand et collègues (2003) dans lesquels ils présentent les passions harmonieuse et obsessionnelle. Dans le cadre de cette étude, il n'est toutefois pas possible de discriminer les répondants vivant une passion harmonieuse des répondants vivant une passion obsessionnelle. Néanmoins, considérant la place occupée par le plaisir et la passion, il serait intéressant, dans une prochaine étude, de comprendre le type de passion habitant les personnes s'engageant dans une prise de risque en loisir.

À l'image du plaisir vécu, le *dépassement de soi* rejoint la théorie de Deci et Ryan (1985). Bien que le dépassement de soi renvoie également à la motivation intrinsèque,

c'est spécifiquement à la motivation intrinsèque reliée à l'accomplissement qu'il se réfère. En effet, les participants de cette étude accordent une grande importance au plaisir dans la performance, la réussite d'une action et l'atteinte d'objectif et de défi.

Par rapport aux blessures, trois éléments prédominent pour tous les âges à savoir l'inhérence des blessures, les émotions reliées aux blessures et la préparation de son action comme moyen pour prévenir des blessures. L'inhérence des blessures est présente dans l'ensemble des entretiens. Même s'il est convenu que la prévalence des TORS diminue au Québec (Tremblay, 2007), pour les répondants de cette étude, les blessures font parties de la pratique de leur loisir. Elles s'inscrivent dans la nature même du loisir. Selon la littérature consultée, la perception des blessures n'a toutefois pas fait l'objet de recherches. Une acceptation généralisée est donc véhiculée par les répondants. Alors que ces blessures semblent être un incontournable de la pratique, elles génèrent des émotions variant de la déception à la colère. Ceci demeure une constance dans l'échantillon. Ces émotions traduisent une frustration puisant dans deux sources. La première empêche la personne à ressentir le plaisir, et le dépassement de soi lié à la pratique. Alors que le plaisir rejoiit tous les participants, et ce, sans exception, il n'est pas surprenant de constater que cette baisse de plaisir soit à l'origine de frustrations, ces deux émotions étant opposées. Quant à la seconde, la personne étant en compétition constante avec ses pairs accuse maintenant du retard dans sa pratique et devra rattraper ce retard. Donc la mise à l'écart du groupe favorise les pairs dans un environnement compétitif envers eux. La blessure renforce ainsi le sentiment de compétition par un sentiment d'impuissance. Enfin, pour contrer ces blessures, une préparation de l'action est soulevée notamment par une évaluation du terrain. Cette évaluation du terrain en guise de prévention des blessures n'a pas été relevée dans la littérature.

### 7.2.2 Le premier groupe d'âge : 14 à 16 ans

Ce premier groupe d'âge présente des caractéristiques et des résultats bien précis. Il convient tout d'abord de rappeler les éléments issus du cadre théorique propre à ce groupe d'âge, de présenter les liens entre les deux et de souligner les éléments qui sont absents des théories de développement.

Tout d'abord, la quête identitaire observée à cet âge représente un élément majeur du développement. L'adolescent doit se construire puisqu'une rupture s'est créée avec le monde de l'enfance. De cette quête identitaire, trois conséquences émergent à savoir, l'importance accordée aux autres, l'utilisation de la stratégie de conformisme et l'expérimentation de rôles sociaux. N'ayant pas une identité tout à fait forgée, l'opinion des autres devient majeure pour ces adolescents. Ceci a des répercussions sur la façon d'entrer et d'entretenir des relations avec autrui. Parallèlement, ces adolescents seront plus enclins à utiliser des stratégies de conformisme pour se rallier au groupe au lieu d'affirmer leur différence. Enfin, les pairs permettent d'expérimenter des rôles sociaux ce qui collabore à la construction identitaire.

#### 7.2.2.1 Dimensions spécifiques en lien avec le cadre théorique

À la lumière de ce rappel théorique, beaucoup d'éléments rendent possible un lien entre la théorie de développement et les résultats de cette étude pour le groupe de 14 à 16 ans. En effet, plusieurs dimensions spécifiques issues des dimensions exogènes permettent un rapprochement avec des notions du cadre théorique : la famille, l'importance de l'opinion d'autrui, l'engouement social du risque, les médias sociaux, l'équipement de protection. Concernant les dimensions endogènes, la recherche d'un loisir en congruence avec soi, la recherche de bien-être et la perception du risque comportent des liens avec le cadre théorique.

Concernant la dimension sociale, les résultats montrent que la *famille* favoriserait davantage l'adoption de la pratique de loisir chez les participants entre 14 et 16 ans. Ces analyses requièrent de la prudence puisqu'il faut revenir à l'âge des participants lors des débuts de leur pratique tel que mentionné au chapitre précédent. D'ailleurs, l'opinion de la famille semble importante chez les 14 à 16 ans, ce qui n'est pas le cas des 17 ans et plus. L'importance accordée aux autres et l'élargissement des relations avec autrui provoquent chez l'adolescent une préoccupation de *l'opinion de la famille et du public*. L'adolescent en est plus sensible, car il se construit à travers le regard des autres, en expérimentant des rôles sociaux. (Erikson, 1980; Le Breton, 2005). Dans le même ordre d'idée, Kohlberg (1987) affirme que l'importance accordée aux pairs demeure importante jusqu'à 20 ans alors que L'Écuyer (1994) attribue cette importance jusqu'à 18 ans. Le regard des autres devient central à cet âge. Par contre, ce qui diffère des théories de développement concerne l'entourage considéré au sens de la famille et des pairs pour cet élément. Ce que les répondants nous révèlent en tant que préoccupation consiste en l'opinion du public formel ou informel. Ce résultat est toutefois intéressant en ce sens qu'il permet d'élargir la zone de préoccupation sociale de ces adolescents. Une recherche plus en profondeur sur l'importance du public serait susceptible d'éclaircir cet élément ainsi que les liens avec la recherche de conformisme et les rôles sociaux.

La dimension spécifique des pairs apparaît chez ce groupe d'âge plus précisément dans la sous-dimension de *l'engouement social du risque*. Cet engouement peut être sous-jacent à la stratégie de conformisme avancée par Kohlberg (1987) et L'Écuyer (1994). Le fait que les répondants de 20 ans et moins affirment avoir plus d'amis prenant des risques lors de leurs loisirs met en évidence un net engouement chez leur groupe de pairs à prendre des risques. Cet engouement vers la prise de risque pourrait favoriser l'adoption d'une stratégie de conformisme considérant que la bonne image est celle que les pairs ont de nous. La prise de risque pourrait être associée à de telles actions d'autant plus que la virilité et le courage sont prônés (Le Breton, 2005). Quant à Kohlberg

(1987), cette recherche de conformité à autrui s'étend aussi vers la famille. Il ajoute que l'adolescent en est même dépendant. Les résultats de la présente étude mettent en lumière le rôle de la famille quant à l'adoption des pratiques de loisir. L'Écuyer (1994) abonde dans le même sens. Toutefois, il ajoute que ce conformisme permet d'éviter des situations conflictuelles. Se rallier au groupe devient préférable que d'exprimer sa singularité. Parallèlement à ce conformisme, certains auteurs expliquent que par l'action entreprise, la personne a pour objectif d'être acceptée par les pairs. On assiste alors à la modélisation des comportements (Cloutier & Drapeau, 2008). Une forme d'«amitié-solidarité» s'installe entre 14 et 16 ans, basée sur la loyauté (Cloutier & Drapeau, 2008).

Concernant l'apport des *médias sociaux*, ceux-ci participent à la construction identitaire. En plus de favoriser l'adoption de la pratique, ils permettent aux répondants de diffuser leurs prouesses et ils facilitent l'apprentissage technique. Cette médiatisation de soi permet une construction de son identité par l'image que l'autre a envers soi (Lachance, 2011). Les médias sociaux sont carrément l'apanage des 14 à 16 ans. Concernant les théories du développement, Erikson (1980) et L'Écuyer (1994) mentionnent clairement la construction identitaire comme élément majeur de cette tranche d'âge. À l'ère du 2.0, la socialisation est revue ainsi que les rétroactions des pairs et les relations avec pairs. C'est une refonte complète de la notion de pairs et de la notion d'apprentissage. Diffuser ses actions par le web 2.0 permet un élargissement de l'environnement social voire un éclatement de celui-ci. Ceci permet aussi de se faire connaître pour développer une carrière. De plus, une réévaluation de cette dimension serait intéressante puisque les participants à cette étude poursuivront probablement leur utilisation des réseaux sociaux. Cette dimension est donc appelée à changer lors des prochaines années.

Quant à l'*équipement de protection*, deux éléments ressortent pour cette tranche d'âge. Premièrement, l'équipement de protection n'est pas bien perçu ce qui découle en un refus par souci d'inconfort ou d'esthétisme. Tel que mentionné précédemment,

l'opinion des pairs serait si importante que l'on se conforme au groupe dans le but de se faire accepter tel que les stratégies de conformisme le mettent en lumière. Au lieu, d'affirmer sa différence et sa préoccupation de sa santé physique; il est alors préférable de prendre des risques afin de ne pas devenir la risée du groupe (Peterson & Brooks, 2010). Dans cette étude, le port d'équipement de protection est relié au groupe de pairs. Car si les pairs portent un élément de protection, la personne sera plus enclue à en porter. En ce sens, cette étude rejoint la stratégie de conformisme présente dans les théories de développement (Kohlberg, 1987; L'Écuyer, 1994). Néanmoins, une prudence est requise quant à l'équipement de protection puisque l'opinion des pairs influençant le port d'équipements n'est pas explicitement témoignée dans cette étude. En deuxième lieu, certains répondants des 14 à 16 ans témoignent d'un faux sentiment de sécurité ressenti par l'équipement de protection. Tout comme l'affirme Le Breton (2005), les adolescents vivent un sentiment d'invincibilité. Il est à se demander si ce faux sentiment de sécurité est possiblement en lien avec un sentiment d'invincibilité.

Ensuite, la *congruence de l'activité avec soi* préoccupe grandement les 14 à 16 ans. Tel que discuté précédemment, la quête identitaire étant propre aux répondants de la première tranche d'âge, la recherche d'une activité de loisir en accord avec soi représente une autre composante de cette exploration de soi. La refonte de la personnalité causée par la perte de repères provoque une exploration de soi en profondeur (Erikson, 1980; L'Écuyer, 1994; Le Breton, 2002a). Tout comme en témoigne L'Écuyer (1994), ce qui a trait à l'identité de soi appuie cette construction adolescente. Ceci explique la raison pour laquelle il devient si important de pratiquer une activité de loisir en congruence avec soi et qui leur ressemble.

Enfin sur le plan de la *santé et le bien-être*, l'extériorisation d'émotions négatives par le déroulement s'inscrit dans une préoccupation accordée au bien-être pour ce groupe d'âge. Tel que mentionné lors de la conceptualisation du loisir, Watkins et Bond (2007) considèrent ce déroulement comme un niveau d'expérience en loisir par contre, sans

égard à l'âge. Ce déroulement permet une diminution de la pression et par le fait même de l'anxiété vécue. Or, L'Écuyer (1994) affirme que de 15 à 18 ans, une meilleure connaissance de soi se développe et offre des outils à la personne afin d'exprimer ses émotions. Cette expression est tributaire d'une connaissance de soi, d'une quête identitaire réalisée. Le bien-être par le déroulement, l'extériorisation d'émotions négatives, de frustrations témoigne de la difficulté à exprimer des émotions chez les 14 à 16 ans. Le loisir deviendrait donc un outil de canalisation des émotions.

La *perception du risque* comporte ainsi des éléments particuliers à cet âge. La blessure n'occupe pas toute la place, les *limites physiologiques et psychologiques* sont surtout à tester. Comprendre ce nouveau corps, pour en connaître les limites et le mettre à l'épreuve semble caractéristique de l'adolescence. Selon les auteurs, l'adolescent ne réalise pas les conséquences de la mort, contrairement à l'adulte. Il croit qu'il est spécial, différent, et que là où les autres ne réussissent pas, lui, il va réussir (Greene et al., 2000). Le jeune testera ses réactions par rapport à des peurs spécifiques (vitesse, vertige) et mettra à l'épreuve son courage alors que dans sa vie quotidienne, il ne vit généralement pas les mêmes angoisses. Cette volonté de tester ses limites se retrouve aussi dans la signification du risque (Le Breton, 2002a). De plus, si l'on se réfère aux théories de développement un lien apparaît entre la construction identitaire et l'exploration physiologique de soi en testant ses limites par le loisir.

#### 7.2.2.2 Dimensions spécifiques absentes du cadre théorique

Certaines dimensions et sous-dimensions ne trouvent pas écho dans le cadre théorique. Concernant les dimensions exogènes, c'est le cas de l'environnement physique, de la dimension récréative et sportive. Puis, par rapport aux dimensions endogènes, la recherche d'adrénaline, l'équilibre entre les bénéfices et les conséquences, de l'absence d'effet de la blessure, le sentiment de confiance propre à la préparation individuelle et les autres conduites à risque ne comportent pas d'élément en lien avec la théorie.

Tout d'abord concernant *l'environnement physique*, les répondants de ce groupe d'âge nous révèlent que le lieu de pratique est considéré comme un endroit motivant, stimulant et une source de défi. Cette prédominance du défi est caractéristique des répondants de 14 à 16 ans. Bien que les théories de développement ne permettent pas d'établir des liens directs entre ce résultat et le développement de la personne, des questionnements surgissent entre l'intérêt de tester ses limites et la quête identitaire ainsi que la perception du défi associée à l'environnement physique.

La troisième dimension exogène, la *dimension récréative et sportive* met en lumière l'enjeu sportif justifiant un retour au jeu plus rapide à la suite d'une blessure et la vitesse du jeu justifiant aussi la prise de risque. Ces deux éléments apparaissent comme des sous-dimensions davantage en lien avec le type de pratique qu'avec l'âge. En effet, l'enjeu sportif dicte énormément la façon de pratiquer le loisir et cet enjeu reste indépendant du développement de la personne. De plus pour ce groupe d'âge peu de répondants pratiquent un loisir de façon récréative tel que mentionné lors de la présentation de l'échantillon. Il va sans dire que cet élément comporte des répercussions sur l'importance de l'enjeu sportif.

La *recherche d'adrénaline* n'apparaît pas comme étant liée aux théories de développement surtout lorsque l'on considère que cette sous-dimension prédomine aussi chez les répondants entre 21 et 24 ans. Probablement que des éléments liés à la personnalité ou des traits de personnalité peuvent expliquer ce résultat. C'est alors que les recherches de Zuckerman (1994, 2007) prennent tout leur sens.

Puis *l'équilibre entre les bénéfices et les conséquences* comme outil de discrimination de la qualité des risques ne trouve pas écho dans les théories de développement. Or, des questionnements surgissent. Est-ce que cet équilibre si important entre les bénéfices et les conséquences ne consiste pas en une déresponsabilisation des répondants quant à leur prise de risque? Lorsqu'il est connu que

qu'un sentiment de responsabilisation de ses actes ne vient que plus tardivement à l'adolescence, il devient intéressant de considérer ces deux éléments en perspective. Est-ce que cet équilibre entre les bénéfices et les conséquences résulte d'une tentative de justification de sa prise de risque auprès d'autrui alors que l'opinion de la famille et du public semble se démarquer pour ce groupe d'âge? Tout autant de questions à approfondir dans de prochaines études sur le sujet.

La perception des blessures propre à cet âge concerne *l'absence d'effet de la blessure sur l'intensité* lors du retour au loisir. On peut relier cette absence d'effet à une minimisation des blessures ou à un sentiment d'invincibilité qui habite les participants de l'étude. Lorsque la personne revient au jeu, son intensité se trouve inchangée. Ainsi l'expérience d'une blessure n'induirait pas plus de prudence. De plus, à la lumière des théories de développement, des liens évidents ne peuvent être faits. Ainsi, il est préférable de considérer ce résultat prudemment en regard des théories de développement.

Concernant la préparation individuelle, le *sentiment de confiance* est vu comme un facteur d'influence important. En fait, le sentiment de confiance semble prépondérant dans le discours des participants de 14 à 16 ans. Tant l'hésitation que l'excès de confiance sont associés à une plus grande probabilité de blessures. Cependant, comme pour les perceptions des blessures, les théories de développement incluses dans le cadre théorique ne peuvent aider à expliquer l'importance de ce sentiment de confiance chez ce groupe d'âge.

Enfin, ils sont plusieurs à mentionner qu'ils prennent des risques en dehors de leur loisir. Leur prise de risque semble plus élevée et plus généralisée que chez leurs homologues aînés. Enfin, la présence de comportements à risque dans les activités de loisir peut favoriser l'apparition d'*autres conduites à risque* tel que la consommation d'alcool et de drogue et la conduite automobile à risque (Bonino, Cattelino & Ciairano,

2005; Paquette, Lacourse, & Bergeron, 2009). La prise de risque chez les 14 à 16 ans n'est pas restreinte au loisir pratiqué. Bien au contraire, chez bon nombre de ces participants, la prise de risque traverse les limites du loisir pour agir dans d'autres sphères de la vie, notamment dans d'autres loisirs. Cette propension au risque en dehors du loisir diminue grandement chez les répondants entre 17 et 20 ans, puis encore chez ceux âgés entre 21 et 24 ans. Par contre, les théories de développement ne font pas état de cette prise de risque en dehors de leur loisir.

### **7.2.3 Le deuxième groupe d'âge : les 17 à 20 ans**

La période de 17 à 20 ans est vue comme une période de transition. Dans les trois théories de développement, cette tranche d'âge couvre une partie des stades précédents et suivants. Chez Erikson (1980), la première tranche d'âge regroupe les 12 à 18 ans, alors que Kohlberg (1987) intègre les 17 à 20 ans complètement dans le premier stage. Enfin, L'Écuyer (1994) dénote que le premier sous-stade de l'adolescence se termine vers 17 - 18 ans. À la lumière des lectures effectuées, il apparaissait pertinent de créer le groupe d'âge des 17 à 20 ans pour marquer la transition entre les 14 à 16 ans et les 21 à 24 ans. Six éléments ressortent pour cette tranche d'âge. Il est retenu qu'à cet âge, la quête identitaire déjà bien amorcée permet à la personne une plus grande connaissance de soi. Cette identité mieux forgée aura des répercussions sur les autres éléments spécifiques aux 17 à 20 ans. En effet, on assiste selon les auteurs, à une baisse de l'influence d'autrui. Ceci comporte bien sûr des effets sur la stratégie d'adaptation utilisée. La stratégie de conformisme bien présente au groupe d'âge précédent cède la place à une plus grande réflexion. Ce qui témoigne d'une baisse d'impulsivité pour les 17 à 20 ans. Au même titre, les relations avec les pairs changent. Une plus grande intimité et une reconnaissance des différences individuelles s'amorcent. L'identité étant plus étoffée, la personne ressent maintenant un plus grand besoin d'autonomie. Enfin, un élargissement des références sociales s'observe passant de la famille et des amis à la société.

Chez les 17 à 20 ans, les liens possibles entre la théorie et les résultats sont plus restreints. Cette diminution de références aux théories de développement peut s'expliquer de deux façons. La première veut que les théories n'étant pas très récentes, il soit possible que la réalité des répondants ne corresponde pas aux théories de développement choisies. En effet, peut-être assiste-t-on à un décalage de l'autonomie, par la présence plus grande des parents et de leur support entre autres, financier. La deuxième concerne la spécificité du sujet de recherche choisi. Bien que ces théories soient très larges, il se peut que l'étude de pratiques en loisir ne corresponde pas tout à fait aux théories choisies et que le comportement des personnes en loisir diffère de leur comportement en général. Par ailleurs, tel que mentionné au chapitre précédent, plusieurs répondants nous affirment que leur prise de risque est limitée au loisir pratiqué. Les perspectives sociales considérées lors de la revue de la littérature pourraient expliquer ce point. Car, en dehors dudit loisir, ces participants adoptent un comportement tout autre. Cette volonté de sortir de la routine, de marquer une scission avec le cadre routinier de son quotidien pourrait amener ces personnes vers des comportements ne reflétant pas leur mode de vie en général. À ce sujet, une limite du cadre théorique est à envisager. Néanmoins, certains liens avec les théories du développement et les résultats de l'étude pour les 17 à 20 ans sont possibles.

#### *7.2.3.1 Dimensions spécifiques en lien avec le cadre théorique*

Les dimensions en lien avec le cadre théorique concernent principalement, l'environnement physique risqué, l'importance accrue des pairs, l'équipement de protection et une modification de la perception du risque.

Tout d'abord, l'environnement physique n'est plus considéré comme une source de défi, mais comme un lieu porteur de risque. Cela concorde avec L'Écuyer (1994) qui mentionne qu'une perception moins idéalisée s'installe chez les 17 à 20 ans et se campe entre 21 et 24 ans. Cela reflète bien le changement de perception de l'environnement physique, soit le lieu de pratique. En effet, l'environnement auparavant perçu comme

étant stimulant, motivant et représentant un défi; devient à partir de 17 ans, une source de risque. Il est à noter que le risque vers 17 ans est perçu de façon presque unanime comme une blessure. L'environnement apparaît donc comme un risque pour l'intégrité physique des répondants entre 17 à 24 ans simultanément au changement de perception des blessures. Cette influence du changement de perception des blessures sera développée ultérieurement.

*L'importance accrue des pairs* se présente en trois facettes pour ce groupe d'âge : les pairs en tant qu'agents d'influence, par le sentiment de responsabilité envers le groupe et par l'engouement social du risque. Tout d'abord, dans les théories de développement, l'importance des pairs est bien évidemment soulignée. Il est mentionné que l'importance accrue des pairs est vécue entre 14 et 16 ans (Erikson, 1980; L'Écuyer, 1994). Le regard des autres, les relations interpersonnelles permettent l'expérimentation des rôles sociaux. Or, les résultats de l'étude mettent en lumière des résultats divergents. Pour ces répondants, les pairs représentent des agents d'influence indubitables pour l'adoption de la pratique entre 17 et 20 ans. Rappelons-nous que les résultats doivent aussi être considérés en regard de l'âge des participants en début de pratique et non selon l'âge au moment de l'entretien. Par contre, les pairs en tant que groupe préoccupent nos répondants. En effet, la prise de risque au nom de l'équipe semble acquérir de l'importance, elle est même approuvée. Ce sentiment de responsabilité, de devoir envers le groupe, envers l'équipe se répercute aussi dans la perception du risque. Ainsi, il devient crucial d'agir en fonction du bien de l'équipe. Au-delà de cette perception du risque, les attentes et bienfaits du loisir aussi reflètent cette tendance. En effet, le besoin d'appartenance envers le groupe est relevé. Cette solidarité envers les pairs, ce sentiment de responsabilité prend forme à cet âge. Tout comme le mentionne Erikson (1980), c'est à cet âge que le sentiment de solidarité envers autrui se développe. *L'engouement vers la prise de risque* des pairs reste important aussi à cet âge.

Parallèlement, la *famille* agit encore comme agent d'influence bien que de façon moins marquée. Tout comme pour les pairs, une prudence est requise quant aux agents d'influence pour ce qui est de l'adoption de la pratique. On assiste ainsi à une certaine distanciation de la famille vers une importance accrue des pairs comme le disent Erikson (1980) et l'Écuyer (1994).

Les différences concernant *l'équipement de protection* en lien avec l'âge s'apparentent aussi avec celles concernant l'environnement physique. Alors qu'un refus net quant à l'équipement de protection était observé chez les 14 à 16 ans; à partir de 17 ans, la situation tend à se renverser. En effet, à partir du deuxième groupe d'âge, les participants acceptent davantage le port d'équipement de protection. Ceci est évidemment en lien avec la perception du risque et des blessures, octroyant aux répondants à partir de 17 ans une vision plus juste, moins idéalisée (L'Écuyer, 1994). C'est alors que l'équipement de protection entre en ligne de compte. L'acquisition et le port d'équipement de protection relèvent d'un processus dont les blessures en représentent la pierre angulaire. Ce processus est intimement lié au type de pratique puisque dans un cadre de pratique du loisir à caractère libre de structure et spontané, le participant construit une pratique de loisir. L'équipement de protection fait partie de cette construction. Les participants apprennent de façon non traditionnelle par les amis, par eux-mêmes ou par Internet. Ils y vont par tâtonnements. Au début, ils ne pensent pas à l'équipement de protection. Lorsque les blessures surviennent, et qu'ils désirent y remédier, ils tentent par divers moyens de se protéger.

Quant à la perception du risque, elle change énormément à partir de cette tranche d'âge. Le risque est alors considéré comme une blessure et devient indissociable à la pratique. La perception du risque est centrale au sein d'un processus permettant à la personne d'agir davantage en faveur de sa santé physique. Il apparaît que le *risque est inhérent* de l'activité. Bien que cette perception soit présente à tous les âges, elle l'était un peu moins chez les 14 à 16 ans. C'est vraiment à partir de 17 ans que le risque est vu

complètement comme partie prenante du loisir. À cette inhérence du risque s'ajoute maintenant une *association entre le risque et la blessure*. Le risque devient une blessure. Ce sont deux processus agissants simultanément. Ils correspondent à ce que L'Écuyer (1994) mentionne à propos de l'autonomie et de la responsabilité. En effet, cet auteur conçoit qu'entre 15 et 18 ans, l'attitude de responsabilité augmente considérablement ainsi que la capacité de faire face aux situations. Cette tendance s'accentue ensuite pour devenir centrale vers 21 ans. De cette croissance s'installent une lucidité et une perception qui sont moins idéalisées. Elles apparaissent comme étant inhérentes dans le développement et témoignent d'une capacité à concevoir le risque comme une conséquence réelle pour son intégrité physique, soit la blessure. Cette perception nouvelle comporte bien sûr des répercussions notamment sur la perception qu'ont les répondants de ce qui les entoure.

#### 7.2.3.2 Dimensions spécifiques absentes du cadre théorique

Les éléments qui ne permettent pas de liens avec le cadre théorique rassemblent l'influence de l'école, l'influence du public, l'enjeu sportif, une préoccupation pour la santé physique, acceptation du risque, équilibre entre les bénéfices et conséquences, absence d'effet de la blessure et la préparation physique.

L'*école* ressort littéralement pour les répondants entre 17 et 20 ans. Elle agit comme agent d'influence et se démarque fortement des autres groupes d'âge. En fait, ceci n'est pas tant lié aux théories de développement, mais bien par l'offre sportive des écoles secondaires. Au secondaire, beaucoup d'équipes sportives en place participent à des ligues scolaires. Elles sont autant de possibilités pour les jeunes de s'intégrer ainsi dans un loisir d'équipe. Cet élément devient un élément d'ordre contextuel et non pas un élément du développement de la personne.

Le *public* arbore un nouveau visage. Ce n'est plus tant l'opinion du public qui prédomine, mais bien la volonté d'impressionner et la prise de risque en lien avec la

présence de spectateur formel ou informel. Entre 17 et 20 ans, le public est perçu différemment, car la volonté d'impressionner et la prise de risque en lien avec la présence de spectateurs formels ou informels prédominent alors. Bien qu'à cet âge, il est mentionné que l'importance accordée à l'opinion d'autrui diminue (Kohlberg, 1987), une volonté d'impressionner n'est pas mentionnée. Des liens peuvent être envisagés par type de pratique récréative et compétitive ou par type de personnalité. Les résultats de cette étude ne permettent pas de conclure sur cette question. Un approfondissement serait nécessaire.

Quant à la dimension récréative et sportive, l'importance de *l'enjeu sportif* avec la prise de risque émerge à cet âge. Plus l'enjeu sportif est important, plus la prise de risque sera considérable. Ceci apparaît comme étant lié à la dimension récréative et sportive ou plus précisément, au caractère sportif soit la compétition. Le développement de la personne ne représente pas tant le facteur déterminant; ceci revient davantage au niveau de pratique. Le parallèle possible avec l'âge tient au fait que lorsque l'on vieillit, que l'on progresse, il y a de fortes chances que notre niveau de pratique augmente. Dès lors, la pratique de haut niveau est plus fréquente chez les répondants plus âgés.

La *préoccupation de la santé physique* rassemble les attentes et bienfaits liés à la santé et la préparation physique comme l'échauffement pour prévenir les blessures. Une prise de conscience de la vulnérabilité du corps humain, que ce corps n'est pas invincible et que des actions doivent être entreprises pour le préserver apparaissent. Malheureusement, des références directes ne se retrouvent pas dans le cadre théorique.

Concernant la perception du risque, *l'acceptation du risque et sa valorisation et la présence d'un équilibre entre les bénéfices et les conséquences* présents au groupe d'âge précédent demeurent. Néanmoins, cette tendance diminue pour disparaître par la suite. Ceci marque un tournant de la perception du risque. Ce changement de perception n'est toutefois pas complet, il le sera chez les répondants entre 21 et 24 ans.

Ce changement de perception amorcé se traduit aussi par l'*absence d'effet de la blessure sur l'intensité* de la pratique lors du retour au jeu. Chez nos participants, une tendance se dessine, car tout comme pour les 14 à 16 ans, les blessures n'ont pas d'effet sur l'intensité de la pratique lors du retour au jeu. De même que pour leurs cadets, les théories de développement ne peuvent être reliées à ces résultats.

Quant à la *préparation individuelle*, la préparation physique notamment l'échauffement et la prévention de l'épuisement ressort des entretiens. Des éléments liés au type pratique seraient susceptibles d'expliquer ce type de données. Il est à noter que la forte propension à la pratique compétitive en équipe à ce groupe d'âge module également les résultats.

#### 7.2.4 Le troisième groupe d'âge : les 21 à 24 ans

Les répondants de ce dernier groupe d'âge présentent des continuités dans certaines tendances amorcées au deuxième groupe d'âge autant par rapport aux théories de développement que par rapport aux résultats des analyses. À l'image des autres répondants, des liens sont possibles entre les théories de développement et les résultats, alors que des éléments ne semblent pas concorder avec les théories.

L'autonomie bien amorcée au groupe d'âge précédent devient centrale pour les 21 à 24 ans. Cette autonomie plus accentuée se traduit entre autres, par une plus grande volonté de responsabilisation. En effet, les personnes à cet âge se sentent responsables de leurs actes. Le mode de vie devient aussi important. Par rapport aux relations interpersonnelles, si l'identité n'est pas bien forgée, Erikson (1987) nous mentionne que la personne aura tendance à s'isoler. Autrement, une plus grande préoccupation pour les autres, une profondeur plus marquée dans l'amitié, les relations envers autrui sont observées. Envers la société, l'élargissement des références mentionné au groupe d'âge précédent se renforce en le respect des lois.

#### 7.2.4.1 Dimensions spécifiques en lien avec le cadre théorique

Plusieurs éléments importants marquent les résultats et dont des rapprochements sont possibles avec les théories de développement : l'environnement physique, l'entraide envers les pairs, l'équipement de protection, la perception du risque (l'association entre le risque et la blessure ainsi que l'inhérence du risque) et la perception des blessures (banalisation des blessures et occasion de grandir des blessures).

L'environnement physique est considéré comme un *lieu porteur de risque* tout comme pour les 17 à 20 ans. Une tendance se confirme alors quant à la perception du lieu physique de pratique source de défi vers un lieu source de risque.

La dimension sociale consiste en l'importance des pairs. Ils représentent encore un agent d'influence notoire. Ils conservent donc une place importante en avançant en âge. Ceci est paradoxal lorsque l'on considère que l'influence d'autrui diminue (Kohlberg, 1987; L'Écuyer, 1994). Il faut aussi revenir à l'âge des répondants au début de la pratique. Toutefois, ce qui démarque les 21 à 24 ans quant aux pairs relève de l'entraide entre les participants. L'*entraide* entre les pairs qui apparaît dans la deuxième tranche d'âge gagne en importance de façon marquée chez les 21 à 24 ans. Ceci est cohérent avec les trois théories de développement accordant aux 21 à 24 ans de l'empathie qui se témoigne par une profondeur dans les relations amicales. Toutefois, ce n'est pas toujours au même âge : Erikson (1980) attribue les débuts à 19 ans, Kohlberg (1987) vers 16 ans et L'Écuyer (1994) vers 17 ans. Toutefois, il est à noter que l'entraide n'atténue pas l'importance de la dimension compétitive entre les pairs. Il existe tout de même une prise de conscience du bien-être et de la santé des autres et un sentiment de responsabilité envers eux. Cloutier et Drapeau (2008) font aussi état de l'évolution de l'amitié. Il est vu par ces auteurs, qu'à partir de 18 ans une réciprocité s'installe entre les pairs, c'est alors qu'un plus grand respect est observé ainsi qu'une plus grande compréhension et un plus grand partage. Cela s'observe aussi dans les résultats de ce mémoire.

Sous, la dimension technologique, l'*acceptation de l'équipement de protection* amorcée au groupe d'âge précédent se poursuit. Selon L'Écuyer (1994), l'autonomie devient centrale entre 21 et 24 ans. De plus, ces derniers assument une plus grande responsabilisation par rapport à leurs actes (L'Écuyer, 1994). De ces éléments, des rapprochements sont possibles avec la volonté de se prendre en main et prendre les moyens pour prévenir les blessures. C'est alors que le port d'équipement de protection entre en scène.

La perception du risque dénote d'une *association certaine des blessures aux risques* et de *l'inhérence du risque* tout comme au groupe d'âge précédent. Les références au cadre théorique confirment ce que L'Écuyer (1994) avance par rapport à la responsabilisation des actes et de la montée de l'autonomie. Toutefois, une nuance quant à cet auteur mérite d'être soulignée. L'Écuyer, par ses écrits, met l'accent sur une progression ascendante des éléments ci-dessus. Or, selon les résultats de l'étude, une telle progression entre les 17 à 20 ans et 21 à 24 ans n'est pas visible. Possiblement qu'une étude quantitative comportant un échantillon plus large permettrait de telles nuances.

Quant à la perception des blessures, deux éléments se confirment. Premièrement, une *banalisation des blessures* se traduit par une tendance à minimiser l'incidence de la blessure. Bien que cette banalisation soit visible à tous les groupes d'âge, c'est vraiment entre 21 et 24 ans qu'elle devient majeure. L'analyse des résultats amène à se questionner à savoir si l'historique personnel des blessures pourrait être responsable d'un phénomène d'habituation de ces blessures surtout si l'on considère que cette banalisation représente un phénomène augmentant avec l'âge. Concernant le deuxième élément, la *blessure comme occasion d'apprentissage* répond aux dires de L'Écuyer (1994) qui mentionne qu'à cet âge, la personne assume davantage la responsabilité de ses actes ce qui a pour effet de se prendre en main, de changer des choses. C'est alors que de la blessure, la personne peut tenter d'améliorer les choses par un apprentissage

nouveau, ou par des solutions de prévention. Ainsi, l'équipement de protection entre en ligne de compte. Il est à noter que bien que cette tendance soit forte pour les 21 à 24 ans, elle débute timidement au deuxième groupe d'âge.

#### 7.2.4.2 Dimensions spécifiques absentes avec le cadre théorique

Comme pour les autres groupes d'âge, certains résultats diffèrent de la théorie. Il est question de l'enjeu sportif, de la recherche d'adrénaline, de la peur ressentie à la suite d'une blessure et la protection stratégique en cours de pratique.

La dimension récréative et sportive concerne ici aussi *l'enjeu sportif* ce qui ne se différencie pas des 17 à 20 ans. C'est une tendance qui continue. La dimension récréative et sportive concerne le retour hâtif à la suite d'une blessure justifié par l'enjeu sportif et l'importance de ce dernier dans la prise de risque. Un rapprochement avec le niveau de pratique compétitive est envisageable. Il convient de préciser que les répondants de cet âge œuvrant en milieu compétitif font partie d'équipes universitaires. Dès lors, l'enjeu sportif devient prépondérant pour ces participants.

La *recherche d'adrénaline* rappelle les résultats des 14 à 16 ans. Compte tenu du devis de recherche qualitatif restreignant le nombre de personnes constituant l'échantillon, il se peut que les répondants entre 17 et 20 ans ne recherchent pas l'adrénaline, mais cela pourrait aussi être dû aux traits de personnalité des répondants constituant l'échantillon. La recherche d'adrénaline pourrait être en lien avec la personnalité des répondants. Une étude quantitative munie d'un échantillon plus imposant pourra mettre en lumière ces résultats.

Le troisième élément concerne les réactions par rapport aux blessures se spécifiant, à cet âge, en un sentiment de *peur*. Elle représente la réaction identique à celle des répondants entre 14 et 16 ans. Tout comme pour la recherche d'adrénaline, la peur

représente un élément absent des répondants entre 17 et 20 ans. Des rapprochements avec le cadre théorique semblent peu appropriés dans ce cas.

Puis, le dernier élément soit la préparation individuelle témoigne d'une *protection stratégique* en cours de pratique. Est-ce davantage relié à une pratique plus expérimentée des participants leur permettant de s'adapter en cours de pratique ? Cela reste un aspect qui pourrait faire l'objet de recherche future.

### 7.3 Pistes d'analyses transversales de la prise de risque

Si les théories de développement sont limitées à expliquer certains résultats, il apparaît que des éléments de la prise de risque sont transversaux, qu'ils évoluent entre 14 et 24 ans. Il faut toutefois s'assurer de ne pas circonscrire les groupes d'âge dans des cloisons étanches. Quelques fois, des contradictions apparaissent tout en consolidant la complexité de l'être humain et l'évolution constituée d'une succession d'avancement et de recul propre à tout développement. De plus, chaque être humain évolue à sa façon, à son rythme, avec ce qu'il est, ce qu'il veut, ce qu'il aime... Les groupes d'âge ne sont donc pas hermétiques dans cette étude.

N'étant pas étanches, les résultats des groupes d'âge se chevauchent. Par exemple, une tendance forte entre 14 et 16 ans peut s'éteindre entre 17 à 20 ans et être absente entre 21 et 24 ans. L'engouement social du risque représente bien ce scénario. En effet, chez les répondants entre 14 et 16 ans, la stratégie de conformisme est grandement choisie (Kohlberg, 1987; L'Écuyer, 1994). Les résultats de cette étude montrent que cette tendance s'amoindrit avec l'âge. À l'inverse, une tendance absente entre 14 à 16 ans peut apparaître entre 17 et 20 ans pour se renforcer et devenir prépondérante entre 21 et 24 ans. C'est entre autres le cas de l'entraide entre les pairs. Selon les théories de développement, cette empathie prend naissance entre 17 et 20 ans et se consolide par la suite (Erikson, 1980; L'Écuyer, 1994). Des données similaires émergent de cette étude.

Ceci dicte alors la façon de poursuivre la discussion des résultats non pas par groupes d'âge, mais bien par thèmes de développement. Ainsi, trois grands thèmes transversaux se dégagent de l'analyse comparative en lien avec les théories de développement à savoir la quête identitaire, la distanciation parentale et la perception des blessures. Le Tableau 18 résume ces thèmes en regard de la discussion de l'analyse comparative.

Tableau 18 : Les pistes d'analyses transversales de la prise de risque selon l'âge

Thèmes	14 à 16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans
Quête identitaire	Préoccupation de l'opinion de la famille et du public	Références marginales à l'opinion de la famille et du public	
	Forte utilisation des médias sociaux	Utilisation moins relevée des médias sociaux	
	La pratique du loisir en congruence avec soi	Absence de préoccupation par rapport à la congruence entre le loisir et la personne	
	Bien-être par le déroulement	Bien-être par la baisse de l'anxiété et du stress	
	Stratégie de conformisme par un engouement social du risque	Engouement social moins fort	
Distanciation parentale vers les pairs	Prédominance de la famille comme agent d'influence sur la pratique	Peu de références à la famille comme agent d'influence	
	Peu de références aux pairs comme agent d'influence	Pairs comme agent d'influence	
	Empathie marginale envers les pairs	Émergence de l'empathie	Consolidation de l'entraide entre les pairs
Perception des blessures	Conception du risque correspond aux limites physiologiques à tester	Association entre le risque et les blessures	
	Moins de références à l'égard de l'inhérence du risque	Inhérence prépondérante marquée du risque	
	Émergence de la banalisation de la blessure	Consolidation de la banalisation de la blessure	
	Aucune prise de conscience de vulnérabilité à la suite de la blessure	Émergence de la prise de conscience de la vulnérabilité à la suite de la blessure	Prise de conscience plus marquée de la vulnérabilité à la suite de la blessure
	Environnement physique source de défi	Environnement physique porteur de risque	
	Refus de l'équipement de protection	Équipement de protection accepté	

Le premier élément transversal, la *quête identitaire* regroupe tous les résultats faisant étant d'une recherche de soi, d'une exploration identitaire. Ce thème, surtout présent chez les répondants du premier groupe d'âge rallie l'importance accordée à soi, à son identité et au recours à une stratégie de conformisme découlant de cette quête de soi. En effet, la stratégie de conformisme constitue une stratégie d'adaptation et agit en réponse à la quête identitaire présente pour les 14 à 16 ans (Kohlberg, 1987; L'Écuyer, 1994). Cette quête identitaire rassemble les éléments suivants : loisir en accord avec soi, apport des médias sociaux, opinion d'autrui, recherche de bien-être par le déroulement et engouement social du risque. Ce sont tous des aspects fortement présents pour les répondants entre 14 et 16 ans. Ceci inclut dans une certaine mesure l'opinion de la famille et l'opinion du public qui sont aussi jumelées à la quête identitaire. Cette préoccupation de l'opinion des autres prépondérante chez les 14 à 16 ans témoigne d'une ambivalence par rapport à son identité. Avec la construction de l'identité, l'importance de ces éléments diminue graduellement après l'âge de 17 ans. En fait, il n'y a que l'engouement social du risque chez le groupe de pairs qui demeure très important pour les répondants entre 17 et 20 ans. Chez les répondants entre 21 et 24 ans, les éléments liés à l'engouement du risque sont moins forts ou paraissent moins préoccupants pour les participants de l'étude. Chez les plus de 20 ans, peu d'éléments liés à la quête identitaire n'apparaissent liés à la prise de risque en loisir. Toutefois, le verbatim des entrevues ne permet pas de conclure de façon absolue sur le niveau effectif de construction identitaire des 17 à 24 ans. Cet aspect en lien avec la prise de risque serait à explorer plus à fond dans d'autres études.

Le second thème transversal est la *distanciation parentale vers les pairs*. Ce thème permet de constater que l'importance accordée à l'environnement social des répondants évolue avec l'âge. Chez les répondants plus jeunes, la famille agit comme principal agent d'influence important pour ce qui est de l'adoption de la pratique de loisir à risque. En vieillissant, cette tendance se transpose de plus en plus chez le groupe de pairs. Par contre, tel que mentionné précédemment une prudence est requise quant à la famille et

aux pairs relativement à l'adoption de la pratique. Il est nécessaire d'en revenir à l'âge au début de la pratique. Ainsi, les données relatives à la famille et les pairs comme agent d'influence sont à considérer avec une certaine prudence. Toutefois, l'importance des pairs s'exprime davantage chez les 17 à 20 ans, et ce, particulièrement au travers du besoin d'appartenance. L'influence des pairs prend alors graduellement plus de place. Cela dit, tout au long de ce cheminement, les pairs conservent une influence associée à l'aspect compétitif dans la pratique de loisir. Car pour l'ensemble du corpus, l'aspect compétitif des relations avec les pairs demeure. Ce qui peut amener un effet de surenchère du risque chez certains groupes de pratiquants. Par ailleurs, l'influence des pairs présente une facette bien importante à considérer soit l'émergence d'un aspect d'entraide, un souci pour l'autre, pour son ami. Cette notion prend forme au deuxième groupe d'âge, et acquiert davantage d'importance chez les 21 à 24 ans en lien avec le cadre théorique (Erikson, 1980; L'Écuyer, 1994). Cette entraide envers les pairs met la place à un sentiment d'empathie et de préoccupation pour l'intégrité physique d'autrui. Cette évolution s'inscrit aussi dans la distanciation avec la famille en considérant l'autre de plus en plus, et aussi par la profondeur des relations avec les pairs.

Le dernier élément d'analyse transversale est le *processus de perception des blessures* qui rassemble la perception du risque et des blessures ainsi que tout ce qu'elles entraînent comme bouleversements. D'abord de 14 à 16 ans, la perception du risque fait référence principalement aux limites physiologiques à tester. Puis, à partir de 17 ans, la perception du risque se concentre surtout autour des blessures. Parallèlement, le risque devient de plus en plus perçu comme inhérent à la pratique du loisir. Ce changement de perception a des effets sur la façon dont les répondants pratiquent leur loisir par leur façon de percevoir leur environnement physique et technologique. Par ailleurs, la blessure ne comporte pas d'effet sur l'intensité dont ils font preuve à la suite de la blessure pour la majeure partie des répondants entre 14 et 20 ans. Puis, un changement se crée pour le troisième groupe d'âge. La blessure devient une occasion de grandir et d'apprendre pour les 21 à 24 ans. Un changement profond de perception pourrait être

responsable de ces changements, car une prise de conscience de sa propre vulnérabilité est en cours. Ceci jumelé à une perception du risque associée à la blessure, crée tout un revirement chez la personne. La banalisation des blessures acquiert aussi de l'importance avec l'âge. Cette banalisation émerge entre 17 et 20 ans et tend vers une confirmation chez les 21 à 24 ans. Tous ces changements de perceptions du risque et des blessures influencent leur perception de l'environnement physique dans lequel le loisir est pratiqué. L'environnement de pratique perçu comme lieu de défi de 14 à 16 ans devient peu à peu un espace porteur de risque chez les plus âgés. Le lieu n'est pas considéré comme motivant en premier lieu, mais bien comme un endroit qui peut être un risque pour leur santé physique. Puis, un changement profond de perception de l'environnement technologique s'opère. En même temps, l'équipement de protection mal vu par les répondants entre 14 et 16 ans devient accepté et considéré pour les groupes plus âgés.

Il a été mentionné au début du présent chapitre que les tranches d'âge ne doivent pas être apposées dans des cloisons hermétiques. Au contraire, qu'il convient davantage de les considérer comme des tendances en mouvance qui s'adaptant à divers éléments des résultats. Tout comme Bidart (2006) l'affirme, l'évolution des jeunes voit un éclatement du parcours de vie standard. C'est ainsi que divers chevauchements entre les jeunes et la vie adulte sont possibles. C'est alors qu'une limite du cadre théorique s'impose. Ce dernier bien qu'il trouve ses fondations en trois théories de développement, ne reflète pas totalement la réalité contemporaine des adolescents et des jeunes adultes. Tel que le mentionnent Hamel et Tremblay (2012), les TORS ne sont plus l'apanage des hommes uniquement entre 12 et 24 ans. Il faut considérer depuis ce dernier rapport, les hommes entre 12 et 34 ans quant à la prévalence des blessures récréatives et sportives. Par contre, pour ce mémoire, de tels ajustements par rapport à la collecte des données n'étaient pas réalistes car l'analyse qui était alors en voie d'être complétée portait sur un échantillon d'entrevues ne comportant pas de personnes de plus de 24 ans. Par contre, dans de prochaines démarches scientifiques, il deviendra nécessaire d'en tenir compte.

#### 7.4 Synthèse de la discussion

En somme, les changements de perceptions en lien avec le développement de la personne semblent être à la base de l'évolution de la prise de risque selon l'âge. En effet, la quête identitaire et la distanciation parentale vers les pairs s'inscrivent directement en lien avec l'évolution à l'adolescence. Quant aux changements de perceptions du risque et des blessures, ils prennent leur source à la fois dans le développement humain et dans la pratique en loisir. Bref, plusieurs interrelations ressurgissent de l'analyse comparative en regard de ces changements de perceptions (voir Figure 3).

Il est donc primordial de baser la synthèse de l'analyse de comportement de prise de risque non seulement par rapport à des éléments exogènes d'abord; mais bien en considérant la personne et ses perceptions. Car au-delà du loisir et de l'environnement de la personne, il y a des adolescents en pleine période de transformations majeures physiologiques, intellectuelles, morales, identitaires, etc., qui pratiquent un loisir et qui jouent avec le risque. Puis, il conviendra de considérer leur environnement dans cette perspective, car c'est à partir de ces perceptions que les changements relativement à la prise de risque en loisir récréatif et sportif s'opèrent.

La perception du risque influence grandement la façon dont la personne entre en relation avec son environnement qu'il soit physique, social ou technologique. En effet, la blessure considérée alors comme un risque devient le point central de la prise de risque. Simultanément, la blessure permet alors une prise de conscience de sa vulnérabilité ce qui vient amenuiser le sentiment d'invincibilité propre aux répondants entre 14 et 16 ans. De cette prise de conscience, une idéalisation de l'expérience de loisir laisse la place à une vision plus juste de sa pratique. Ceci se traduit par, entre autres, une perception de l'environnement physique comme risqué, une perception positive de l'équipement de protection et une entraide envers les pairs. Car c'est seulement lorsque les participants de cette étude se dégagent des préoccupations liées à la construction identitaire,

l'exploration de soi, qu'ils parviennent à considérer leur pratique non pas en fonction d'une image de soi, mais comme une pratique dont ils doivent se protéger des effets pervers telles les blessures afin de persévéérer dans cette pratique. Dès lors, les données de l'analyse comparative changent considérablement la façon de voir la prise de risque selon l'âge schématisé par la présentation du modèle préliminaire présenté au chapitre 4. Alors que le point central rassemblait toutes les dimensions endogènes issues de la littérature (recherche de sensations, recherche de l'expérience optimale, traits de personnalité et perception du risque), la Figure 3 met l'accent sur le changement de perception du risque qui représente la pierre angulaire de l'évolution de la prise de risque dans cette recherche.

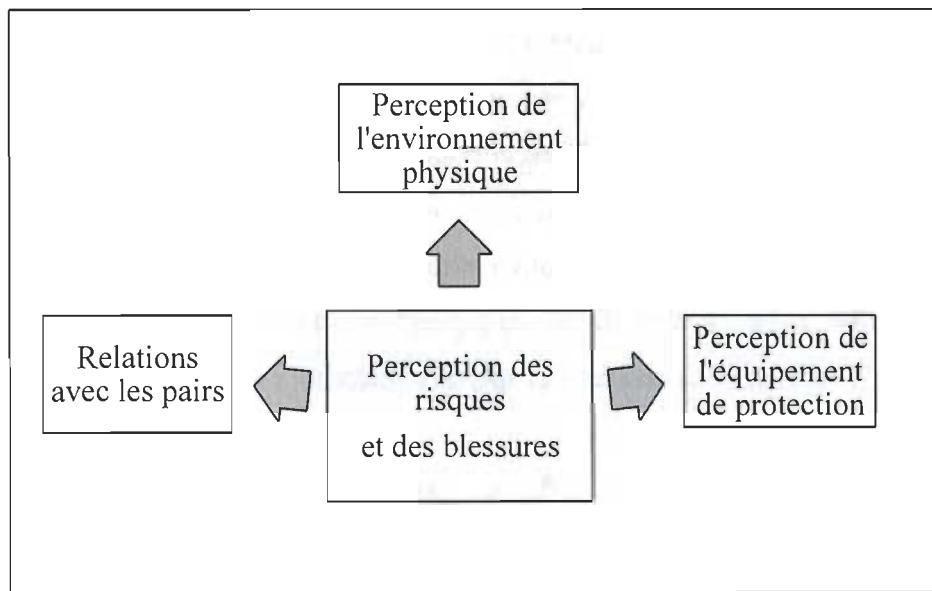


Figure 3. L'influence du changement des perceptions des risques.

Bien sûr, il y a aura toujours de personnes qui prennent plus de risques que d'autres, des personnes friandes d'adrénaline et de sensations fortes. Ces chercheurs de sensations, au-delà de la quête identitaire, poursuivront leur pratique hautement à risque. Ce n'est pas les objectifs de ce présent mémoire bien que cela soit intéressant.

## 7.5 Validité de la structure de preuve

La menace à la validité interne est représentée dans la recherche par les changements pouvant survenir dans l'environnement. Gauthier (2009) définit cette validité interne en spécifiant que certaines interventions auprès de la population cible peuvent changer le comportement des participants, et ce, durant l'étude. Des campagnes de pratiques sécuritaires en loisir pourraient influencer le comportement des participants à l'étude. Des organismes comme Québec en forme (Chagnon, 2002) et Kino-Québec (Québec, 2005) ont pour mission de favoriser l'adoption de saines habitudes de vie. Actuellement, des projets sont sur la table concernant l'importance d'une saine alimentation et la volonté de réduire la sédentarité chez les jeunes. Peu porte sur la pratique sécuritaire en loisirs. Par contre, de telles études sont effectuées au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Hagel et al., 2005a; Russell et al., 2010). D'ailleurs, des actions concernant le port du casque en ski alpin et surf des neiges sont promues en milieu alpin. Certaines municipalités adoptent des politiques et mettent en place des projets en lien avec des activités sportives en particulier. Par exemple, la création de parc à planches à roulettes, piste de bmx, parc à neige, etc. C'est notamment le cas de la municipalité de Victoriaville qui intègre différents acteurs dans la vie des jeunes afin d'encadrer leurs pratiques de loisir. L'organisme municipal de la politique jeunesse a pour mission d'impliquer les jeunes dans les décisions et de soutenir leurs projets (Victoriaville, 2010). Afin de remédier au changement dans l'environnement, une veille devra être effectuée pour mettre en contexte les collectes de données.

Quant aux menaces à la validité externe, la première, l'auto sélection est reliée à la méthode de collecte de données choisie qui est non probabiliste et par choix raisonnés. Il se peut que la sélection d'hommes entre 14 et 24 ans ayant de la prise de risque en loisir ne constitue pas un échantillon représentatif de la réalité. Le désir de plaire illustre aussi une menace à la validité, en lien avec la méthode de collecte de données. Lors des entretiens semi-dirigés, il se peut que les participants exagèrent des comportements ou

omettent de relater certains évènements ou comportements dans une optique de désirabilité sociale. Il a été donc primordial en début d'entretien d'insister sur le fait que les réponses ne sont ni bonnes, ni mauvaises; elles doivent témoigner du vécu du participant. Enfin, le biais de l'analyste se rapporte au moment de l'analyse des données. À la suite de l'élaboration du modèle théorique, les données ont été analysées en fonction du contenu des entrevues et non en fonction du modèle élaboré. De cette façon, l'analyse s'avère plus juste et permet l'émergence d'éléments nouveaux. De plus, il est possible que la perception du risque de l'analyste diffère de celle du pratiquant. En ce sens, il a été important de faire fi de sa propre perception des choses pour mieux comprendre la prise de risque du participant.

## 7.6 Portées et limites de la recherche

La portée principale de la recherche permet de comprendre la prise de risque au sein d'un échantillon d'hommes variés en matière d'âge. Contrairement à l'étude de cas, elle vise à dépeindre le phénomène à partir d'un échantillon plus grand afin d'en dégager un modèle pour rendre avec justesse, la complexité du phénomène. Le caractère qualitatif de la recherche permet la description, la mise en thèmes des contenus afin de mettre en évidence l'expérience des participants, le sens donné au phénomène.

La limite principale de cette étude consiste en la région administrative d'où proviennent les répondants. L'échantillon est constitué d'hommes et d'adolescents provenant en grande majorité de la Mauricie soit en lieu semi-urbain et milieu rural. Or, tel que Gagné (2006) l'affirme, les traumatismes non intentionnels surviennent plus fréquemment en régions éloignées alors que Tremblay (2007) mentionne que les TORS surviennent davantage en milieu urbain. Un échantillon auprès d'hommes en milieu urbain tel que Montréal et Québec serait souhaitable. Une autre limite concerne le caractère descriptif de la recherche qui est représentée par la difficulté d'analyser en profondeur chaque cas étudié (Gauthier, 2009). Plus le nombre de sujets augmente, plus la profondeur de l'analyse diminue. Ceci est d'autant plus évident en comparaison avec la recherche exploratoire qui analyse le corpus en profondeur. De plus, la méthode d'analyse choisie, l'analyse de contenu a comme limite sa difficulté à rendre compte de manière exhaustive la réalité des participants. Enfin, le biais de l'analyste demeure possible puisque l'analyste n'est pas tout à fait neutre bien que celui-ci doit faire abstraction de ses connaissances et de ses expériences. En fait, « le chercheur doit donc s'efforcer de contrôler la subjectivité de la comparaison, tout particulièrement dans l'analyse des similitudes et des différences. » (Vigour, 2005, p. 230).



## **Conclusion**



Le présent mémoire s'inscrit dans le groupe de recherche : «*Prise de risque en loisir chez les hommes de 14 à 24 ans : facteurs de risques et de prévention*», du Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières. L'analyse des entretiens du groupe de recherche permet de déceler des divergences selon l'âge des répondants.

Au cours de la revue de la littérature, des dimensions exogènes et des dimensions endogènes de la pratique comportant des prises de risque ont été relevées. Elles permettent de situer le pratiquant dans son environnement par les dimensions de l'environnement physique, la dimension sociale, la dimension récréative et sportive et la dimension technologique. Les dimensions endogènes mettent en lumière la recherche de sensations, la recherche d'expérience optimale, les traits de personnalité et la perception du risque. Ces dimensions permettent d'aborder la problématique dans sa globalité. S'ensuit la question générale de recherche : quelles sont les dimensions endogènes et exogènes associées aux pratiques d'activités récréatives et sportives prédisposant les hommes de 14 et 24 ans à prendre des risques lors de leurs loisirs selon l'âge?

Un cadre théorique réalisé autour de trois grandes théories de développement précise le développement de l'adolescent et du jeune adulte. De ce cadre théorique émerge la question spécifique de recherche : Quelles sont les interrelations entre les dimensions de pratique prédisposant les hommes de 14 à 24 ans à prendre des risques lors de leurs loisirs récréatifs et sportifs nous permettant d'en dégager un modèle de prise de risque selon l'âge?

Pour ce faire, 26 entretiens semi-dirigés ont été réalisés par le groupe de recherche auprès d'hommes âgés entre 14 et 24 ans de janvier 2011 à juin 2012. Ceux-ci représentent les deux collectes de données. À la suite d'une première collecte de données, une deuxième collecte s'imposait afin d'atteindre la saturation des données pour les groupes d'âge suivant : 14 à 16 ans et les 17 à 20 ans.

La principale limite de la recherche consiste en la profondeur de cas étudié. Ayant 26 entretiens d'une durée variant entre 20 et 45 minutes, ceci ne permet pas une profondeur comparable à l'étude cas. Puis, le biais de l'analyste consiste en une limite présente surtout lors de l'analyse des résultats. Une analyse conjointe de tous les entretiens avec un membre de groupe de recherche ainsi que les rencontres avec tous les membres du groupe de recherche afin de recentrer les angles d'analyse a permis d'augmenter la validité des résultats.

L'analyse des résultats s'est faite en deux temps. Tout d'abord, une analyse de contenu des dimensions a été menée afin de documenter en détail l'importance des dimensions endogènes et exogènes de la prise de risque. Ensuite, une analyse comparative a permis de considérer les données en fonction de l'âge. C'est ainsi que des divergences et des récurrences sont ressorties en fonction de l'âge. L'analyse de contenu révèle quatre dimensions exogènes de la pratique. La première, la dimension de l'environnement physique, se compose de trois sous-dimensions : le lieu comme source de défi, le lieu porteur de risque et le lieu, espace de créativité. La seconde, la dimension sociale, rassemble la famille, le groupe de pairs, l'école et le public. Ensuite, la dimension récréative et sportive concerne l'enjeu sportif, l'intensité de la pratique ainsi que l'expérience du pratiquant. Enfin, la dimension technologique nous renseigne sur l'apport des médias et des médias sociaux ainsi que l'utilisation d'équipement de protection. Quant aux dimensions endogènes, elles sont formées des attentes et bienfaits, des perceptions du risque et des blessures, des réactions aux blessures, de la préparation individuelle et du rapport avec le risque.

L'analyse comparative selon l'âge met en lumière trois grands thèmes desquels la prise de risque s'opère. Ainsi, cette façon de pratiquer son loisir rend compte de la quête identitaire, de la distanciation parentale vers le groupe de pairs et du changement de perception du risque et des blessures. Chez les répondants du premier groupe d'âge, la prise de risque apparaît comme étant un soutien à la quête identitaire. Puis, alors que le rôle de la famille sur la prise de risque semble plus important chez les répondants plus jeunes, la place des pairs tend à devenir plus importante au fil des années. Cette distanciation de la famille change le portrait de l'influence quant à l'adoption de la pratique. Par ailleurs, les résultats montrent que les pairs représentent une source de compétition dans l'ensemble du corpus. Toutefois, on voit une nouvelle sous-dimension apparaître chez les répondants plus âgés. En effet, une solidarité envers l'autre débouchant sur des sentiments d'empathie pousse certains répondants vers l'entraide. Ainsi, une volonté de prévenir les blessures chez leurs pairs devient une préoccupation importante. Enfin, le changement de perception des blessures se réalise chez les participants entre 17 et 20 ans. Ils deviennent plus nombreux à considérer le risque comme une blessure. Parallèlement, le risque devient inhérent à la pratique. C'est alors que ce changement profond de perception comporte des répercussions sur les perceptions qu'ont les participants de leur environnement (environnement physique, relations sociales et équipement de protection).

Par ailleurs, certaines récurrences mettent de l'avant la recherche de plaisir et de dépassement de soi, et les réactions de déception et de colère quant aux blessures et la compétitivité entre les pairs. Ces éléments transcendent littéralement le corpus. Le plaisir rejoue tous les participants de cette étude La pratique récréative comportant une prise de risque leur permet aussi de se dépasser, de repousser leurs limites. La recherche de plaisir et de dépassement représente les attentes et bienfaits du loisir les plus importants au sein de l'échantillon. La blessure provoque des sentiments de colère et de déception pour les participants puisqu'ils y voient un arrêt temporaire et obligé de leur pratique. C'est alors que la recherche de plaisir et le dépassement de soi se retrouvent

compromis. Enfin, les pairs représentent une façon d'entrer en compétition. À ce titre, ils incitent au risque en facilitant une surenchère du risque entre les pratiquants. Cette compétition peut être informelle dans le cadre d'une activité récréative. Bien qu'elle puisse aussi sembler être plus effacée au sein d'une équipe, elle demeure un élément important dans les pratiques de groupe. En effet, le positionnement dans l'équipe représente un enjeu permettant d'obtenir davantage de temps de jeu et le pratiquant doit se démarquer pour prendre sa place.

Cette étude comporte plusieurs implications sur les plans scientifique et pratique. En effet, elle met en lumière un rapprochement entre les théories de développement de la personne et sa prise de risque en loisir. Cette étude dresse un portrait qui va plus loin que la seule prévalence des blessures. En effet, elle traite de la perception du risque et des blessures comme pierre angulaire de l'analyse de la prise de risque selon l'âge. Au plan pratique, elle peut fournir des pistes d'intervention se basant sur le vécu des personnes, donc des pistes d'interventions plus efficientes. Toutefois, la généralisation des résultats n'étant pas l'objectif de cette recherche qualitative, il convient de procéder ultérieurement à une validation de ces données qualitatives par un devis quantitatif. Outre cet angle d'analyse possible en tant que recherche future, une analyse plus approfondie selon le type de pratique est souhaitable afin de raffiner l'analyse des résultats. Elle permettrait d'au-delà de la compréhension en fonction de l'âge de cibler des éléments de la prise de risque par rapport au type de pratique (par exemple, pratique compétitive et récréative). Cette combinaison d'analyses pourrait approfondir les résultats. Une étude portant sur les femmes serait aussi fort intéressante puisque certains écrits dénotent une prévalence des blessures de plus en plus grande chez les femmes.

## Références



- Abernethy, L., & Bleakley, C. (2007). Strategies to prevent injury in adolescent sport: A systematic review. *British Journal of Sports Medicine*, 41(10), 627-638.
- Adès, J., & Lejoyeux, M. (2004). Conduites de risque. [Risk-taking behaviours]. *EMC-Psychiatrie*, 1, 201-215.
- Ahn, J. (2011). The effect of social network sites on adolescents' social and academic development: Current theories and controversies. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 62(8), 1435-1445.
- Alhakami, A. S., & Slovic, P. (1994). A psychological study of the inverse relationship between perceived risk and perceived benefit. *Risk Anal*, 6, 1085-1096.
- Alpe, Y., Beitone, A., Dollo, C., Lambert, J.-R., & Parayre, S. (Éds.). (2010). Lexique de Sociologie (3 éd.). Paris.
- Ameel, L., & Tani, S. (2012). Parkour: creating loose spaces? *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 94(1), 17-30.
- Assailly, J. P. (2007). *Jeunes en danger, les familles face aux conduites à risque*. Paris: Éditions Imago.
- Attali, M., & Saint-Martin, J. (Éds.). (2010). Dictionnaire culturel du sport. Paris: Armand Colin.
- Beaud, J.-P. (2009). L'échantillonnage. In B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. (5 éd., pp. 251-283). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Bee, H., & Boyd, D. (2011). *Les âges de la vie*. (4<sup>e</sup> Éd.) St-Laurent : ERPI.
- Bellefleur, M. (1997). *L'évolution du loisir au Québec essai socio-historique*. Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Bellefleur, M. (2002). *Le loisir contemporain : essai de philosophie sociale*. Québec: Les Presses de l'Université du Québec.
- Biasca, N., Wirth, S., & Tegner, Y. (2002). The avoidability of head and neck injuries in ice hockey: an historical review. *British Journal of Sports Medicine*, 36, 410-427.
- Bidart, C. (2006). *Devenir adulte aujourd'hui: perspectives internationales*. Paris: Éditions L'Harmattan.

- Bonino, S., Cattelino, E., & Ciairano, S. (2005). *Adolescents and Risk. Behaviors, Functions and Protective Factors*. New York: Éditions Springer.
- Cadet, B., Hermand, D., & Mnoz Sastre, M. t. (2007). *Psychologie du risque*. Bruxelles: Éditions de Boeck.
- Cantin, J. F., McFadyen, B. J., Doyon, J., Swaine, B., Dumas, D., & Vallée, M. (2007). Can measures of cognitive function predict locomotor behaviour in complex environments following a traumatic brain injury? *Brain Injury*, 21(3), 327-334.
- Cazenave, N. (2007). La pratique du parkour chez les adolescents des banlieues: entre recherche de sensation et renforcement narcissique. [The practising of free running in adolescent from the suburbs: between sensation seeking and narcissistic reinforcement]. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 55, 154-159.
- Cazenave, N., & Michel, G. (2008). Conduites à risque et variation de l'estime de soi chez les adolescents: l'exemple du parkour. [Risk-taking behaviour and self-esteem regulation among adolescents: The parkour]. *Annales Médico-Psychologiques*, 166, 875-881.
- Celsi, R. L., Rose, R. L., & Leigh, T. W. (1993). An exploration of high-risk leisure consumption through skydiving. *Journal of Consumer Research*, 20, 1-22.
- Chagnon, F. A. e. L. (2002). Québec en forme Retrieved 18 novembre 2011, de <http://www.quebecenforme.org/>
- Chandler, T., Cronin, M., & Vamplew, W. (2007). *Sport and physical education, the key concepts* (2 éd.). New York: Routledge.
- Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5 éd., pp. 53-87). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Cloutier, R., & Drapeau, S. (2008). *Psychologie de l'adolescence* (3e éd.). Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.
- Colby, A., Kohlberg, L., Gibbs, J., & Lieberman, M. (1983). A Longitudinal Study of Moral Judgement. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 48(1), 1-96.
- Collard, L. (1998). *Sports, enjeux et accidents*. Paris: Presses universitaires de France.

- Collins, A. W., & Steinbreg, L. (2006). Adolescent Development in Interpersonal Context. Dans J. W. Sons (Éd.), *Handbook of Child Psychology* (6e éd., Vol. 3). Hoboken.
- Colyer, S., & Macgowan, H. (2003). Encyclopedia of leisure and outdoor recreation. Dans Routledge (Éd.), (pp. 595). New York.
- Comte, F., Luthi, J.-J., & Zananiri, G. (Éds.). (1990). *L'univers des loisirs*. Paris: Letouzey et Ané.
- Contandriopoulos, A.-P., Champagne, F., Potvin, L., Denis, J.-L., & Boyle, P. (1990). *Savoir préparer une recherche. La définir, la structurer, la financer*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Coslin, P. G. (2003). *Les conduites à risque à l'adolescence*. Paris: Éditions Armand Colin.
- Courty, B. (2007). Skateboard et adolescence. *Adolescence*, 3(61), 691-698.
- Crain, W. (2011). *Theories of development : concepts and applications* (6 éd.). Boston: Prentice Hall.
- Crête, J. (2009). L'éthique en recherche sociale. In B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. (5 éd., pp. 285-307). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Creyer, E. H., Ross, W. T., & Evers, D. (2003). Risky recreation: an exploration of factors influencing the likelihood of participation and the effects of experience. *Leisure Studies*, 22, 239-253.
- Csikszentmihalyi, M. (2004). *Vivre: la psychologie du bonheur*. Paris: Robert Laffont.
- Daigle, J. M. (2004). *Hospitalisations pour traumatismes d'origine récréative et sportive au Québec de 1994 à 2002*. Québec: Institut national de santé publique du Québec.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. New York: Plenum Press.
- Deroche, T., Stephan, Y., Lecocq, G., & Le Scanff, C. (2007). Les déterminants psychologiques de la blessure physique du sportif: une revue de la littérature. [Psychological antecedents of sport injury: a review]. *Psychologie française*, 52, 389-402.

- Douglas, M. (1990). Encyclopedia of leisure and outdoor recreation. Dans Daedalus (Éd.). London; New York: Routledge.
- Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir*. Paris: Éditions du Seuil.
- Erikson, E. H. (1980). *Identity and the life cycle*. New York: Norton.
- Erikson, E. H. (1982). *Enfance et société* (A. Cardinet, Trans.). Paris: Delachaux et Niestlé.
- Finch, C. F., Otago, L., White, P., Donaldson, A., & Mahoney, M. (2011). The safety attitudes of people who use multi-purpose recreation facilities as a physical activity setting. *International Journal of Injury Control and Safety Promotion*, 18(2), 107-112.
- Fischer, P., Greitemeyer, T., Kastenmüller, A., Vogrincic, C., & Sauer, A. (2011). The Effects of Risk-Glorifying Media Exposure on Risk-Positive Cognitions, Emotions, and Behaviors: A Meta-Analytic Review. *Psychological Bulletin*, 137(3), 367-390.
- Fiske, S. T. (2008). *Psychologie sociale* (V. Provost & S. Huyghues Despointes, Trans.). Bruxelles: De Boeck.
- Fortin, M. F., Côté, J., & Filion, F. (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal: Chenelière Éducation.
- Freedson, P., Hamill, J., Haywood, K., Horvat, M., & Plowman, S. A. (Éds.). (1991) Dictionnaire of the sports and exercices sciences. Champaign: Human Kinetics Publishers.
- Frohlich, E.-D. (Ed.). (1997). Dictionnaire de la psychologie. Paris : Librairie générale française.
- Gagné, M. (2006). *La mortalité par traumatismes non intentionnels chez les jeunes québécois de moins de 20 ans. Une comparaison internationale*. Québec: Institut national de la santé publique.
- Gagné, M., Leduc, S., Maurice, P., & Patry, P. (2009). *Les Traumatismes chez les enfants et les jeunes québécois âgés de 18 ans et moins : état de situation*. Québec: Institut national de santé publique du Québec.
- Gauthier, B. (2009). La structure de preuve. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5 éd., pp. 169-225). Québec: Presses de l'Université du Québec.

- Giles, D. C., & Maltby, J. (2004). The role of media figures in adolescent development: relations between autonomy, attachment, and interest in celebrities. *Personality and Individual Differences*, 36(4), 813-822.
- Godin, C. (Ed.). (2004). Dictionnaire de la philosophie. Paris: Fayard, Éditions du temps.
- Goulet, C. (1998). *Analyse des coûts socio-économiques associés à la morbidité et à la mortalité d'origine sportive et récréative au Québec en 1993*. Québec: Ministère des Affaires municipales - Direction du Loisir et du Sport - Service de la sécurité.
- Goulet, C. (2000). *La prévention des traumatismes adaptée aux activités récréatives et sportives : définitions, concepts et stratégies d'intervention*. Québec: Direction de la sécurité - Secrétariat au loisir et au sport.
- Green, E., & Singleton, C. (2006). Risky Bodies at Leisure: Young Women Negotiating Space and Place. *Sociology*, 40, 853-871.
- Greene, K., Krcmar, M., Walters, L. H., Rubin, D. L., Hale, J., & Hale, L. (2000). Targeting adolescent risk-taking behaviors: the contributions of egocentrism and sensation seeking. *J. Adolescence*, 23, 439-461.
- Guskiewicz, K. M., Marshall, S. W., Bailes, J., McCrea, M., Cantu, R. C., & Randolph, C. (2005). Association between recurrent concussion and late-life cognitive impairment in retired professional football players. *Neurosurgery*, 57, 719-726.
- Guss, N. (2011). Parkour and the multitude: Politics of a dangerous art. *French Cultural Studies*, 22(1), 73-85.
- Haas, B., Poon, V., Waller, B., Sidhom, P., & Fortin, C. M. (2011). *Rapport de 2011 du Registre national des traumatismes : Hospitalisations pour blessures graves au Canada (données de 2008-2009)*. Ottawa.
- Hachet, P. (2001). *Ces ados qui jouent les kamikazes*. Paris: Éditions Fleurus.
- Hagel, B. E., Goulet, C., Platt, R. W., & Pless, I. B. (2004). Injuries among skiers and snowboarders in Quebec. *Epidemiology*, 15(279-285).
- Hagel, B. E., Pless, I. B., Goulet, C., Platt, R. W., & Robitaille, Y. (2005a). The effect of helmet use on injury severity and crash circumstances in skiers and snowboarders. *Accident Analysis and Prevention*, 37(1), 103-108.

- Hagel, B. E., Pless, I. B., Goulet, C., Platt, R. W., & Robitaille, Y. (2005b). Effectiveness of helmets in skiers and snowboarders: case-control and case crossover study. *BMJ*, 330(7486), 281.
- Hagel, B. E., Russell, K., Goulet, C., Nettel-Aguirre, A., & Pless, I. B. (2010). Helmet Use and Risk of Neck Injury in Skiers and Snowboarders. *American Journal of Epidemiology*, 171(10), 1134-1143.
- Hamel, D., & Goulet, C. (2006). *Étude des blessures subies au cours de la pratique d'activités récréatives et sportives au Québec en 2004*. Québec: Institut national de santé publique du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Hamel, D., & Tremblay, B. (2012). *Études des blessures subies au cours de la pratique d'activités récréatives et sportives au Québec en 2009-2010*. Québec: Institut national de santé publique du Québec.
- Hasler, R. M., Berov, S., Benneker, L., Dubler, S., Spycher, J., Heim, D., Zimmermann, H. & Exadaktylos, A. K. (2010). Are there risk factors for snowboard injuries? A case-control multicentre study of 559 snowboarders. *British Journal of Sports Medicine*, 44(11), 816-821.
- Hildebrandt, C., Mildner, E., Hotter, B., Kirschner, W., Höbenreich, C., & Raschner, C. (2011). Accident prevention on ski slopes – Perceptions of safety and knowledge of existing rules. *Accident Analysis and Prevention*, 43(4), 1421-1426.
- Houde, R. (1999). Erik H. Erikson (1902-1994) *Les temps de la vie: le développement psychosocial de l'adulte* (3 éd., pp. 51-93). Boucherville: Gaëtan Morin Éditeur.
- Hovath, P., & Zuckerman, M. (1992). Sensation seeking, risk appraisal, and risk behavior. *Personnality and Individual Differences*, 14, 41-52.
- Kelly, J. R. (1990). *Leisure* (2 éd.). New Jersey: Prentice Hall.
- Kohlberg, L. (1987). *The measurement of moral judgment*. New York: Cambridge University Press.
- Kontos, A. P. (2004). Perceived risk, risk-taking, estimation of ability and injury among adolescent sport participants. *Journal of Pediatric Psychology*, 29, 447-455.
- Kutcher, J. S., & Eckner, J. T. (2010). At-Risk Populations in Sports-Related Concussion. *Current Sports Medicine Reports*, 9(1), 16-20.
- L'Écuyer, R. (1994). *Le développement du concept de soi, de l'enfance à la vieillesse*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

- Lachance, J. (2011). *L'adolescence hypermoderne. Le nouveau rapport au temps des jeunes*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Laffolie, D., & LeScanff, C. (2007). Détection des personnalités à risque dans les sports à sensations fortes. [Detection of high-risk personalities in risky sports]. *L'encéphale*, 33(2), 135-141.
- Langseth, T. (2011). Risk sports – social constraints and cultural imperatives. *Sport in Society*, 14(5), 629-644.
- Lasenby-Lessard, J., & Morrone, B. A. (2011). Understanding risk compensation in children: Experience with the activity and level of sensation seeking play a role. *Accident Analysis and Prevention*, 43(4), 1341-1347.
- Le Breton, D. (1991). *Passions du risque*. Paris: Éditions Métaillé.
- Le Breton, D. (2002a). *Conduites à risque : des jeux de mort au jeu de vivre*. Paris: Éditions Quadrige/PUF.
- Le Breton, D. (2002b). *L'adolescence à risque*. Paris: Éditions Autrement.
- Le Breton, D. (2005). Conduites à risque à l'adolescence : spécificité des filles et des garçons. Approche anthropologique. [Risk taking behaviors: girls' and boys' specificities. An anthropological approach]. *Gynécologie Obstétrique & Fertilité*, 33, 39-43.
- Le Breton, D. (2007). *En souffrance, adolescence et entrée dans la vie*. Paris: Éditions Métaillé.
- Lehalle, H., & Mellier, D. (2002). *Psychologie du développement : Enfance et adolescence*. Paris: Dunod.
- Lévy, J., & Lussault, M. (Éds.). (2003). Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Paris.
- Lizé, W. (2004). Imaginaire masculin et identité sexuelle. Le jeu de rôles et ses pratiquants. *Sociétés Contemporaines*, 55, 43-67.
- Lominé, L., & Edmunds, J. (2007). *Key concepts in tourism*. New York: Palgrave Macmillan.
- Lupton, D. (2006). Setting the risk agenda. Dans G. Mythen & S. Walklate (Éds.), *Beyond the risk society critical reflections on risk and human security* (pp. 9-24). Maidenhead: Open University Press.

- Magid, V., MacLean, M. G., & Colder, C. R. (2007). Differentiating between sensation seeking and impulsivity through their mediated relations with alcohol use and problems. *Addictive behaviors*, 32, 2046-2061.
- Michel, G. (2001). *La prise de risque à l'adolescence*. Paris: Éditions Masson.
- Michel, G., Cazenave, N., Delpouve, C., Purper-Ouakil, D., & LeScanff, C. (2009). Profils de personnalité et fonctionnement émotionnel dans les sports extrêmes : à propos d'une étude exploratoire chez des BASE-jumpers. [Personality profiles and emotional function in extreme sports: An exploratory study among BASE-jumpers]. *Annales Médico-Psychologiques*, 167, 72-77.
- Michel, G., Purper-Ouakil, D., & Mouren-Simeoni, M.-C. (2006). Clinique et recherche sur les conduites à risques chez l'adolescent. [Clinical and experimental approaches of risk-taking behaviours in adolescence.]. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 54, 62-76.
- Miller, J. R., & Demoiny, S. G. (2007). Parkour: A New Extreme Sport and a Case Study. *The Journal of Foot and Ankle Surgery*, 47(1), 63-65.
- Mongeau, P. (2009). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans et côté tenue de soirée*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Moran, K. (2009). Parents, Pals, or Pedagogues? How Youth Learn About Water Safety. *International Journal of Aquatic Research & Education*, 3(2), 121-134.
- Morrongiello, B. A., & Lasenby-Lessard, J. (2007). Psychological determinants of risk taking by children: an integrative model and implications for interventions. *Injury Prevention*, 13(1), 20-25.
- Moshman, D. (2011). Kohlberg's Theory of Moral Development *Adolescent rationality and development* (3 ed., pp. 65-76). New York: Psychology Press.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2 éd.). Paris: Armand Colin.
- Paquette, L., Lacourse, E., & Bergeron, J. (2009). Construction d'une échelle de prise de risques et validation auprès d'adolescents pratiquant un sport alpin de glisse. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 41(3), 133-142.
- Pelletier, L. G., Vallerand, R. J., Green-Demers, I., Blais, M. R., & Brière, N. M. (1996). Vers une conceptualisation motivationnelle multidimensionnelle du loisir : Construction et validation de l'échelle de Motivation vis-à-vis des Loisirs (EML). *Loisir et société*, 19(2), 559-585.

- Penin, N. (2006). Le sexe du risque. *Ethnologie française*, 4(Tome XXXVI), 651-658.
- Peterson, A. R., & Brooks, M. A. (2010). Pilot study of adolescent attitudes regarding ski or snowboard helmet use. *Wisconsin Medical Journal*, 109(1), 28-30.
- Pronovost, G. (2007). *L'univers du temps libre et des valeurs chez les jeunes*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Ptito, A., Chena, J. K., & Johnstonb, K. M. (2007). Contributions of functional Magnetic Resonance Imaging (fMRI) to sport concussion evaluation. *NeuroRehabilitation*, 22(3), 217-227.
- Québec, G. d. (2005). Kino-Québec Repéré le 18 novembre 2011, de <http://www.kino-quebec.qc.ca>
- Québec, G. d. (2011). Loi sur la sécurité dans les sports. Repéré le 16 décembre 2011, de <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca>
- Rainville, M., Goulet, C., Tremblay, B., & Maurice, P. (2010a). *Blessures en planche à roulettes*. Québec: Institut national de la santé publique du Québec.
- Rainville, M., Goulet, C., Tremblay, B., & Maurice, P. (2010b). *Blessures en surf des neiges. Portrait des consultations à l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec*. Québec: Institut national de la santé publique.
- Rhea, D. J., & Martin, S. (2010). Personality Trait Differences of Traditional Sport Athletes, Bullriders, and Other Alternative Sport Athletes. *International Journal of Sports Science & Coaching*, 5(1), 75-85.
- Ricaud-Droisy, H., Oubrayrie-Roussel, N., & Safont-Mottay, C. (2009). *Psychologie du développement : enfance et adolescence*. Paris: Dunod.
- Rodriguez, T., Hector, J., Jackson, S., & Bariaud, F. (1997). *Regards actuels sur l'adolescence*. Paris: Presses universitaires de France.
- Rojek, C. (1999). Abnormal leisure: Invasive, Mephitic and Wild forms. *Loisir et société*, 22(1), 21-37.
- Rojek, C. (2005). *Leisure theory, principles and practice*. New York: Palgrave Macmillan.
- Rojek, C. (2006). Identity. Dans C. Rojek, S. Shaw & A. J. Veal (Éds.), *A Handbook of Leisure Studies* (pp.475-490). London: Palgrave MacMillan.

- Ruedl, G., Abart, M., Ledochowski, L., Burtscher, M., & Kopp, M. (2012). Self reported risk taking and risk compensation in skiers and snowboarders are associated with sensation seeking. *Accident Analysis and Prevention*, 48, 292-296.
- Russell, K., Christie, J., & Hagel, B. E. (2010). The effect of helmets on the risk of head and neck injuries among skiers and snowboarders: a meta-analysis. *Canadian Medical Association Journal*, 182(4), 333-340.
- Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenu. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5 éd., pp. 415-444). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Sauve-Qui-Pense. (2009). *Le fardeau économique des blessures au Canada*. Toronto: Sauve-Qui-Pense.
- Saville, S. J. (2008). Playing with fear: parkour and the mobility of emotion. *Social & Cultural Geography*, 9(8), 891-914.
- Savoie-Zajc, L. (2000). L'analyse des données qualitatives: pratiques traditionnelle et assistée par le logiciel NUD.IST. *Recherches qualitatives*, 21, 99-123.
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5 éd., pp. 337-360). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Scott, M. D., Buller, D. B., Andersen, P. A., Walkosz, B. J., Voeks, J. H., Dignan, M. B., & Cutter, G. R. (2007). Testing the risk compensation hypothesis for safety helmets in alpine skiing and snowboarding. *Injury Prevention*, 13(3), 173-177.
- Sean Echlin, P., Tator, C. H., Cusimano, M. D., Cantu, R. C., & Taunton, J. E. (2010). A prospective study of physician-observed concussions during junior ice hockey: implications for incidence rates. *Neurosurgical Focus*, 29(5).
- Shoham, A., Rose, G. M., & Kahle, L. R. (2000). Practitioners of Risky Sports: A Quantitative Examination. *Journal of Business Research*, 47(3), 237-251.
- Slovic, P. (2000). *The perception of risk*. London: Earthscan.
- Small, J., & Witherick, M. (Éds.). (1995). A modern dictionary of geography (3 éd.). London : E. Arnold.
- Smith, S. L. J. (Éd.). (1990). Dictionary of concepts in recreation and leisure studies. Westport: Greenwood Press.

- Soulé, B., & Corneloup, J. (2007). *Sociologie de l'engagement corporel, risques sportifs et pratiques « extrêmes » dans la société contemporaine*. Paris: Armand Colin Éditeur.
- Stevens, R. (2008). *Erik Erikson : explorer of identity and the life cycle*. New York: Palgrave Macmillan.
- Terret, T. (2004). Sport et masculinité : une revue de questions. *STAPS*, 66, 209-225.
- Tisseron, S. (2011). Les nouveaux réseaux sociaux sur internet. *Psychotropes*, 17(2), 99-118.
- Touati, A. (2006). *Jeunes, du risque d'exister à la reconnaissance*. Paris: Éditions Téraèdre.
- Tremblay, B. (2007). *Portrait des traumatismes d'origine récréative et sportive au Québec - Édition 2007*. Trois-Rivières: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - Direction de la promotion de la sécurité.
- Trudel, P. (1999). Compléter la formation des chercheurs avec le logiciel NUD.IST. *Recherches qualitatives*, 20, 87-111.
- Turgeon, J., & Bernatchez, J. (2009). Les données secondaires. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. (5 éd., pp. 489-528). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Vallerand, R. J., Blanchard, C., Mageau, G. A., Koestner, R., Ratelle, C., Léonard, M., Gagné, M. & Marsolais, J. (2003). Les passions de l'âme: On obsessive and harmonious passion. *Journal of Personality and Social Psychology*, 85(4), 756-767.
- Vallerand, R. J., & Miquelon, P. (2008). Le modèle hiérarchique: une analyse intégrative des déterminants et conséquences de la motivation intrinsèque et extrinsèque. Dans R. V. Joule & P. Huguet (Eds.), *Bilans et perspectives en Psychologie Sociale* (pp. 163-203). Grenoble: Presses de l'Université de Grenoble.
- Verhagen, E. A. L. M., van Stralen, M. M., & van Mechelen, W. (2010). Behaviour, the Key Factor for Sports Injury Prevention. *Sports Medicine*, 40(11), 899-906.
- Victoriaville. (2010). Politique action jeunesse de Victoriaville Repéré le 18 novembre, 2011, de <http://www.pj-victo.com/>
- Vieille Marchiset, G., & Cretin, S. (2006). Les ambivalences des sports de rue dans les sociétés *surmodernes*. Une étude à partir du cas français. [The ambivalent nature

- of street games in over-modern societies. A study based on a French case]. *Loisir et société*, 29(2), 377-398.
- Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*. Paris: La découverte.
- Watkins, M. (2010). A longitudinal study of changeability in leisure meanings. *Leisure studies*, 29(4), 361-376.
- Watkins, M., & Bond, C. (2007). Ways of Experiencing Leisure. *Leisure Sciences*, 29(3), 287-307.
- Williamson, I. J. S., & Goodman, D. (2006). Converging evidence for the under-reporting of concussions in youth ice hockey. *British Journal of Sports Medicine*, 40, 128-132.
- Zeijl, E., du Bois-Reymond, M., & te Poel, Y. (2001). Young Adolescents' Leisure Patterns. *Loisir et société*, 24(2), 379-402.
- Zuckerman, M. (1994). *Behavioral expressions and biosocial bases of sensation seeking*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Zuckerman, M. (2007). *Sensation seeking and risky behavior*. Washington: Americain Psychological Association.

**Appendice A : Guide d'entretien du groupe de recherche**

**Pratique de loisir à risque chez les hommes de 12 à 24 ans :  
Facteurs de risque et de prévention**

**Grille d'entrevue**

Merci d'avoir accepté de participer à cette étude. Avant tout, je veux préciser qu'il est important que tu répondes selon ce que tu penses vraiment. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Je te rappelle que ce que tu diras restera anonyme.

- 1 Pour commencer, j'aimerais que tu me parles de ton sport :
  - 1.1 Décris-moi ce que tu fais comme sport : comment as-tu commencé, avec qui, pratiques-tu intensément ou non...
  - 1.2 Qu'est ce que t'a amené à cette pratique?
  - 1.3 Que recherchais-tu au début?
  - 1.4 Finalement, qu'est-ce que ce sport t'apporte?
- 2 Explique-moi ce que représente un défi dans le sport que tu pratiques?
- 3 Dans ta vie en général, prends-tu des risques?
  - 3.1 Par exemple, en traversant la rue, en conduisant, dans tes études, avec les consignes en général? Pourquoi?
- 4 Qu'est-ce qu'un risque pour toi dans ton sport?
  - 4.1 Comment évalues-tu le risque, as-tu des « critères »?
- 5 As-tu un ami qui prend des risques dans ce sport?
  - 5.1 Comment peux-tu décrire son comportement?
  - 5.2 Que penses-tu de sa prise de risque?
- 6 As-tu un ami qui s'est déjà blessé dans ce sport?
  - 6.1 Comment s'est produite sa blessure?
  - 6.2 Que penses-tu de cet évènement?
- 7 Toi, as-tu déjà pris des risques dans ton sport?

Si oui	Si non
Pourquoi as-tu pris ce risque	Comment fais-tu pour éviter le risque?

## 8 As-tu déjà eu des blessures?

Si oui	Si non
Comment s'est produite la blessure?	Pourquoi ne t'est-il rien arrivé?
Comment as-tu vécu l'événement?	
Quel a été l'effet sur ta pratique, ton groupe d'amis, comment tu penses que tu as été perçu par ton groupe?	

## 9 Avant de terminer, aimerais-tu ajouter quelque chose?

Merci de ta collaboration



**Appendice B : Formulaire de consentement**



## LETTRE D'INFORMATION

---

Invitation à participer au projet de recherche

**Pratiques de loisir à risque chez les hommes de 14 à 24 ans :**

**Facteurs de risques et de prévention**

*Hélène Carbonneau, chercheure principale*

*Département d'études en loisir, culture et tourisme*

*Université du Québec à Trois-Rivières*

*Projet financé par le Fond d'initiative de recherche de l'UQTR*

---

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre les facteurs déterminants de la pratique de loisir à risque chez les garçons et les hommes de 14 à 24 ans serait grandement appréciée.

**Objectifs**

Les objectifs de ce projet de recherche sont

1. Réaliser une recension des écrits pour cerner les facteurs déterminants qui influencent la prise de risque dans les activités de loisir.
2. Identifier les déterminants biologiques, personnels et sociaux qui définissent la masculinité et qui influencent la prise de risque dans les activités de loisir chez les hommes et les garçons de 14 à 24 ans.
3. Établir un cadre théorique et élaborer un modèle intégratif expliquant la prise de risque dans les activités de loisir à partir des éléments identifiés.

Les renseignements donnés dans cette lettre d'information visent à vous aider à comprendre exactement ce qu'implique votre éventuelle participation à la

recherche et à prendre une décision éclairée à ce sujet. Nous vous demandons donc de lire le formulaire de consentement attentivement et de poser toutes les questions que vous souhaitez poser. Vous pouvez prendre tout le temps dont vous avez besoin avant de prendre votre décision.

### **Tâche**

Votre participation à ce projet de recherche consiste à participer à une entrevue d'une durée d'environ 90 minutes. Les entrevues se tiendront à l'UQTR ou dans un lieu propice à la confidentialité dans la communauté au choix du participant. Elles seront enregistrées et le verbatim retranscrit.

Certaines personnes pourraient être contactées pour participer à une seconde entrevue afin d'obtenir un complément d'information.

### **Risques, inconvénients, inconforts**

Aucun risque n'est associé à votre participation. Le temps consacré au projet, soit environ 90 minutes demeure le seul inconvénient.

### **Bénéfices**

La contribution à l'avancement des connaissances au sujet des pratiques de loisir à risque sont les seuls bénéfices directs prévus à votre participation. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée si ce n'est que vous aurez l'opportunité de participer au tirage de deux bons d'achats de 50\$ chez un disquaire.

### **Confidentialité**

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée par un code numérique. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés sous forme d'articles ou de communication, ne permettront pas d'identifier les participants.

Les données recueillies seront conservées sous clé à l'UQTR et les seules personnes qui y auront accès seront les membres de l'équipe de recherche.

Elles seront détruites 5 ans après la fin du projet et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

### **Participation volontaire**

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non et de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Le chercheur se réserve aussi la possibilité de retirer un participant en lui fournissant des explications sur cette décision.

### **Responsable de la recherche**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Hélène Carboneau, chercheure au 819-376-5011 poste 3202.

### **Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche**

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-10-162.06-10 a été émis le 19 novembre 2010.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Mme Martine Tremblay, par téléphone (819) 376-5011, poste 2136 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT**

---

**Engagement de la chercheuse ou du chercheur**

Moi, Hélène Carbonneau m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

---

Signature de la chercheure

Date

**Consentement du participant**

Je, \_\_\_\_\_ confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet **Pratiques de loisir à risque chez les hommes de 14 à 24 ans : Facteurs de risques et de prévention**. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

**J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche**

Participante ou participant	Interviewer :
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :